



OFFICIALISE PAR DECRET INTERMINISTERIEL LE FESTIVAL PANAFRICAIN DISPENSÉ D'APPELS D'OFFRES

Lire en page 24

MILIANA, EMBUSCADE
DES FORCES DE L'ANP

TROIS TERRORISTES ABATTUS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 602 Mercredi 4 mars 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BOUTEFLIKA AUJOURD'HUI
À SIDI BEL-ABBÈS

DE NOUVELLES MESURES ATTENDUES EN FAVEUR DES JEUNES

Page 24

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL A REJETÉ LEURS DOSSIERS

LES RECALÉS À LA PREMIÈRE ÉPREUVE

Lire en page 3



NewPress



CONSTRUCTIONS ILLICITES QUI LONGENT
LES OUEDS DE BOUZARÉAH

LA WILAYA ORDONNE LEUR DÉMOLITION

Lire en page 7



LIGUE DES CHAMPIONS ARABE :
US MONASTIR 1 - ES SÉTIF 1

BONNE OPTION POUR LES AIGLES NOIRS DE SÉTIF

Lire en page 19

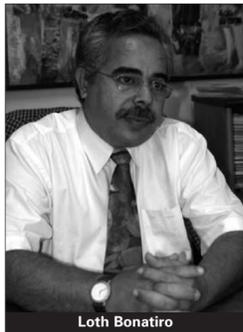
LEURS DOSSIERS N'ONT PAS ÉTÉ VALIDÉS

Les illusions perdues de sept prétendants

Ils n'ont donc pas souscrit aux dispositions de la loi organique portant code électoral et notamment dans le volet relatif à la collecte de 75.000 signatures de citoyens ou de 600 signatures d'élus.

PAR KAMAL H.

Les dossiers de 7 candidats à la candidature ont été rejetés par le Conseil constitutionnel. Selon le communiqué de l'institution de Boualem Bessaïeh, « des candidats ont déposé un nombre de souscriptions largement en deçà du seuil minimal exigé par la loi ». Ils n'ont donc pas souscrit aux dispositions de la loi organique portant code électoral et notamment dans le volet relatif à la collecte de 75.000 signatures de citoyens ou de 600 signatures d'élus. Selon une source de cette institution, deux prétendants parmi les



Loth Bonatiro



Omar Bouacha



Rachid Bouaziz

7 « recalés », en l'occurrence Omar Douifi et Amar Cherifi, deux illustres inconnus, n'ont même pas présenté des dossiers administratifs complets.

Pour ces prétendants au fauteuil de premier magistrat du pays, cela est synonyme d'un brusque retour, notamment pour certains, à la réalité. C'est certainement le cas pour Rachid Bouaziz qui, sans doute abattu par la nouvelle de sa disqualification de la course à la présidentielle, ne s'est pas présenté devant les journalistes, hier au

CIP (Centre international de presse), alors qu'il a prévu d'organiser une conférence de presse. Le candidat malheureux, âgé de 42 ans et qui a soutenu avoir déposé un dossier contenant plus de 75.000 signatures de citoyens collectées dans 25 wilayas du pays, est un syndicaliste connu dans les milieux de l'Éducation nationale puisqu'il détenait un poste de responsabilité au sein du SNTÉ (Syndicat des travailleurs de l'éducation). Ainsi donc, ce natif de Ain Oussara, qui a fait preuve d'un optimisme

excessif, a buté sur la dure réalité lui qui ne dispose pas d'un puissant appareil qui puisse l'aider à avoir le nombre suffisant de signatures. D'autres malheureux prétendants comme lui, à l'image de Ali Zeghdoud, Mohamed Hadeif, Omar Bouacha, qui sont pourtant présents sur la scène politique nationale depuis des « lustres » et disposant de surcroît de partis politiques, n'ont pu, eux aussi, franchir ce seuil des signatures. Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA), et qui a d'emblée opté

pour la formule de collecte de 600 signatures d'élus pensant peut-être que c'est plus facile que de collecter 75.000 signatures de citoyens, s'est rendu compte que se présenter à une élection présidentielle n'est pas, loin s'en faut, une simple sinécure. Omar Bouacha, premier responsable du mouvement El Infitah, est dans le même registre, lui qui a clamé haut et fort qu'il a réuni plus de 128.000 signatures de citoyens. Il n'a pu passer les mailles du filet du Conseil constitutionnel qui a, ainsi, rejeté son dossier alors que Mohamed Hadeif ne s'est fait aucune illusion quant à ses chances d'être retenu par l'institution de Boualem Bessaïeh. Le président du MNE (Mouvement d'espérance nationale) s'est présenté au Conseil constitutionnel le 23 février dernier, avec un dossier incomplet. Les deux derniers à avoir été recalés sont Loth Bonatiro, « renvoyé » à ses cogitations scientifiques sur les séismes, et Abdallah Tamine qui devra attendre une autre occasion pour s'illustrer sur le plan médiatique. **K. H.**

Les candidats à la présidentielle

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA LE RASSEMBLEUR

A 72 ans Abdelaziz Bouteflika est à lui seul une encyclopédie de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Témoin oculaire d'une bonne partie des événements de la Révolution algérienne, il sera après l'indépendance un acteur direct dans le retour de l'Algérie sur la scène internationale. Né le 2 mars 1937, M. Abdelaziz Bouteflika a milité très tôt pour la cause nationale. A peine a-t-il achevé ses études secondaires, il rejoint les rangs de l'ALN en 1956 au sein de laquelle il est chargé d'une double mission de contrôleur général de la wilaya V avant d'être affecté aux frontières méridionales du pays pour commander le « front du Mali ». Il rentre, en 1961, clandestinement en France dans le cadre d'une mission de contact avec les leaders historiques détenus à Aulnoy. Après l'indépendance, il est devenu à 25 ans le membre le plus jeune du premier gouvernement en occupant le poste de ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme. Il sera également membre de l'Assemblée législative en 1963 et sera nommé, la même année, au poste de ministre des Affaires étrangères. En 1964, il est élu par le congrès du Front de libération nationale en qualité de membre de Comité central et membre du Bureau politique. Il a amplement participé au «réajustement révolutionnaire» qui verra l'instauration du Conseil de la Révolution sous la présidence de Houari Boumediène. Il est ensuite nommé au poste de ministre des Affaires étrangères où il mènera jusqu'en 1979, une action diplomatique qui vaudra à l'Algérie un prestige, un rayonnement et une influence qui établiront notre pays comme un des leaders du tiers-monde. Grand chevronné des affaires diplomatiques, il est très tôt devenu l'interlocuteur recherché des grandes puissances en étant perçu comme le défenseur de la promotion des causes justes à travers le monde. Parmi ses exploits d'alors figurent notamment l'important rôle qu'il a joué pour l'unification des rangs arabes lors du sommet de Khartoum de 1967, puis lors de la guerre d'Octobre 1973 contre Israël. Sur le plan interne, M. Bouteflika a réussi à instaurer des relations de bon voisinage et de fraternité avec les pays limitrophes et a contribué à l'échec de l'embargo contre notre pays suite à la nationalisation des hydrocarbures. Il rentre de plain-pied dans les annales de l'histoire de l'Algérie indépendante en



présidant la 29ème session de l'Assemblée générale des Nations où il donne la parole à feu Yasser Arafat. En 1978, à la mort du président Boumediène et en sa qualité de plus proche compagnon du défunt il prononce l'oraison funèbre. Après les événements d'Octobre 88, il est signataire de la «motion des 18» et est élu membre du Comité central du FLN en 1989. Il décline toutes les propositions qui lui sont soumises, même celle liée à une éventuelle accession au poste de chef de l'Etat en 1994. Quatre ans plus tard, il fait part de sa décision de se présenter, en qualité de candidat indépendant, à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999. Abdelaziz Bouteflika est élu Président de la République le 15 avril 1999. Escomptant avoir les «coudées franches», il s'exprime de cette façon : «Je refuse d'être le trois-quarts d'un président». M. Bouteflika ouvre tout de suite après son élection plusieurs fronts. Il s'attaque aux secteurs de la justice, de l'éducation et même de l'Etat en installant des commissions de réforme. Bien sûr, l'ossature de son programme était celle du recouvrement de la paix. Il orchestre brillamment une Concorde civile qu'il fera développer dès sa réélection en 2004 pour un second mandat en Réconciliation nationale. Il décide de «continuer son œuvre» en se portant candidat pour briger un troisième mandat à l'occasion des élections d'avril prochain avec à son actif le bilan d'une décennie d'intense labeur. **S. H.**

LOUISA HANOUNE LA FEMME AU VERBE DIRECT

Issue d'une famille pauvre des montagnes de Jijel, Mme Louisa Hanoune est née le 7 avril 1954. En pleine Guerre de Libération elle a dû fuir avec toute sa famille vers la ville d'Annaba après que la maison de ses parents eût été plastiquée par l'armée française. Sa famille n'avait emporté avec elle qu'un quinquet de fortune en plus de quelques objets de l'époque. Un triste souvenir qui fera d'elle une fois grande une grande collectionneuse de lampes à pétrole.

A l'indépendance, Mme Louisa Hanoune est la première femme de sa famille à aller à l'école. «J'étais convaincu, que c'est ce droit à l'instruction qui allait complètement modifier la place, la représentation des femmes dans notre société», martèle-t-elle jusqu'à présent. Un droit pour lequel, une fois devenue pubère, elle devra âprement se battre y compris au sein de sa propre famille. Après avoir obtenu le baccalauréat, elle poursuit des études de droit à l'université d'Annaba. Vite emportée par «l'effervescence socialiste» de l'Algérie nouvellement indépendante, Louisa Hanoune entame toutes les démarches possibles à l'époque pour forger sa conscience politique. «Tout le pays bruisait encore de la guerre de Libération, tout le monde parlait de socialisme, de justice, de progrès. L'Algérie était à la pointe du combat anti-impérialiste... On était complètement solidaires des Palestiniens, leur cause était la nôtre. On était contre l'apartheid en Afrique du Sud, on parlait du Vietnam, j'ai grandi comme toute notre génération dans cette atmosphère militante, de combats», avoue-t-elle plus tard.

Sous les affres du parti unique, Louisa Hanoune milite dans des groupes féministes qui manifestent contre le Code de la famille, adopté à l'époque par



l'Assemblée populaire algérienne en 1984. Elle devient ensuite membre d'un parti clandestin d'extrême-gauche qui est l'Organisation socialiste des travailleurs (OST). Ce farouche militantisme lui vaudra cher et lui a fait payer au prix fort sa liberté. En effet, elle est arrêtée en 1986 et passera six mois à la prison de Berrouaghia. Son chef d'accusation était celui «collé» à tous les militants hors des rangs FLN de l'époque. Il s'agit d'«atteinte à la sécurité de l'Etat et constitution d'association illégale». Après l'avènement du pluralisme politique en 1989, suite aux événements sanglants d'Octobre 88, Hanoune fait partie des fondateurs du Parti des Travailleurs dont elle a toujours été le porte-parole avant d'être élue en 2007 au poste de secrétaire générale de ce même parti.

En 2000, elle est la première femme algérienne candidate à l'élection où elle a obtenu 1 % des suffrages exprimés soit 101.630 voix. Ceci ne la décourage nullement et la pousse même à aller d'avantage de l'avant pour se porter, une nouvelle fois candidate à l'élection présidentielle d'avril prochain. **S. H.**

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL A REJETÉ LEURS DOSSIERS

Les recalés à la première épreuve

Le Conseil constitutionnel déclare avoir enregistré que certains candidats ayant déposé des dossiers incomplets ont tenté de les compléter après expiration du délai légal, soit au-delà du 23 février 2009 après minuit.

PAR SADEK BELHOCINE

Le Conseil constitutionnel a délibéré dans ses séances du 24 février au 02 mars 2009 et a rendu public, lundi tard dans la soirée, la liste des candidats à l'élection du président de la République arrêtée, suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms, comme suit :

M. Bouteflika Abdelaziz, M. Touati Moussa, Mme Hanoune Louiza, M. Rebaïne Ali Fawzi, M. Mohand Ouissaid Belaid, M. Younsi Mohammed Jahid. Dans un communiqué, diffusé le

même jour, le Conseil constitutionnel rappelle qu'il a enregistré le dépôt, par les candidats eux-mêmes, de 13 dossiers de candidature auprès de son greffe à l'expiration du délai légal de dépôt des dossiers de candidatures à l'élection du président de la République fixé au lundi 23 février 2009 à minuit. L'institution présidée par Boualem Bessaïeh rappelle également qu'elle « a reçu tous les candidats et a accepté le dépôt de l'ensemble des dossiers, fussent-ils incomplets avant de procéder à leur vérification et de s'assurer de leur validité ». Néanmoins, remarque le Conseil constitutionnel, si la plupart des candidats ont accompagné leurs dossiers de candidature de formulaires de souscription de signatures d'électeurs ou d'élus, ou des deux à la fois, il constate, toutefois, que des candidats ont déposé un nombre de souscriptions largement en deçà du seuil minimal exigé par la loi. Dans ce contexte, le Conseil constitutionnel déclare avoir enregistré que certains candidats ayant



Boualem Bessaïeh a rendu publique la liste des 6 candidats retenus.

déposé des dossiers incomplets ont tenté de les compléter après expiration du délai légal, soit au-delà du 23 février 2009 après minuit, ce qui est en contradiction absolue avec l'article 158 de la loi électorale. Soucieux également d'entourer l'opération de contrôle des souscriptions de signatures de

la transparence et de l'efficacité nécessaires et en vue de lui conférer toute la crédibilité, le Conseil constitutionnel a assuré avoir « fait appel à des magistrats et à des conseillers de la Cour suprême et du Conseil d'Etat pour l'assister dans la vérification de la validité des souscriptions de signatures »,

se félicitant quant aux bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération de contrôle des signatures qui a été empreinte de transparence et du strict respect des dispositions constitutionnelles et législatives applicables aux conditions de candidature à la magistrature suprême de l'Etat. **S.B.**

Les candidats à la présidentielle

MOUSSA TOUATI L'homme de la revanche



M. Moussa Touati est né en 1953 à Beni Slimane, dans la région de Médéa. Il poursuit ses études secondaires en 1969 et 1972 à Benghazi, puis à Damas. Il s'engage dans les rangs de l'Armée populaire nationale en 1972 pour une durée de 5 années avant de quitter ce corps pour intégrer la Douane en 1977. Un emploi qu'il ne gardera pas longtemps puisqu'en 1980 il opte pour devenir un fonctionnaire de police.

En 1988, il crée, aux côtés de «plusieurs amis de parcours», l'Organisation nationale des enfants de chouhada après avoir fait le choix de quitter, une année auparavant, les rangs du FLN. Il crée, en 1992, la Coordination nationale des enfants de chouhada (CNE) dont il deviendra président durant près de 7 ans. M. Moussa Touati a ensuite fondé le Front national algérien (FNA) en 1999. Se portant candidat pour l'élection présidentielle en 2004, il sera recalé faute d'avoir pu décrocher le parrainage en termes de signatures nécessaires. Il fera alors le choix de faire campagne pour Ali Benflis

Parti de rien, sans bagage ni réseaux d'influence, le patron du plus jeune parti du pays est actuellement la troisième force politique du pays pour être maintenant présidentiable.

Actuellement, il compte 1.578 élus locaux, 277 régionaux et 16 députés à l'Assemblée populaire nationale. « Nous sommes le parti des zawalaya », aime à dire M. Touati. C'est d'ailleurs avec ce genre de formule qu'il a réussi à drainer beaucoup de monde derrière lui. **S. H.**

ALI FAWZI REBAÏNE Le téméraire



Ce n'est pas la première fois que M. Fawzi Rebaïne est candidat à l'élection présidentielle. Il avait déjà créé la surprise en participant au sprint final en 2004. Opticien de profession, il est né le 24 janvier 1955 à Alger. M. Ali Fawzi Rebaïne était membre fondateur de l'Association des fils et filles de Chahid de la wilaya d'Alger en février 1985. Et il est, durant la même année, membre Fondateur de la première ligue des Droits de l'homme en juin 1985. Il est arrêté le 05 juillet 1985 pour atteinte à la sûreté de l'Etat et constitution d'association illégale et il sera condamné à 13ans de prison à Lambèse (Batna). Il est libéré le 26 avril 1987 après une grâce présidentielle. Il préside l'association des fils et filles de Chahid de la Wilaya d'Alger jusqu'au mois de mars 1990. Il est également membre Fondateur du Comité national contre la torture, suite aux événements du 5 octobre 1988. Il sera plus tard, l'un des membres fondateurs et secrétaire général du parti de Ahd 54, le 27 avril 1991. Il sera réélu secrétaire général du Parti au congrès des 5 et 6 mai 1988. Un poste auquel il a également été reconduit lors du congrès d'avril 2002. **S. H.**

MOHAMED SAÏD Le journaliste diplomate

L'ancien membre fondateur et secrétaire général, porte-parole du Mouvement Wafa (non agréé), Mohamed Saïd, de son vrai nom Mohand-Ouissaid Belaid, est l'un des six candidats à la candidature à l'élection présidentielle qui a passé l'examen du Conseil constitutionnel. Issu d'une famille nombreuse du village de Bouadnane, perché sur les contreforts des monts du Djurdjura (Tizi-Ouzou), le candidat Mohamed Saïd a vu le jour le 20 janvier 1947. Il entre très tôt dans le monde du travail, il est correspondant du quotidien régional en langue française *An Nasr* (1965-1967), tout en poursuivant son cursus universitaire à l'université d'Alger où il décroche une licence en droit public international et un certificat en sciences politiques (1971). Ses premiers pas dans la politique, il les fera en tant que président du Mouvement national des étudiants algériens engagés, durant les années 1968-1969, période de luttes engagées pour l'émancipation des peuples d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Il revient durant les années 1968-1974, à ses premières amours, le journalisme, à la Télévision nationale, puis rédacteur en chef de la revue *ECHABAB*. Il consacre une bonne partie de sa carrière professionnelle au monde des médias. Il est successivement, directeur du Centre algérien d'information et de culture à Beyrouth, directeur du quotidien national ECHAAB et enfin Directeur général de l'APS (Algérie Presse Service). Appelé à d'autres fonctions durant les années 1982-1983, il occupe la direction presse-information et sera porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Sa carrière diplomatique qui sera des plus riches vient de commencer. Ministre conseiller près de l'ambassade d'Algérie à Djeddah et représentant de l'Algérie auprès de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique), et il est tout à fait logique qu'il se retrouve ambassadeur dans un pays de la région, le Bahreïn, durant quatre années (1986-1989), avant de rejoindre le siège des AE en tant que ministre plénipotentiaire d'où il fera ses adieux au monde diplomatique qu'il a bien servi de longues années durant. Lors de l'élection présidentielle, il est chef de communication du candidat, le Dr Taleb Ibrahim, dont on dit qu'il est le bras droit. Les efforts de l'ex-chef de la diplomatie algérienne et de Mohamed Saïd de créer le Mouvement Wafa qui ont fait long feu, ont précipité le retrait de la vie politique de l'ancien ministre des AE, laissant le champ libre au candidat à l'élection présidentielle Mohamed Saïd, d'annoncer le 10 janvier dernier la création du parti Liberté et Justice. **S.B.**

DJAHID YOUNSI La voix des islamistes

Pour le secrétaire général du mouvement El Islah, ce sera une première. Mohamed Djahid Younsi fera ainsi son baptême de feu en tant que prétendant à la magistrature suprême, lui, qui a été, lors de l'élection présidentielle d'avril 1999, directeur de la campagne électorale du candidat Abdallah Djaballah. Natif de la ville de Annaba en 1961, ce candidat, comme diraient certains, a fait du chemin depuis cette dernière date et a gagné des galons puisque, à la faveur de la crise interne qui a secoué le mouvement El Islah et l'éviction de son ex-président, Abdallah Djaballah, Djahid Younsi est devenu l'homme fort de cette formation islamiste et, notamment, depuis le congrès de Ain-Benian en 2005. Figure de proue du mouvement de redressement qui a engagé un bras de fer avec Djaballah et ses partisans au sein d'El Islah, Younsi a, dès son jeune âge, soit vers la fin des années soixante-dix, été déjà séduit par le discours des islamistes.

A l'université de Annaba, où il préparait un ingénieur d'état en génie mécanique au début des années quatre-vingts et qui était à l'époque une place forte de la «djamaa islamiyah» que dirigeait Djaballah, il fait la connaissance de l'essentiel de l'encadrement de ce qui allait devenir, dès l'ouverture démocratique et l'avènement du multipartisme, le mouvement Ennahda. Lors du 1er congrès de ce parti, en 1994, Djahid Younsi est élu au sein du Conseil consultatif avec, en prime, la responsabilité de «chapeauter» les wilayas du nord constantinois. Djahid Younsi, qui enseignait à l'université de Guelma, plus précisément à l'institut de génie mécanique, avant d'en devenir directeur, est détenteur d'un doctorat en robotique obtenu à l'université de Paris. Il dispose aussi d'un DEA, spécialité acoustique, obtenu à l'université Louis Pasteur de Strasbourg. Djahid Younsi a été élu, lors des législatives de 1997, député dans la circonscription de Annaba sur la liste du mouvement Ennahda. Il a été réélu pour un deuxième mandat en 2002 à l'APN, mais cette fois sur la liste du mouvement El Islah. **A. S.**

AU 8ÈME JOUR DE GRÈVE

80% DES PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE ONT SUIVI LE MOT D'ORDRE

Ces praticiens, qui se considèrent mal payés, porteurs de tout le secteur sanitaire public, en appellent maintenant au premier Magistrat du pays pour faire aboutir leurs revendications.

PAR MEROUA TAOUAHRIA

Au 8ème jour de grève, les praticiens de la santé publique sont plus déterminés que jamais à faire aboutir leurs revendications. Ils ne faiblissent pas et « serrent les rangs ». Selon les dires du président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), initiateur de la grève ouverte, « les rangs se renforcent de plus en plus et de nouveaux grévistes rejoignent le mot d'ordre ».

Contacté hier, par Midi Libre, le Dr. Bensebaini, président du SNPSP, dira que le mot d'ordre est suivi dans 33 wilayas par des médecins généralistes, des spécialistes, des chirurgiens dentistes et des pharmaciens, affiliés au Syndicat national des praticiens de la santé publique. Les établissements hospitaliers publics et autres polycliniques n'assurent ainsi que le service minimum depuis le 24 février dernier.

Après s'être situé autour de 78%, les



Bon nombre de médecins ont rejoint le mouvement.

premiers jours du débrayage, le taux dépasse les 80%, selon le président du SNPSP.

Ce dernier explique « cet engouement » par le silence du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière. « C'est à cause de l'indifférence affichée par la tutelle et son mutisme que les praticiens de la santé publique nous ont rejoint. Depuis que nous avons été estés en justice, nous

n'avons eu aucun autre écho », a relevé notre interlocuteur. Ainsi, les praticiens qui n'avaient pas suivi le mot d'ordre, dès le 24 février dernier, ont rejoint le mouvement de protestation par la suite. Et ce, à l'image des praticiens de la wilaya de Taref, ou bien encore d'Illizi.

Et au sein des wilayas ayant rejoint le mouvement de débrayage dès le début, le taux de suivi augmente. C'est le cas dans la wilaya de Sétif qui a atteint les

60% alors qu'il était de 50%.

« Nous ne demandons que nos droits en comparaison avec les autres catégories socioprofessionnelles tels que les enseignants universitaires qui ont déjà leur statut. Nous voulons la promulgation du statut particulier de la profession et l'ouverture des négociations pour l'instauration d'un régime indemnitaire », a rappelé le président du SNPSP.

Ces praticiens, qui se considèrent mal payés, porteurs de tout le secteur sanitaire public, en appellent maintenant au premier magistrat du pays pour faire aboutir leurs revendications. « Nos doléances ne sont plus orientés uniquement vers notre tutelle mais vers le Président de la république. Il sait que, malgré la fuite des cadres, nous sommes restés dans des conditions de travail difficiles. Il est à même de nous encourager à continuer à exercer notre métier en Algérie » a ajouté Dr. Bensebaini.

Interrogé sur les pressions exercées par les administrations sur les grévistes, notre interlocuteur relèvera qu'elles continuent. « Nous nous y attendions. Les directeurs demandent la liste des grévistes pour d'éventuelles ponctions sur salaires. Mais nous continuons notre débrayage », a-t-il souligné.

M. T.

LE FONDS NATIONAL DE RÉSERVE DES RETRAITES ACCUMULE 60 MILLIARDS DE DA

La CNR en mesure d'assurer le paiement des allocations de retraite

La Caisse nationale de retraite est actuellement en mesure d'assurer le paiement des allocations de retraite. La CNR, qui a déboursé près de 290 milliards de DA en 2008, y compris les dépenses de solidarité nationale, n'a pas de problème de déséquilibre financier, et si cela devait avoir lieu, les pouvoirs publics ont prévu des solutions à l'exemple du Fonds national de réserve des retraites.

A ce sujet, M.Djawad Bourkaib, le directeur de la sécurité sociale au ministère du Travail et de la Sécurité sociale a rappelé hier sur les ondes de la Chaîne III qu'en 2006, une mesure présidentiel-

le d'une grande importance a été mise en place. Il s'agit de la création de ce fonds financé et alimenté essentiellement des revenus de la fiscalité pétroliè-

re à hauteur de 2%. " Ce fonds qui garantit les équilibres financiers de la CNR est unique en Afrique et rare dans le monde; il n'existe que dans quelques

pays développés" a tenu à préciser le directeur de la sécurité sociale. Ce fonds accumule aujourd'hui 60 milliards de DA et il est prévu, selon les propos du directeur de la sécurité sociale, qu'il dépasse les 90 milliards de DA à la fin de cette année. "Ce fonds est une garantie, c'est une manière d'être prévoyant pour la pérennité du système de sécurité sociale" a tenu à préciser ce responsable.

R.N.

Nouveau dispositif de soins gratuits pour les retraités

Jeudi prochain aura lieu le lancement officiel de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de soins gratuits pour les retraités. En effet, le système du tiers payant du médicament sera élargi, au profit des retraités, aux autres soins de santé grâce aux dispositifs du médecin traitant. L'opération sera lancée à partir d'une wilaya pilote et elle sera généralisée par la suite dans les villes où la carte chiffa est opérationnelle pour ensuite être élargi au niveau national à l'horizon 2011-2012. Annaba a été choisie comme wilaya pilote

TARIK IBN ZIAD, EMBUSCADE DES FORCES DE L'ANP

3 terroristes abattus et une arme récupérée

Lundi dernier, vers minuit, les unités de l'ANP ont tendu une embuscade à un groupe armé dans la région de Tarik Ibn Ziad, au douar Sfifef, près de l'oued Rahil. Au cours de l'accrochage qui s'en est suivi, les forces de l'ANP ont abattu 3 terroristes et récupéré une arme de type kalachnikov. Les corps ont été transportés vers l'hôpital de Khemis Miliana pour identification. Une vaste opération de ratissage a été menée pour débusquer les autres éléments qui se sont repliés à la faveur de l'obscurité. Il faut noter que cette région a été toujours une zone de passage pour les groupes terroristes. Le 11 septembre dernier, dans la même région, un groupe a été anéanti par les forces de l'ANP. 10 terroristes ont été tués et 15 armes récupérées.

El Miliani

PUBLICITÉ

SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

4.000 projets pour 100 milliards de DA

La mise en œuvre du schéma directeur de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture pour les 15 prochaines années est considérée comme un véritable outil de dynamisation du secteur.

PAR AMAR AOUIMER

Secteur stratégique pour la sécurité alimentaire du pays, la pêche et l'aquaculture focalisent l'attention des responsables du ministère de la Pêche et celui de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que les professionnels du secteur venus en masse au deuxième



Promoteurs au salon de la pêche

Ph / Fouzi Bouadiat

jour de cette importante manifestation économique et commerciale internationale.

L'engouement et l'intéresse-

ment des visiteurs et des jeunes promoteurs montrent la volonté des Algériens de développer l'industrie de la pêche qui s'étend de

l'élevage des poissons et d'alevins dans les barrages et les parcs aquatiques aux grandes opérations des pêcheurs professionnels ainsi qu'aux industries de transformation et de conservation.

Ainsi, les autorités ont l'intention de préserver la ressource halieutique et assurer le développement durable en impliquant directement les différents intervenants dans la chaîne de production.

La mise en œuvre du schéma directeur de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture pour les 15 prochaines années est considérée comme un véritable outil de dynamisation du secteur qui nécessite de grands investissements directs et à long terme afin de mener à bien plus de 4.000 projets d'un montant global de plus de 100 mil-

liards de DA.

C'est la preuve irréfutable de la volonté des pouvoirs publics de promouvoir la pêche en multipliant les formes de partenariat et de coopération avec les pays avancés en matière de développement des ressources halieutiques, notamment avec l'Italie et le Japon, ainsi que la Turquie qui vient de conclure des contrats avec les autorités algériennes.

La diversité des pays participants à ce Salon, à savoir la France, l'Italie, l'Espagne, l'Égypte, l'Inde, la Turquie et la Grèce, ainsi que l'Iran, tous des pays ayant une longue tradition et une grande expérience en matière de pêche, sont présents à cet événement pour décrocher des conventions et des accords de partenariat avec les entreprises algériennes.

A. A.

NACEREDDINE SEFTA, REPRÉSENTANT DE LA FIRME HONGROISE INNOFLEX

«Notre but est de nous rapprocher des investisseurs»

Déterminé à aider les promoteurs algériens de la pêche et de l'aquaculture, notamment en leur apportant l'assistance nécessaire sur le plan technologique, Nacereddine Sefta, représentant de la société hongroise Innoflex, est optimiste quant à l'intensification de la coopération entre les entreprises algériennes et la société qui l'emploie. Il apprécie la qualité de partenariat et le sens de collaboration des armateurs et des pisciculteurs, ainsi que des aquaculteurs algériens avides de développer et de vulgariser cette activité de reproduction de poissons d'eau douce.

Quel est l'objectif essentiel de votre participation à ce Salon ?

Nacereddine Sefta : Notre but consiste à être constamment sur le terrain afin de nous rapprocher des investisseurs et donner une idée réelle de nos activités dans la perspective de développer la coopération avec des partenaires algériens partant de projets

concrets.

Qu'en est-il de vos projets ?

Depuis une dizaine d'années, nous avons lancé des projets sur le marché, notamment ceux ayant trait au développement de l'industrie halieutique et piscicole.

Ainsi, nous avons fait l'étude préliminaire de faisabilité pour la réalisation d'un système d'étangs d'élevage d'alevins au service de l'écloserie piscicole mobile dans un site localisé dans la région de Sétif.

Il y a également des projets de retenue collinaire destinée à développer ce système de pêche piscicole, notamment à Merhouma, une localité de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

La société Innoflex Ltd Co. For Technical and Constructing in aquaculture a, également, participé à l'étude et la réalisation d'une ferme d'élevage de poissons d'eau douce à Harreza, une bourgade située dans la wilaya d'Aïn Defla. L'objectif de la réalisation de cette salle d'aquaculture consiste à vulgariser la pêche et le métier marin, notamment, en cette période d'installation des infrastructures.

Sur quoi repose exactement la

coopération entre l'Algérie et la Hongrie dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ?

Entre avril et mai, on assistera aux cycles de reproduction des poissons au cours desquels il est question de collecter 40 millions d'alevins; mais notre stratégie prévoit également le peuplement et le repeuplement des barrages en poissons d'eau douce, sachant que l'Algérie importe la matière première de Hongrie. Le type de partenariat que nous préconisons repose essentiellement sur le transfert de technologie et l'exportation d'alevins vers l'Algérie. Le résultat est positif conformément au marché conclu avec le ministère de la Pêche où nous encourageons les professionnels du métier et les travailleurs du secteur à venir faire des éclosions et réaliser des projets d'aquaculture. Nous apportons le savoir-faire et la technologie nécessaire pour la reproduction des poissons en formant des ingénieurs algériens qui vont assurer la continuité des systèmes de reproduction et d'aquaculture.

Propos recueillis par A. A.

UGO ANDOLINA, GÉRANT DE LIGURMOTOR

«Nous cherchons des partenaires algériens»

Spécialisé dans la construction navale et l'installation des moteurs dans les bateaux, Ugo Andolina dirige la société Ligurmotor qui entretient une forme de partenariat encourageante avec des opérateurs économiques algériens versés dans le secteur de la pêche.

Il estime que la formation des techniciens et les échanges d'expérience entre les deux parties sont en mesure d'accroître les opportunités de coopération entre l'Italie et l'Algérie dans le bassin méditerranéen.

Midi Libre: Qu'attendez-vous de cette quatrième édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture ?

Ugo Andolina: Nous sommes en Algérie pour trouver des partenaires et notre participation au salon international de la pêche et de l'aquaculture est une occasion pour nous permettre de nouer des relations de coopération avec des opérateurs et des compagnies algériens du secteur marin.

De quoi vous occupez-vous au juste ?

Nous avons établi des contacts avec des amis et collaborateurs algériens auxquels nous proposons un partenariat.

Nous assurons la prise en charge des étudiants en formation, ainsi que le perfectionnement des techniciens pour le développement des systèmes de vente de moteurs de mer pour la petite pêche spécialement.

Existe-t-il des projets de coopération spécifiques ?

Nous avons entamé des négociations avec nos partenaires avec lesquels nous avons défini les conditions de travail et les différentes formes de joint-venture, ainsi que les opérations de prise en charge pour la fourniture de matériels et des moteurs.

Nous effectuons des travaux et des placements de moteurs dans les bateaux et différentes opérations de construction navale chez nos partenaires algériens avec lesquels nous envisageons d'intensifier la coopération.

A. A.

COOPÉRATION

Des industriels et hommes d'affaires tunisiens à Alger

PAR RAFRAF M.

Une importante délégation composée de 9 hommes d'affaires et d'industriels tunisiens membres de la Chambre de commerce et d'industrie du nord ouest de la Tunisie séjournera, dans le cadre des relations économiques entre les deux pays, du 7 au 10 mars en cours dans la ville de Annaba. Cette mission tunisienne, issue des différents

secteurs d'activités économiques, effectuée, outre les contacts prévus avec les opérateurs économique annabis sous le patronage de la Chambre de commerce et d'industrie de Annaba, des visites sur des sites opérationnels dans la zone industrielle de la wilaya où sont notamment implantées des unités versées dans l'industrie du plastique, l'électronique et le matériel médical (production de seringues jetables). Sont

également prévus, au programme des visites, des PME-PMI activant dans l'industrie agro-alimentaire et la transformation des produits sidérurgiques, branches très ciblées, indique-t-on, par les industriels tunisiens. Ces rencontres entre opérateurs maghrébins stimulent la dynamique des échanges d'expériences et d'affaires et contribuent à concrétiser les projets de partenariat souligné-t-on du côté de la Chambre

seybouse de Annaba de par les opportunités offertes par le tissu économique et industriel annabi. Très actifs dans les branches de l'agro-alimentaire et de la sidérurgie, de nombreux investisseurs tunisiens, en partenariat avec leurs homologues annabis, ont réussi à développer des joint-ventures dans plusieurs créneaux, apportant aussi un plus au développement économique local, à l'image de Capromet qui emploie

plusieurs centaines de travailleurs dans la zone industrielle de Pont Bouchet. Il faut sans doute rappeler, à cet effet, que la coopération économique entre la Tunisie et l'Algérie a, ces deux dernières années, amorcé une phase décisive dans son évolution via la commission mixte et la chambre commune de commerce pour booster le partenariat économique entre les deux pays.

R. M.



EVE 2009 VIT SA 5^E ÉDITION

Salon international de la femme du 4 au 9 mars à la Safex



Le Salon international de la femme, Eve 2009, se tiendra, pour sa cinquième édition, du 4 au 9 mars prochain, au Palais des Expositions des Pins maritimes. Cet événement est placé sous le patronage de la ministre délé-

guée auprès du ministre de la Santé, de la Population, chargée de la Famille et de la Condition féminine ; Selon M Hocine Saïbi, le salon verra la participation d'un grand nombre d'intervenants dans le domaine du bien-être féminin. Ainsi, plus de 1 600 m2 seront réservés exclusivement à la femme et son environnement. «Des exposants nationaux mais aussi des représentants de grandes marques de cosmétiques ont annoncé leur participation», Bourgeois, Palmolive, Hankel, Nestlé et d'autres, tous les secteurs d'activité relatifs à l'univers de la femme seront représentés à travers des espaces de prêt-à-porter et d'accessoires, de coiffure et cosmétiques, de décoration d'intérieur, de bien-être et fitness, de nutrition, ainsi qu'un espace mère et enfants. Un espace animation est également prévu avec l'organisation de shows de coiffure et d'esthétique et de défilés de mode. Un grand concours d'esthétique et de coiffure est par ailleurs programmé.

C. K.

PLUSIEURS COMMUNES D'ALGER CONCERNÉES

Perturbation et suspension de l'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable sera successivement perturbée et suspendue aujourd'hui dans certaines communes d'Alger, indique un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Ainsi, l'alimentation en eau potable sera perturbée au niveau des communes de Bouzareah (en partie) et de Hammamet (en partie), suite à des travaux de remplacement d'une nouvelle pompe sur la station de production de la société, précise-t-on de même source. L'alimentation en eau potable reprendra "progressivement" dès l'achèvement des travaux, a assuré la SEAAL. Par ailleurs, l'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui au niveau de la commune de Staoueli (centre-ville Staoueli), suite à des travaux de nettoyage du réservoir sur le réseau de distribution, ajoute-t-on. L'alimentation en eau potable reprendra également de manière progressive dès l'achèvement des travaux, selon le communiqué.

APS

IL AURA LIEU À LA SALLE «MOHAMED-BOURAS»

Horizons rend hommage au moudjahidates

C'est à la salle Mohamed Bouras au musée d'El Moudjahid à Riadh El Feth que se déroule demain une cérémonie en hommage aux moudjahidates condamnées à mort par la justice coloniale. L'occasion la Journée internationale de la femme, que notre confrère « Horizons » tient à marquer en s'inclinant devant le combats de celles nombreuses à avoir mis l'Algérie avant tout. La cérémonie hommage est placée sous le haut patronage du président de la République.

POUR FACILITER LEUR INTERVENTION

Des motos pour les pompiers

La Direction générale de la Protection civile a décidé d'acquérir une cinquantaine de motocyclettes pour ses besoins d'interventions urgentes, particulièrement en milieu urbain.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Après les policiers et les gendarmes, des pompiers motards vont bientôt faire leur apparition dans nos villes, notamment dans les grandes agglomérations.

La Direction générale de la Protection civile a décidé d'acquérir une cinquantaine de motocyclettes pour ses besoins d'interventions urgentes, particulièrement en milieu urbain. C'est la nouvelle que le *Midi Libre* a appris, hier, auprès de M. Bernaoui, chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile pourront ainsi effectuer des interventions rapides et légères, en cas de sinistres graves ou d'intoxications au gaz, pour sauver des personnes en danger.

L'utilisation de la moto peut s'avérer efficace et déterminante dans les grandes villes, notamment à Alger, confrontées à d'inextricables problèmes de circulation urbaine.

La congestion du trafic urbain



La Protection civile est dotée de moyens d'intervention rapides.

Moh W. Midi Libre

retarde souvent l'intervention des véhicules spécialisés de la Protection civile. À Alger, certains quartiers du centre-ville deviennent quasiment inaccessibles durant plusieurs heures de la journée à cause des bouchons, ou encore dans les quartiers et ruelles étroites qui rendent l'accès difficile aux grands véhicules des pompiers, du fait du stationnement anarchique sur les deux côtés de la chaussée.

En 2007, la direction de la Protection civile a acquis six de ces motos pour intervenir dans Alger. Ce qui fait dire à M Bernaoui, que l'opération est réussie, «nos ser-

vices ont pu intervenir dans plusieurs cas un peu partout dans la capitale, surtout dans les quartiers ou la circulation est très dense, ce qui provoque d'interminables bouchons». Après Alger, ce sont les villes d'Oran et de Constantine qui vont bénéficier de ce moyen de locomotion «L'opération va être généralisée à toutes les grandes villes d'Algérie» indique M Bernaoui qui estime que cela aidera grandement les éléments de la Protection civile pour pouvoir assurer du mieux possible leur mission et sauver des vies humaines.

C. K.

CONSTRUCTIONS ILLICITES QUI LONGENT LES OUEDS DE BOUZARÉAH

La wilaya ordonne leur démolition

PAR LAKHDARI BRAHIM



Les maisons construites en bordure d'oueds présentent des dangers.

Les habitations illicites et autres bidonvilles construits de part et d'autres des nombreux oueds qui traversent la commune de Bouzaréah sont la cible des autorités locales qui comptent les éradiquer. C'est ce qui ressort de l'intervention de Abdelhamid Mameri, président de l'APC de Bouzaréah, sur les ondes de Radio El Bahja. L'invité de l'émission «Zoom sur les APC» a indiqué que l'opération d'éradication des constructions illicites et autres bidonvilles est menée de concert avec les services de la wilaya d'Alger. Il explique que la commune de Bouzaréah est une des communes de la capitale qui comptent un très grand nombre d'oueds, douze plus exactement. D'où le danger permanent qui guettent les habitants des mai-

sons construites sur les berges des oueds ou à proximité immédiate. La nature reprenant toujours ses droits, les responsables craignent les éventuelles inondations et les dangers qu'elles représentent. Ce qu'a vécu Bab El Oued en 2001 a édifié plus d'un.

D'ailleurs, le maire de Bouzaréah n'a pas manqué d'appeler ses administrés ayant «choisi » d'habiter en bordure des oueds d'être très vigilants lors des intempéries. Pour rappel, la wilaya d'Alger a initié le nettoyage de 75 oueds à travers la capitale sur une longueur de 200 km.

L'opération a coûté plus de 300 millions de dinars. 17 entreprises interviennent sur différents sites depuis août dernier pour terminer à la fin du mois en cours.

L. B.

Moh W. Midi Libre



DRAA BEN KHEDDA

Découverte d'un bébé abandonné

Un bébé abandonné a été retrouvé avant-hier vers 15 heures dans la ville de Draa ben Khedda par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou. Selon la cellule de communication de la Protection civile, il s'agit d'un nouveau-né de sexe féminin qui a été trouvé au niveau de la cité 400 logements (appelée communément cité DNC). Le bébé a été placé au niveau de la pouponnière de Boukhalfa (Tizi Ouzou).

Z. H.

MEKLA

Deux morts par asphyxie

Deux hommes sont morts par asphyxie avant-hier soir dans la commune de Souamaa (Daïra de Mekla). Selon la Protection civile, les deux victimes sont mortes suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage en gaz butane. Ils s'agit de O. K. 39 ans et de K. 73 ans tous deux originaires du village Iguer Guedmimène.

Z. H.

MILIANA

2 millions de DA dérobés chez un bâtonnier



Samedi dernier, vers huit heures trente du matin, des malfaiteurs pénètrent dans la villa de M. Bouamama, avocat et bâtonnier fort estimé au sein de la population, située au quartier Hamama, à la sortie de la ville. Ces malfaiteurs commencent leur sale besogne en ligotant l'épouse et les deux enfants du bâtonnier. Ensuite, ils s'emparent d'une serviette contenant 2 millions de DA. Alertés, les services de la sûreté de daïra se sont rendus sur les lieux pour effectuer une enquête. Les malfaiteurs sont activement recherchés. Aux dernières nouvelles, la serviette a été retrouvée vide au quartier des Amandiers au nord de la ville. Toujours en cette fin de semaine, une bande composée de 4 individus spécialisés dans la vente de kif traité a été neutralisée. Les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

El-Miliani

TÉLÉPHÉRIQUE DE REDJAOUNA

UN MOYEN DE TRANSPORT QUI SIED LE MIEUX

Pour la partie hôpital Belloua vers Redjaouna c'est le système de transport par téléphérique qui sied le mieux vu l'affluence des voyageurs, à savoir 300 personnes/jour.

PAR ZAHRA H.

La première phase de l'étude du téléphérique de Redjaouna a été présentée hier en conseil de wilaya par les trois bureaux d'études (algérien, français et belge) choisis pour cet important projet. Dans son intervention, le wali a rappelé que dans le cadre de l'amélioration du transport au niveau de la ville de Tizi Ouzou qui étouffe sous l'affluence des habitants des 67 communes de la wilaya, plusieurs opérations ont été inscrites dont la réalisation de la gare, la voie ferrée Tizi Ouzou-Oued Aïssi et le transport urbain par câble. Selon le groupement des bureaux d'études, si pour la partie hôpital Belloua vers Redjaouna c'est le système de transport par téléphérique qui sied le mieux vu l'affluence des voyageurs, à savoir 300 personnes/jour, et les conditions météorologiques, pour la partie kef Naadja-hôpital Belloua, le système à installer n'est pas encore arrêté. Les BET auront à choisir entre le télécabine débrayable ou



Le trajet Hôpital Belloua-Redjaouna sera relié par téléphérique au grand bonheur des usagers.

le funiculaire. Pour ce qui est du tracé, sur 04 versions, il a été décidé de retenir celle jugée plus complète et qui consiste en un point de départ à Kef Naadja, des stations respectivement à la nouvelle ville, le stade premier Novembre, la haute ville, l'hôpital Belloua et enfin un point d'arrivée au niveau du mausolée de Sidi Belloua à Redjaouna. Selon les experts, le flux prévisionnel des voyageurs est de 3.000 personnes/heure soit un flux global de 24.000 voyageurs/jour. Le délai de réalisation de l'étude est de

08 mois. Pour éviter du retard dans la réalisation du projet par des contraintes (conduite d'AEP non déplacé, nature juridique du terrain...), le wali a procédé à l'installation d'un comité d'assistance qui a pour mission d'assister les trois BET dans leur travail. Ce comité est composé de l'ensemble des services techniques de la wilaya et de l'APC. Sa coordination sera assurée par la direction des transports.

Z. H.

BÉJAÏA, PORTS

Séminaire international sur la gestion des terminaux à conteneurs

Les techniques de gestion et de développement des terminaux à conteneurs seront au centre d'un séminaire international prévu à Bejaïa du 10 au 12 mars prochains, a annoncé lundi son organisateur, Bejaïa Mediterranean Terminal (BMT).

BMT, exploitant du terminal du port de Bejaïa, une joint-venture algéro-singapourienne, organise, à l'intention des cadres des ports nationaux, un séminaire animé par les experts de "Portek International", un des majors internationaux en matière de gestion des plateformes logistiques en Asie. La rencontre propose, à la lumière de l'expérience Singapourienne, de "faire le point sur l'ensemble des techniques de gestion d'un termi-



nal à conteneur, et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer sa consistance, ses capacités, sa productivité et

en faire une entreprise performante et compétitive", selon le directeur général adjoint de BMT.

M. Ouzegdough, a précisé que le séminaire prévoit d'aborder l'importance du choix des équipements de manutention à y injecter les moyens de les rationaliser et la façon d'accroître en définitive la productivité de ces plate-formes.

La gestion informatisée, la sécurité, l'automatisation, le positionnement, les enjeux du passage portuaire (contrôle sur les coûts de transit), la gestion moderne des ressources humaines (coaching, évaluation des carrières, etc.) sont autant de thèmes également retenus à l'occasion de cette rencontre.

Une part belle sera consacrée au développement de la logistique en général, ainsi qu'aux enjeux des autoroutes de la mer, a-t-il ajouté. APS



GUELMA, HÔPITAL IBN ZOHR

IMPORTANTE OPÉRATION DE RÉHABILITATION

Les malades disposent, désormais, durant leur séjour de lits flambants neufs, du chauffage en hiver, de la climatisation en été et d'autres commodités.

PAR HAMID BAALI

Edifié en 1846 pendant l'occupation française, l'hôpital régional de Guelma, baptisé Ibn Zohr dès la reconquête de la Souveraineté nationale, est à juste titre considéré comme un précieux patrimoine de la ville. Implanté au centre-ville, cet établissement hospitalier est cher aux Guelmis qui ont vu le jour dans sa maternité et à tous ceux qui ont été traités dans l'un de ses services. Au début des années 80, un nouvel hôpital de 240 lits, un R+4, a été réalisé après que Guelma eut été promue wilaya à la faveur d'un découpage administratif.

Dans ce cadre, la DSP a piloté une importante opération de restauration de cet hôpital bi-centenaire qui fait à l'objet d'un judicieux lif-



Les Guelmis satisfaits du nouveau cadre de leur hôpital

ting. En effet, les services infectieux, phtisio, dialyse, acupuncture, radiologie, laboratoire et médecine légale ont refait peau neuve, à la grande satisfaction des malades et du personnel médical et para-médical. D'autre part, le compartiment cuisine a enregistré de salutaires travaux de mise à niveau bénéficiant de la dotation d'un lot d'équipements neufs qui permettront une meilleure prestation de services. Les malades disposent, désormais, durant leur séjour de lits flambants neufs, du chauffage en hiver, de la climatisation en été et

d'autres commodités. Les menus ont été notablement améliorés et des repas complets et riches sont préparés quotidiennement par le chef-cuisinier et des adjoints, sous le contrôle rigoureux d'un diététicien.

De toute évidence, l'hôpital Ibn Zohr renaît de ses cendres car il a subi une profonde réhabilitation : services spacieux, modernes, agréables ; équipements et matériel médical de pointe et une meilleure prise en charge des patients.

H. B.

SOUK-AHRAS, ZAÂROURIA

Réfection des trottoirs de la RN 16

PAR K.MEHRI

Dans le cadre du projet de modernisation de la RN 16 plusieurs chantiers ont été ouverts à la fois afin de refaire les trottoirs de cette double voie qui s'étend du chef lieu de la wilaya à la sortie nord de la ville au lieu dit el Mris. Des trottoirs dont la partie qui s'étend du rond-point Zaârouria au rond-point Chaâbani a été refaite il y a seulement une année, pour la seconde fois et de la même manière!

De tels projets ont engendré des désagréments considérables aux

automobilistes qui empruntent cette artère principale vers Annaba au nord, Tébessa au sud et le centre ville de Souk-Ahras puisque des tas de pierres et de bordures enlevées sont quotidiennement déposées au milieu et aux abords de la route ce représente un réel danger pour les véhicules et risque de provoquer des accidents, «de tels déchets devraient être enlevés immédiatement» suggèrent les passants, de plus, ces opérations devraient se dérouler la nuit lorsque la densité de la circulation est faible». Les observations recueillies auprès des passants ne

s'arrêtent pas là. «On devrait, disent-ils, penser tout d'abord à réhabiliter les routes détériorées à l'intérieur de la ville et des quartiers périphériques et dont certaines sont devenues complètement impraticables à cause des crevasses et nids de poule à l'image des cités Berral-Salah, Ahmed-Loulou, Sidi Messaoud, Grand-Bordj, et Draia Ahmed pour ne citer que celles-là sans parler des avaloirs au milieu et aux abords des chaussées qui jusqu'à présent n'ont toujours pas été élevés au niveau de la chaussée.»

K. M.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ, VANDALISME

Deux mosquées cambriolées

PAR M. ALLOUACHE

Les habitants de la commune d'El Euch, au sud du chef-lieu de wilaya, ont appris avec indignation le vandalisme et le vol qui ont visé deux mosquées Oussama Benzid et Otmane Ben Affane sises à El Makhazen. L'auteur de cet acte abject n'est autre qu'un habitant du même village, un jeune de 19 ans répondant aux initiales de M.H. qui n'a pas tardé à se faire arrêter par les

éléments de la gendarmerie. Traduit devant le procureur, le mis en cause est derrière les barreaux, apprend-on de source sûre.

Selon la même source, la faction des recherches de la Gendarmerie nationale a pu mettre hors d'état de nuire le 24 février un dealer âgé de 38 ans domicilié à la cité de 217 logements à Bordj Bou Arréridj.

Munis d'un mandat de perquisition, les éléments de cette faction cynophile sont tombés sur 1.421

grammes de cannabis et 16 millions de centimes provenant de la vente de cette substance.

Le domicile d'un autre présumé complice âgé de 37 ans a été également perquisitionné, mais rien n'y a été trouvé.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur qui a ordonné d'écrouer le premier et de laisser en liberté provisoire le second.

M. A.

SOUK AHRAS

Session houleuse à l'APW

Comme à l'accoutumée, la session de l'APW de Souk Ahras, ouverte hier a été marquée par un débat houleux opposant l'élus FNA Taleb Radouane, porteur d'un communiqué signé par 13 élus appartenant aux partis FNA et PT, au président de l'assemblée Mohamed Tahar Zerguine. L'élus en question a voulu lire son communiqué dès l'ouverture de la session, ce qui lui a été refusé par le P/APW qui a mis en avant en premier lieu l'approbation de l'ordre du jour qui compte 4 points, à savoir la jeunesse et les sports, l'assainissement des dettes des communes, le centre universitaire et la campagne labours-semailles. Après l'approbation de l'ordre du jour, le P/APW n'a pu prononcer son discours d'ouverture et ce, devant l'insistance des signataires du communiqué et les échanges de propos injurieux de part et d'autre. Ainsi, après deux sessions chaudes, la troisième n'a pas fait exception à la règle.

K. Mehri

EL-TARF

Saccage du patrimoine forestier



Trente-cinq personnes ont été poursuivies en justice par le directeur de la Conservation des forêts de la wilaya d'El-Tarf. Les mis en cause sont accusés de plusieurs infractions commises sur le patrimoine forestier, dont des actes de saccage sur le cordon dunaire de la commune de Berihane, situé sur le littoral tarfinois, s'étalant sur une distance de 90 km et qui présente des vues paradisiaques faisant la joie des estivants.

Les contrevenants, sans aucune autorisation préalable des services forestiers, s'adonnaient à la coupe du bois de la forêt voisine et à des labours afin de pouvoir créer des jardins d'pastèques et de melons. Le tribunal de première instance d'El-Kala a prononcé à l'encontre des cotrevenants des amendes à verser au trésor public allant de 10.000 à 50.000 dinars.

Douze personnes ont été condamnées. Notons que la conservation des forêts, dont le siège se trouve à El-Tarf, a enregistré, selon nos sources, 138 infractions au cours de l'exercice 2008.

Mourad Saber

AÏN SOLTANE

Une fillette de 2 ans succombe à ses blessures

Une fillette âgée de 2 ans, domiciliée à Ain Soltane, victime d'un grave accident domestique, a succombé à ses blessures. Par curiosité, l'enfant aurait essayé de savoir ce qu'il y avait dans une bassine d'eau chaude avant que celle-ci ne se verse sur elle, ce qui lui valu 12 jours d'hospitalisation au CHU de Setif avant de rendre l'âme avant-hier.

M. Allouache

LIGUE ARABE

**131^e session du
Conseil des ministres
arabes des AE**

Les travaux de la 131^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères ont débuté mardi matin au Caire avec la participation du ministre algérien, M. Mourad Medelci.

Les ministres arabes des Affaires étrangères examineront les derniers développements de la question palestinienne et le conflit arabo-israélien et le soutien financier arabe à l'Autorité palestinienne outre l'initiative arabe de paix.

Le Conseil se penchera aussi sur la position arabe de la candidature d'Israël pour devenir membre non permanent du Conseil de sécurité, la demande libyenne pour l'examen de l'incidence de la décision de l'UE relative à l'intensification de ses relations avec Israël sur la région et la demande de soutien formulée par les Emirats Arabes Unis pour abriter le siège de l'Agence internationale des énergies renouvelables créée en janvier dernier. La situation en Somalie, la piraterie au large des côtes somaliennes, la situation en Irak après les élections provinciales sont également à l'ordre du jour. La session a été précédée par la réunion des ministres des Affaires étrangères membres de la commission ministérielle de l'initiative de paix arabe qui comprend 13 pays dont l'Algérie ainsi que par une réunion ministérielle du Conseil arabe de sécurité et de paix qui compte l'Algérie, l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Soudan et Djibouti.

La Commissaire européenne aux relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, Mme Benita Ferrero-Waldner, a assisté à la séance d'ouverture de cette session qui se poursuit à huis clos.

IRAK, VIOLENCES

Un chef de tribu tué

Un chef de tribu kurde irakien a été tué mardi par des hommes armés qui tentaient d'enlever son fils à Kirkouk, dans le nord de l'Irak, a indiqué à l'AFP la police locale.

Werya Fattah Khalil al-Kaki, un chef d'une tribu kurde, a été abattu par les assaillants qui ont fait irruption dans sa maison pour enlever son fils, a déclaré le général de la police de Kirkouk, Adel Zaïn al-Abdine.

«Il a résisté et ils l'ont tué», selon le général Abdine. Les hommes armés, qui n'ont pas été identifiés, ont ensuite pris la fuite sans pouvoir emmener avec eux le fils.

Le chef de tribu, 62 ans, travaillait pour le ministère du Commerce à Kirkouk, à 255 km au nord de Bagdad.

NIGERIA

**Explosion d'un
oléoduc de Shell**

Un oléoduc de la compagnie anglo-néerlandaise Shell, qui alimente l'important terminal d'Escravos dans le sud du Nigeria, a explosé, a annoncé mardi à l'AFP un porte-parole de la société. L'oléoduc «a explosé durant le week-end», a précisé ce porte-parole, Tony Okonedo, sans indiquer si l'explosion était d'origine accidentelle ou criminelle.

GUINÉE BISSAU

**Le président Viera et le chef
d'état-major assassinés**

Le président Viera et le chef d'état-major de l'armée, qui appartenaient à deux ethnies opposées et qui ne s'entendaient pas depuis plusieurs années, sont morts tous deux dans des circonstances tragiques.

RACHID MECHTRAS

Le président du Parlement Raimundo Pereira, qui devrait assurer l'intérim selon la Constitution, devait s'adresser au pays dans la journée. Vengeance et règlement de compte en Guinée-Bissau, sur fond de narcotrafic et de tribalisme. Ainsi peut être résumée la situation après le double meurtre qui a touché à la tête les deux pouvoirs civil et militaire dans ce pays pauvre de l'Afrique de l'Ouest. En clair, et pour reprendre les termes du porte-parole de l'armée, Zamora Induta. : «Le président Vieira a été tué par l'armée au moment où il tentait de fuir sa



Le Président Viera.

maison attaquée par un groupe de militaires proches du chef d'état-major Tagmé Na Waié, tôt ce matin (lundi)».

Le pire avait été évité en novembre passé lorsque un coup d'état avait été mené contre le président Viera, de la tribu minoritaire des Papel opposée aux Balante — plus nombreux mais considérés comme une menace par le pouvoir — dont le général Tagmé Na Waié faisait partie. La conspiration avait été menée par le chef de l'état-major de l'armée. En réponse,

le chef de l'Etat avait mis sur pied une milice chargée de sa propre sécurité. C'est cette dernière qui a fini par organiser un attentat à la bombe contre le chef de l'état-major, et en représailles l'armée a investi le domicile du président Viera.

A la suite de tous ces éléments, on peut dire que les derniers événements tragiques apparaissent comme l'épilogue de querelles anciennes mettant en jeu à la fois des rivalités ethniques et, peut-être, une concurrence à propos

du trafic de cocaïne colombienne vers l'Europe, dont la Guinée-Bissau est l'une des plaques tournantes en Afrique de l'Ouest. Malgré tout, l'armée refuse de considérer que l'on considère cela comme un coup d'état, et affirme que l'ordre constitutionnel sera respecté. Son porte-parole annonce que l'armée «a donné des garanties qu'elle resterait fidèle aux principes démocratiques et respecterait la Constitution». Cela dit, il est bon de savoir que la loi fondamentale prévoit que le premier ministre assure la transition jusqu'à l'organisation d'une élection présidentielle dans les 60 jours. Pour l'heure, au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que le calme règne à Bissau, et que le gouvernement s'est remis au travail. La communauté internationale observe pour sa part que l'ordre constitutionnel n'a pas été violé, et elle attend de voir s'organiser des élections présidentielles dans les délais impartis.

Porté à la magistrature par un coup d'état, il y a de cela 23 ans, le président Viera aura quitté le pouvoir dans des conditions tragiques. **R. M.**

PREMIÈRE TOURNÉE AU PROCHE-ORIENT D'HILLARY CLINTON

Œuvrer pour une solution à deux Etats

La secrétaire d'Etat Hillary Clinton a lancé mardi sa «diplomatie agressive» au Proche-Orient en annonçant l'envoi de deux émissaires à Damas et en insistant sur une solution à deux Etats pour le conflit israélo-palestinien.

«Nous allons envoyer un représentant du Département d'Etat et un autre de la Maison Blanche pour examiner avec la Syrie des questions bilatérales», a affirmé Mme Clinton lors de sa première visite en Israël et dans les territoires palestiniens.

«Un certain nombre de questions se posent entre les Etats-Unis et la Syrie», a souligné Mme Clinton, estimant que Damas posait «de manière évidente des préoccupations régionales plus larges», en référence à son soutien à la milice chiite Hezbollah et au mouvement islamiste palestinien Hamas.

«Nous n'avons aucun moyen de prédire l'avenir de nos relations avec la Syrie, a-t-elle noté lors d'une conférence de presse à Jérusalem avec son homologue israélienne, Tzipi Livni, après un déjeuner de travail. Mais je pense que cela vaut le coup d'y aller et d'entamer ces conversations préliminaires.»

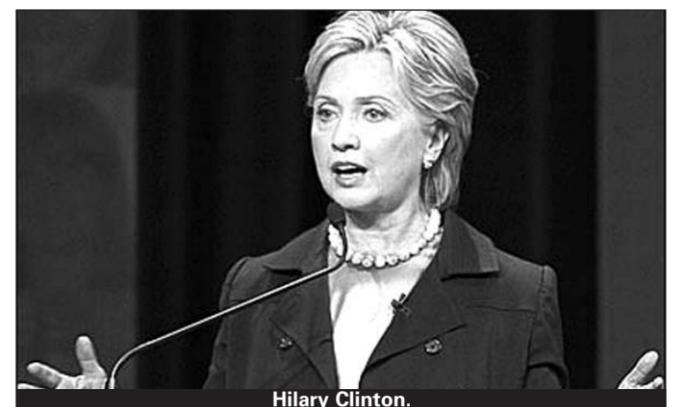
Selon un responsable améri-

cain, Jeffrey Feltman, secrétaire d'Etat adjoint par intérim au Proche-Orient, et Daniel Shapiro, conseiller à la sécurité nationale chargé du Proche-Orient à la Maison Blanche, qui voyagent tous deux avec Mme Clinton, se rendraient à Damas après la fin de la visite, mercredi, de la secrétaire d'Etat.

Hillary Clinton doit rencontrer mercredi à Ramallah (Cisjordanie) le président palestinien Mahmoud Abbas et son Premier ministre Salam Fayyad. La Syrie et les Etats-Unis entretiennent des relations diplomatiques mais celles-ci sont tendues depuis l'assassinat en 2005 du dirigeant libanais Rafic Hariri, pour lequel le régime syrien a été montré du doigt.

Mme Clinton est arrivée lundi soir en Israël après une conférence qui a promis de consacrer 4,5 milliards de dollars à la reconstruction de Gaza et à la relance de l'économie dans ce territoire asphyxié par le blocus israélien. Elle a insisté sur la création d'un Etat palestinien, que le Premier ministre pressenti, Benjamin Netanyahu, rejette. Mme Clinton doit rencontrer dans l'après-midi ce chef de la droite.

«Au final, œuvrer à une



Hillary Clinton.

solution à deux Etats est inévitable», a affirmé la secrétaire d'Etat. Mais, a-t-elle ajouté, «le premier pas dès à présent, sans attendre un nouveau gouvernement (israélien), est un cessez-le-feu durable» à Gaza, appelant le Hamas, qui contrôle le territoire, à cesser «de tirer des roquettes» sur Israël.

Ces tirs se poursuivent en dépit du cessez-le-feu entré en vigueur le 18 janvier après une offensive militaire israélienne à Gaza qui a fait plus de 1.300 morts palestiniens en trois semaines.

Le porte-parole du Hamas Taher al-Nounou a accusé Mme Clinton de «partialité en faveur de l'occupation israélienne».

Mme Clinton, qui n'a eu de

cesse de rappeler les liens étroits entre Israël et les Etats-Unis lors de sa visite, a aussi tenté de rassurer l'Etat hébreu sur la question iranienne, préoccupation majeure des Israéliens.

«Nous avons l'intention de faire tout notre possible pour empêcher l'Iran d'obtenir des armes nucléaires», a-t-elle assuré. L'ancienne «First Lady» est considérée par les Israéliens comme une alliée de premier plan. Sa visite s'inscrit dans l'esprit de coopération manifesté par la nouvelle administration du président Barack Obama, ouvertement soucieuse de progresser vers un règlement pacifique dans la région et d'engager un dialogue avec l'Iran.

A.F.P.

STÉRILITÉ CONJUGALE

Combattre la féminisation du problème

C'est en moyenne entre 10 et 15% des couples qui souffrent de problème de stérilité. Selon les enquêtes nationales menées dans le domaine de la santé en Algérie, la stérilité touche 7% des couples en âge de procréer, soit près de 300.000 couples actuellement concernés. Et contrairement aux idées préconçues, ce sont les hommes qui sont le plus souvent stériles.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

A ce sujet, l'Association nationale des centres de procréation médicalement assistée précise que plus des deux tiers des cas traités sont de sexe masculin. Quant aux causes de l'infertilité, elles sont très variées. «Chez l'homme, c'est généralement la mauvaise qualité des spermatozoïdes. Pour la femme, ce sont les troubles de l'ovulation, les infections et les grossesses tardives qui sont en cause», a expliqué le président de l'association des centres de PMA.

Les médecins parlent de stérilité lorsqu'un couple qui a des relations sexuelles non protégées n'arrive pas à avoir d'enfant au bout d'un à deux ans.

Dans environ 10% des cas, les problèmes de fertilité sont liés aux deux partenaires. Ces statistiques évoquées dans la plupart des pays devraient éliminer à jamais la féminisation de la stérilité conjugale, c'est-à-dire le fait d'imputer, tout de go, à la femme l'entière responsabilité de la stérilité du couple. Dans la société traditionnelle, la perception de l'épouse comme moyen de perpétuer le nom de famille de l'époux, l'absence d'une grossesse au bout de quelques mois de vie conjugale aboutit à une stigmatisation de la femme comme un être inaccompli, biologiquement stérile, risquant la répudiation ou le recours du mari à prendre une deuxième épouse. La jeune mariée doit affronter quotidiennement le regard interrogateur de l'entourage familial, ce qui peut constituer une véritable épreuve. Tout le monde s'invite dans l'intimité de son couple.

Pour la plupart des couples fertiles de moins de 30 ans, la chance que survienne une grossesse au cours d'un mois donné est d'environ 25%. Ce pourcentage grimpe à 60% après trois mois d'essai et à 85% à la fin de la première année.

La reproduction revêt une importance existentielle. Si les jeunes hommes ne se préoccupent pas de cette problématique existentielle tant qu'ils n'ont pas fondé un foyer, chez la jeune fille par contre, il s'agit d'une préoccupation précoce qui coïncide généralement avec la puberté. Très souvent d'ailleurs, dès qu'une jeune



L'enfant est le rayonnement du couple

fillette a une puberté tardive, sa maman s'inquiète et consulte un gynécologue. Le fait de suspecter, dans un couple, l'infertilité est une expérience très éprouvante. Il peut en résulter de la frustration, de l'anxiété et de la colère ce qui peut créer des tensions dans le couple, même avec la plus solide des relations. Cette tension considérable peut aboutir à la séparation du couple. Certains ressentent une perte de maîtrise, ayant mis leur vie et parfois même leur carrière en attente pour avoir des enfants. Pour la femme, surtout si elle vit avec la belle-famille, le fait d'avoir à faire face à l'infertilité peut donner un sentiment d'iso-

lement en particulier si d'autres membres de cette belle-famille (une belle-sœur) élèvent des enfants. «La femme souffre charnellement, l'homme intellectuellement.» La femme doute non seulement de sa capacité à être mère un jour, mais aussi de sa féminité. D'autant que cette absence de fécondité elle se le rappelle tous les mois. L'homme, très souvent, confondant virilité et infertilité, reporte le problème sur son épouse et si c'est lui finalement qui est à l'origine de la stérilité, il est justement blessé dans son amour-propre parce qu'il s'estime moins viril.

T. L.

Publicité

PUBLICITÉ

COIFFURE

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

L'art de réussir un brushing

Un brushing ou mise-en-plis (blow-dry en anglais) est une mise en forme temporaire de la chevelure. Il se fait avec un séchoir à main et une brosse généralement ronde. Il peut viser à créer du volume, boucler, comme à lisser la coiffure. Il ne doit pas être effectué avec trop d'air chaud pour ne pas dessécher le cheveu, mais

suffisamment néanmoins pour permettre un assèchement suffisant du cheveu pour qu'il conserve la forme que la brosse lui donne. Chaque femme est en quête d'un brushing parfait et qui tiendra longtemps. Que vous ayez décidé de le faire chez une coiffeuse qualifiée ou chez vous à moindre coût, sachez qu'il existe quelques

petites astuces qui vous permettront d'obtenir une chevelure toute douce lisse, brillante et pleine de vitalité. Voici quelques conseils et astuces sur l'art d'un brushing bien fait, ainsi que les explications que nous avons recueillies auprès de Madame Fedwa coiffeuse qualifiée.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR O. A.A.



Peut-on faire un brushing sur les cheveux secs ?

Non, on ne peut pas réaliser un brushing sur les cheveux secs; par contre : on peut faire un coup de peigne. Donc, un brushing ne peut se faire que lorsque les cheveux sont lavés et mouillés.

Combien de fois par semaine est-il conseillé de faire des brushings ?

Un brushing doit se faire une fois par semaine, mais on peut aller jusqu'à deux fois par semaine lorsqu'il s'agit de cheveux gras.

Avez-vous des astuces à nous donner pour réaliser son brushing chez soi et pour le faire tenir quelques jours et des conseils pour entretenir ses cheveux ?

Pour maintenir un brushing le plus longtemps possible, on peut utiliser un tourbillon pour les cheveux tirés raides et les bigoudis ou des rouleaux si les cheveux sont tirés à l'extérieur.

Que faites-vous pour assurer un bon entretien hygiénique de votre matériel ?

Le stérilisateur au niveau d'un salon de coiffure est dispensable, il est utilisé pour la stérilisation du matériel utilisé tel que les brosses, les ciseaux...

Pour ce qui est des peignes, pinces, ils sont lavés quotidiennement, les serviettes sont lavées généralement deux fois par semaine.

Quels matériels utilisez vous ?

Nous utilisons un séchoir professionnel, un peigne à queue, des pinces.

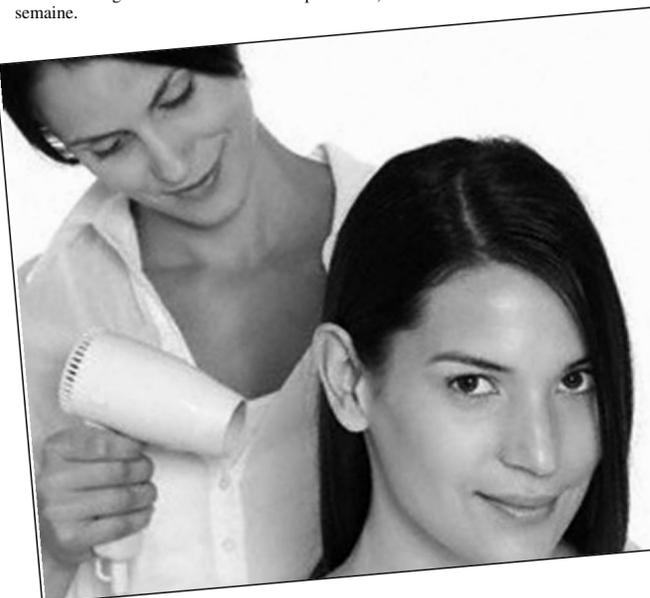
Quelles sont les étapes indispensables de préparation ?

On lave d'abord, les cheveux en utilisant un shampooing adéquat à leur nature. Puis, on sépare les cheveux en fines mèches avant d'entamer le séchage

Pour terminer, y a-t-il des produits à appliquer ?

Les produits utilisés à la fin de chaque brushing diffèrent par rapport à la nature des cheveux à savoir :

- pour les cheveux secs, on utilise de la crème coiffante ;
- pour les cheveux normaux du sérum mouillé ;
- pour les cheveux gras, on emploie de la laque



Pouvez-vous nous proposer des recettes naturelles à appliquer selon la nature de nos cheveux ?

Pour les cheveux secs, on peut appliquer des masque à base d'extrait de la moelle de quelques os de bœuf. La faire fondre au bain-marie, la battre avec un jaune d'œuf en ajoutant 2 c. à soupe d'huile de cade (qatrane) ou d'amandes douces. L'étaler sur la chevelure raie par raie. Couvrir d'un bonnet et laisser agir. La chaleur intensifiera les bienfaits revitalisants de ce masque. Pour les cheveux normaux, il faut faire un mélange d'un jaune d'œuf, 2 c. à soupe de l'huile d'argan, 2 c. à soupe d'huile d'amandes douces avant de l'appliquer sur les cheveux et garder ce masque 1 heure.

Pour les cheveux gras, battre un blanc d'œuf avec un jus de citron et appliquer comme masque. Laisser agir pendant 30 minutes.

Que faut-il éviter de faire afin de ne pas abîmer les cheveux ?

Les teintures, mal appliquées et fréquentes (pas plus d'une fois par mois.) Ne pas faire plus de deux défrisages par année, mais surtout pour effectuer cette opération très délicate, choisir une personne compétente et un produit adéquat. Les mèches ne doivent être renouvelées qu'au-delà de 4 mois. Limiter la pose de permanentes. Éviter l'exposition au soleil, l'eau salée (la mer).

Comment faire un brushing maison

Première étape : le lavage

Commencez par laver vos cheveux avec un shampooing à effet lissant. Appliquez ensuite un masque régénérant, afin de les protéger des effets du sèche-cheveux. Rincez bien, en terminant si possible à l'eau froide, pour refermer les écailles du cheveu.

Essorez bien vos cheveux, n'hésitez pas à les laisser dans une serviette un bon moment, après les avoir démêlés.

Faites votre raie comme à votre habitude, puis recoiffez vos cheveux. Commencez à les sécher normalement, en passant votre main dedans, et en mettant votre tête en bas.

Quand ils sont encore à peine humides, recoiffez les, puis séparez les mèches, de la nuque au sommet du crâne.

Sécher sans brûler :

On ne s'en rend pas compte, mais nos cheveux craignent autant la brûlure que notre peau. Notamment lorsqu'on « colle » l'embout de l'appareil sur les mèches et que la température est trop élevée. La règle d'or : s'offrir un séchoir qui souffle plus fort qu'il ne chauffe. Mieux vaut donc choisir un modèle ayant un débit réglable qu'un appareil puisant en kilowatts. Il doit en plus être équipé d'une touche « air froid » qui permet de fixer le mouvement et surtout de refroidir vite le cheveu : cela referme les écailles et évite le dessèchement

Lisser sans ébouriffer

Certes, il est plus facile de coiffer les

autres, comme le font les professionnels, que soi-même. C'est moins fatigant, puisqu'on n'a pas les bras en l'air ! On peut donc orienter brosse et cheveux dans les règles de l'art sans s'épuiser. Observez le coiffeur : il dirige toujours le souffle d'air chaud des racines vers les pointes, parallèlement à la chevelure. Ce geste permet de resserrer les écailles des cheveux, agencées à la manière des tuiles d'un toit. Il évite ainsi les petits frisottis et lustre les cheveux comme un miroir. Faisons de même : au lieu d'orienter le souffle d'air « à rebrousse-poil », on sèche dans le bon sens.

Faire briller cheveux sans raidir : C'est souvent dans ce but que les femmes qui ont les cheveux frisés recourent au brushing. Car, lorsqu'on étire la chevelure tout en la séchant, elle offre une surface beaucoup plus lisse à la lumière, qui s'y reflète mieux. Pour obtenir cet effet sans toutefois transformer les cheveux en baguettes, le coiffeur enroule et déroule plusieurs fois chaque mèche, ce qui est long et fastidieux. Faites plutôt votre brushing sur cheveux presque secs. Séchez-les toujours dans le sens de fermeture des écailles. Et, tant qu'ils sont encore chauds, enroulez-les mèche par mèche sur des rouleaux, en les serrant bien. Déroulez après refroidissement. Brossez doucement pour finir.

Gonfler sans dessécher : À la longue, des expositions répétées à un souffle d'air brûlant déséquilibrent l'écosystème du cuir chevelu, le dessèchent et provoquent même des pellicules. L'idéal est donc de s'en approcher le moins possible. Séchez d'abord les racines quelques minutes, tête en bas pour bien les redresser, mais à la température de chauffe la plus faible. Gardez le bec du séchoir à 10 cm du cuir chevelu, pas plus près. Ensuite, seulement, faites votre brushing, mèche par mèche, en ignorant votre crâne !

Détendre sans fragiliser : C'est aussi l'occasion de « relaxer » des cheveux très frisés, indomptables. À condition toutefois de ne pas trop tirer dessus, ce qui pourrait fragiliser leur racine et, à terme, favoriser leur chute. Un petit massage préalable dope la circulation du cuir chevelu, donc la vitalité et la croissance. Réduire au minimum le temps de séchage limite aussi les dégâts, bien sûr. Et utiliser un produit lissant juste avant gaine les tiges capillaires. Cette application facilite la « glisse » des mèches sur la brosse et diminue le nombre de tractions.

Le faire durer sans agresser : Effectué par un professionnel, le brushing tient cinq jours d'affilée, diminuant ainsi le nombre de shampooings et de séchages. Ce qui préserve la santé des cheveux fragiles et la tenue des colorations. Comment fait le coiffeur ? Avant le séchage, il applique toujours un soin sans rinçage qui lustre ou gaine les cheveux. Pendant, il utilise une brosse au diamètre adapté à leur longueur: petite à

maintenir une chevelure en parfait état. Seules les personnes qui ont les cheveux très gras ou celles qui font des travaux très salissants, des exercices activant la transpiration ou encore des sports nautiques ont besoin de se laver les cheveux tous les jours. Assurez vous que votre cuir chevelu est lui aussi bien lavé. Brossez le moins possible les cheveux gras ; brosses et peignes doivent être gardés scrupuleusement propres. Adoptez une coupe de cheveux courte et n'utilisez pas de produits traitants.

Pour des cheveux normaux
Deux lavages par semaine devraient suffire. Une seule application est nécessaire, suivie d'un bon rinçage, de préférence sous le pommeau de douche : ceci est beaucoup plus efficace que de tremper la tête dans le lavabo ou de la mettre sous l'eau du robinet qui enlève la mousse irrégulièrement. Si vous lésinez sur le rinçage, vous laisserez dans les cheveux un mélange de détergent, de poussière et de graisse.

Pour des cheveux secs
Un lavage par semaine suffit. Si vos cheveux sont devenus secs à la suite de traitements chimiques, tels que permanentes ou teintures, ils sont plus sensibles au lavage et au séchage. Alors, traitez les délicatement. Avant de les laver, démêlez les à l'aide d'un gros peigne. Mouillez les dans toute leur épaisseur avec de l'eau chaude pour que le shampooing pénètre régulièrement et mousse plus rapidement. Terminez par une crème trai-



moyenne pour les courts à mi-longs. Les gros diamètres, plus difficiles à manier sont réservés aux cheveux très longs. Enfin, il en sèche toujours peu à la fois et les coiffe une fois qu'ils sont refroidis.

5 astuces en plus ?
Pour avoir plus de volume : On lève bien haut les mèches sur la tête pour redresser le plus possible les racines pendant le séchage.

Plus de mouvement : On change de direction en séchant certaines mèches de l'avant vers l'arrière, et d'autres latéralement.

Plus d'allure : Une fois que le brushing est terminé, on reprend uniquement les pointes pour leur donner davantage de ressort.

Pour faire tenir le brushing : On relève tous ses cheveux sur la tête, et l'on sèche d'abord ceux du dessous. Mais si l'on pose des bigoudis juste après, on fait l'inverse.

Plus hygiénique : Une fois par semaine on nettoie ses brosses: en les frottant l'une contre l'autre pour en ôter tous les cheveux.

Pour plus de facilité : On opte pour un sèche-cheveux qui fait brosse en même temps

Comment se laver les cheveux

Bien que la plupart des shampooings soient beaucoup moins miraculeux que ce que l'on aimerait nous laisser entendre, la façon de les utiliser est un facteur important pour l'état général de la chevelure. La méthode la plus sûre et la plus facile est d'utiliser un produit doux et de l'eau tiède, une eau trop chaude excitant les glandes sébacées.

Pour des cheveux normaux

Deux lavages par semaine devraient suffire. Une seule application est nécessaire, suivie d'un bon rinçage, de préférence sous le pommeau de douche : ceci est beaucoup plus efficace que de tremper la tête dans le lavabo ou de la mettre sous l'eau du robinet qui enlève la mousse irrégulièrement. Si vous lésinez sur le rinçage, vous laisserez dans les cheveux un mélange de détergent, de poussière et de graisse.

Pour des cheveux secs

Un lavage par semaine suffit. Si vos cheveux sont devenus secs à la suite de traitements chimiques, tels que permanentes ou teintures, ils sont plus sensibles au lavage et au séchage. Alors, traitez les délicatement. Avant de les laver, démêlez les à l'aide d'un gros peigne. Mouillez les dans toute leur épaisseur avec de l'eau chaude pour que le shampooing pénètre régulièrement et mousse plus rapidement. Terminez par une crème trai-

tant et utilisez régulièrement un masque capillaire. Brossez vous les cheveux tous les jours pour faire glisser le sébum de la racine jusqu'aux pointes et, si possible, évitez les appareils électriques. Couvrez-vous la tête au soleil, évitez les permanentes, les défrisages et les colorations. Coupez-vous les cheveux régulièrement pour faire disparaître les pointes fourchues ; procédez une fois par semaine à un massage doux du cuir chevelu.

Massage de shampooing

Lorsque la mousse est suffisamment abondante, posez les pouces juste derrière les oreilles et massez le cuir chevelu avec le bout des doigts. Procédez par des pressions de modérées à fortes en exécutant des petits mouvements circulaires. Insistez sur le pourtour du crâne, le front et les côtés de la tête afin de stimuler la pousse des cheveux. Les ongles ne doivent pas toucher le cuir chevelu, ne crispez pas les doigts car un frottement excessif pourrait détériorer les nouvelles pousses.



VITAMINES POUR LES FEMMES

Dans quels aliments les trouver ?



Nous avons tous besoin de toutes les vitamines. Mais pour les femmes, certaines sont encore plus importantes.

PAR SORAYA HAKIM

Tout le monde a besoin de vitamines. Les vitamines sont des éléments nécessaires à la vie, mais que notre corps ne fabrique pas, ou pas en quantités suffisantes pour subvenir à ses besoins. Nous devons, donc, nous les procurer par notre alimentation, d'où l'importance de nous assurer que celle-ci est équilibrée et variée. Chaque aliment apporte des vitamines différentes, et plus vous consommez d'aliments différents, plus vous aurez des chances d'obtenir un apport complet en vitamines. Ces conseils-là sont valables pour tout le monde, bien sûr. Mais les besoins en vitamines changent selon l'âge, les conditions de vie... et le sexe.

Les femmes en particulier ont besoin de certaines vitamines plus que d'autres...

Vitamine E : pour la peau

La vitamine E n'est pas nécessaire uniquement pour les femmes, mais elle a une grande importance pour la peau. C'est donc, entre autres avantages, une vitamine "beauté". Elle renforce le film de lipides qui protège notre peau contre les agressions (rayons UV, pollution, fumée de cigarette) et diminue aussi le vieillissement des cellules. Certaines crèmes ou produits de beauté contiennent de la vitamine E, mais vous pouvez aussi la trouver dans votre alimentation :

Les aliments riches en vitamine E

- huiles et margarines végétales
- fruits secs oléagineux (cacahuètes)
- germe de blé et d'autres céréales
- légumes verts
- beurre
- foie

Vitamine D : attention les os !

La vitamine D est un peu particulière,

puisque notre peau peut la synthétiser si elle est exposée aux rayons du soleil. Cependant, cette source n'est pas suffisante, et aujourd'hui encore moins qu'hier. Notre style de vie toujours plus tourné vers l'intérieur et le fait que nous nous protégeons (à juste titre) de plus en plus efficacement contre les rayons du soleil pour diminuer notre risque de développer un cancer de la peau fait que notre corps reçoit au final assez peu de rayons UV. Or la vitamine D est très importante pour la fixation du calcium sur les os. Les femmes, très sujettes à l'ostéoporose, en ont donc un grand besoin. Récemment, un effet protecteur de la vitamine D contre le cancer a aussi été démontré.

Les aliments riches en vitamine D

- foie
- poissons et huile de foie de morue
- jaune d'œuf
- lait entier

Vitamine B9 : l'acide folique pour les bébés

L'acide folique est une vitamine fondamentale pour la formation des cellules de l'organisme pendant toute la vie ; mais pendant la grossesse, il est encore plus important parce qu'il intervient dans la formation du système nerveux central du bébé. Il est donc conseillé aux femmes enceintes de prendre une supplémentation en acide folique ; et même, parce que le système nerveux se forme dans les toutes premières semaines de la grossesse, de commencer dès que la conception est programmée. Attention, ce conseil n'est pas valable uniquement pour les femmes... Une étude récente a montré que les hommes aussi gagneraient à augmenter leur consommation d'acide folique.

Les aliments riches en vitamine B9

- foie
- lait et fromage
- légumes verts

S. H.

L'HÉPATITE VIRALE "B" Journée d'étude et de sensibilisation à Laghouat

Une journée d'étude sur l'hépatite virale "B" s'est tenue à Laghouat avec pour objectif d'initier les praticiens, notamment les généralistes, aux modalités de dépistage précoce et sensibiliser la population sur les dangers de cette pathologie. Initiée par l'association des praticiens privés de Laghouat en coordination avec l'Association nationale de l'hépatite et des maladies des intestins, cette journée de formation a permis aux participants d'examiner les symptômes et les causes de la maladie, les voies et moyens à même de s'en prémunir et le diagnostic de certains cas pathologiques. Faisant le point sur la situation de la propagation de cette maladie, le Pr Nekmouch, membre de l'Association nationale de l'hépatite virale, a, dans son intervention, "déploré le manque de prise en charge médicale de cette pathologie" qui, a-t-il dit, "seulement 200 cas d'hépatite virale B parmi une population malade de 700 personnes ont été traités, alors que sur les 300.000 patients atteints d'hépatite C, cause du cancer, seulement 1.500 personnes ont été traitées". Le conférencier impute cette situation, outre au retard mis dans le dépistage de la maladie, à la carence sinon à la cherté des médicaments, rappelant que la prise en charge médicale d'une personne atteinte est estimée à environ deux millions de dinars, en plus du retard accusé dans le dépistage pour la plupart des cas. Rappelant que la wilaya de Laghouat a enregistré six cas d'hépatite virale "B" en 2008, le Dr Chetta Mohamed a insisté, quant à lui, sur l'impérative stérilisation des équipements médicaux en vue de la protection des patients de cette maladie transmissible sexuellement et par voie sanguine. Les participants ont lancé un appel à la population en vue de prendre au sérieux cette maladie, avant d'insister sur la nécessaire organisation de journées de sensibilisation de la population pour un dépistage précoce de l'hépatite à travers des analyses médicales.

SÉMINAIRE SUR LA FIBROMYALGIE

La femme plus exposée que l'homme

Le président de l'Association française de lutte contre la douleur, Dr Pierre Sichere, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que la femme, entre 40 et 60 ans, est plus exposée à la fibromyalgie, en raison de sa nature hormonale.

A l'occasion du 7e séminaire de l'Association algérienne des spécialistes en fibromyalgie, Dr Sichere a précisé que la femme est plus exposée à la fibromyalgie, maladie difficile à diagnostiquer pour les médecins qui la situent au niveau de 15 points du corps.

Dr Sichere a expliqué cette douleur quotidienne handicapante, accompagnée généralement de fatigue, stress et dépression nerveuse, par des facteurs sociologiques, physiologiques, psychologiques, professionnels et conjugaux. Le



spécialiste français a appelé à la création d'un climat de confiance entre la patiente et le médecin, pour permettre à celle-ci de

mieux exprimer sa douleur et au médecin de mieux la diagnostiquer et pour une meilleure prise en charge pharmacologique.

50% des femmes souffrant de fibromyalgie ont subi différents traumatismes corporels suite à des accidents de la route ou à des chutes, a souligné Dr Sichere, indiquant que 20% de ces femmes sont des victimes d'agressions sexuelles ou de dépression nerveuse.

La femme fibromyalgique souffre de douleurs dans différentes parties du corps, notamment au niveau des intestins, de l'abdomen et de la tête, ainsi que d'une déshydratation labiale et oculaire, de troubles du sommeil, de la fatigue suite à un sommeil non réparateur et de modifications de la structure de la peau. Il a, à cet effet, mis en garde contre l'orientation des femmes souffrant de fibromyalgie vers un psychologue ou un psychiatre, suite à l'échec répétitif de la prise en charge de ces

cas ayant mené à la déprime.

Il a exhorté les médecins à tranquilliser la patiente quant à son état de santé et à l'encourager à exercer des activités sociales, car le premier ennemi de cette maladie est la sédentarité, tout en appelant les femmes fibromyalgiques à organiser leurs vies quotidiennes. Quant à la prise en charge de cette maladie, Dr Sichere préconise le recours à la thalassothérapie, à la rééducation fonctionnelle et aux différentes méthodes de relaxation. Le spécialiste a également souligné que la femme, de par sa nature, est habituée aux différentes douleurs (cycle menstruel, accouchement et activités quotidiennes). Le 7e séminaire des spécialistes en fibromyalgie a, en outre, évoqué d'autres questions dont l'ostéoporose chez l'adulte et l'enfant.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1138 Le fondateur de la dynastie ayyoubide



Al-Malik an-Nâsir Salâh ad-Dîn Yûsuf, Salaheddine ou Saladin (1138-1193) fond ce jour la dynastie ayyoubide, en Égypte et en Syrie. Son nom, an-Nâsir, signifie "celui qui reçoit la victoire de Dieu" et Saladin signifie la "rectitude de la Foi". Youssouf fils d'Ayyûb, est né à Takrit sur le Tigre

dans une famille kurde originaire de Dvin, l'Arménie antique. Avec son oncle Chirkouh, il appartenait à une famille militaire kurde au service de Noureddine, émire turc d'Alep. Celui-ci l'envoie en Égypte pour soutenir la dynastie fatimide, menacée par les Croisés. Saladin entoure la capitale d'un mur de calcaire qui s'étend d'al-Qahira jusqu'à Fustat et le Nil. Au centre de ce système défensif se trouve la Citadelle, d'où le nouveau roi gouverne le pays. Ouverte désormais au peuple, al-Qahira, dont les palais sont démolis, abrite les caravansérails, les souks et les demeures des commerçants, des artisans et des bourgeois du nouveau régime. En 1169, il prend la succession de son oncle au poste de vizir au Caire. Après avoir relancé l'économie égyptienne et avoir réorganisé son armée, sur demande de Noureddine, il abolit le califat chiite fatimide en 1171, suite au décès du jeune calife Al-Adid. Il fonde ainsi la dynastie des Ayyoubides qui va régner sur l'Égypte jusqu'en 1250. Il remet son pouvoir au service du calife abbasside de Bagdad Al-Mustadhî bi-'Amr Allah. Son but premier est la guerre sainte pour expulser les Francs établis en Syrie et Palestine depuis la première croisade. Il prend alors le titre de sultan. De nombreux turcs Seldjoukides refusèrent de servir sous les ordres d'un Kurde. Comme de plus après une longue

lignée de califes enfants le pouvoir en Égypte était instable, la position de Saladin était initialement précaire. En tant que chef d'une armée étrangère, de Syrie, il n'avait pas le contrôle de l'armée égyptienne qui était toujours dirigée par le calife dont c'était le seul pouvoir restant.

2005 Le cauchemar est fini



La journaliste italienne Giuliana Sgrena, enlevée à Bagdad le 4 février, a été libérée ce jour, a fait savoir vendredi à Rome le quotidien Il Manifesto, dont elle était l'envoyée spéciale en Irak. Francesco Paterno, directeur de la rédaction du journal, a précisé qu'il avait été informé de cette libération par Gianni Letta, un collaborateur du président du conseil Silvio Berlusconi. Giuliana Sgrena, alors âgée de 57 ans, a été relâchée à Bagdad. Elle avait été enlevée exactement un mois plus tôt alors qu'elle réalisait des interviews près de l'Université de Bagdad. Après des jours de silence, elle était apparue sur un enregistrement vidéo diffusé le 16 février dans lequel elle demandait grâce et exhortait les forces internationales déployées en Irak à s'en retirer. Giuliana Sgrena était la huitième ressortissante italienne prise en otage en Irak. En août, un autre journaliste italien, Enzo Baldoni, avait été enlevé et exécuté par ses ravisseurs. L'enlèvement de la journaliste avait suscité l'émotion de la population italienne et déclenché un mouvement réclamant sa libération, ainsi que celle de la journaliste française Florence Aubenas et de son guide, Hussein Hanoun, disparus en Irak le 5 janvier.

LE CARNET DU MIDI

(1928-1954) Ramdane Benabdelmalek personnalité historique



Né à Constantine en mars 1928. Il étudie à l'école de l'association Essalem et est titulaire d'un diplôme français des études primaires-sau début des années quarante. Il arrête ses études pour travailler dans le commerce. Il s'engage au sein des Amis du manifeste en 1945. A la suite des événements du 08 mai 1945, il est plus que jamais convaincu de la nécessité de la lutte armée. En 1946, il rejoint le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques. A la constitution de l'Organisation secrète, il devient l'un de ses cadres dirigeants dans l'est algérien et l'un des membres les plus actifs. En 1950, l'organisation est dissoute, les camps d'entraînements et d'armes découverts. Recherché par les autorités françaises, il s'installe à Mostaganem. Membre du groupe des «22», il participe à la réunion de juillet 1954 et à la préparation du déclenchement de la Révolution. En outre, il prit le commandement de plusieurs opérations. Le 04 novembre 1954, moins d'une semaine du début de la Révolution, il tombe au champ d'honneur lors d'un affrontement avec les forces françaises au lieu dit Ouled Si Larbi.

1932 Miriam Makeba

Miriam Makeba est née ce jour à Johannesburg. En 1947, après le Bantou Education Act qui interdisait à toute personne non blanche l'école après 16 ans, elle intègre le groupe Cuban Brothers à Johannesburg, puis les Manhattan Brothers, puis l'African Jazz and Variety en 1959 où elle rencontre le trompettiste Hugh Masekela qu'elle épousera cinq ans après. La même année elle se rend aux USA où elle chantera au Madison Square Garden devant le Président Kennedy. Quand elle veut rentrer au pays en 1960, après le massacre de Sharpeville, elle est refoulée. Son exil durera trente ans. Elle est surnommée Mama Africa après son vibrant discours sur son pays aux Nations unies. Elle se remarie en 1968 avec Carmichael, leader des Black Panthers. Poursuivie par le FBI, elle se réfugie en Guinée. Elle retourna dans son pays à la fin des années 80. Elle décède à Castel Volturno, Italie le 10 novembre 2008.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

EL-DJEZAIR

Une capitale en plein essor

Khairredine, que ses contemporains ont surnommé Barberousse, a été le fondateur de la Régence d'El-Djezaïr et s'était révélé un homme d'Etat d'une volonté et d'un sens politique tels que l'Algérie devient sous son règne une grande puissance méditerranéenne. Pour renforcer ses liens avec Constantinople, Khaïreddine prêche l'hommage au Sultan Selim I qui lui donne le titre de pacha et le nomme Beylerbey, émire des émirs. Il organise un Etat avec à El-Djezaïr, à l'instar de Constantinople, un «Odjaq», milice de janissaires, et une «Taïfa» des raïs, corporation des capitaines corsaires. Les Beylerbeys désignés par la Sublime Porte de 1518 à 1587 gouvernaient en véritables rois d'Alger et résidaient dans leurs palais de la «Jenina»... (petit jardin) au centre de Dar Es Soltan. La Jenina, dont Salah Raïs avait commencé la construction dès 1551, occupait l'actuelle place des Martyrs et comprenait une suite de cours parées de faïences et surmontées de deux galeries qui donnaient sur des salons garnis de lambris de chêne et de sapin orné de délicates peintures florales... Le Palais fut démoli en 1856. Au cours du XVIIIe siècle, El-Djezaïr, capitale de la Province turque, se dégagea peu à peu de l'autorité de Constantinople et devient indépendante «de facto». C'est l'époque des Aghas de la milice des janissaires, puis celle des Deys à partir de 1671. El-Djezaïr, port actif, est un centre économique important. Au milieu du XVIIIe siècle, la population dépassait le chiffre de cent mille habi-



tants. Aux citoyens de vieille souche, se sont ajoutés les Turcs, presque tous dans l'armée, la marine et l'administration, les Kouloughlis issus de l'union des Turcs avec des Algériennes et souvent tenus à l'écart des premiers, et, enfin, les réfugiés d'Espagne. Ces derniers ont créé au début du XVIIIe siècle au sud-ouest de la Medina un quartier de type hispano-mauresque, les Tagarins, dont les habitants, les Thighriyine, étaient originaires des aires frontalières qui séparaient en

Espagne les zones chrétiennes des zones musulmanes. Les Thighriyine étaient devenus en Algérie d'excellents marins et constructeurs de bateaux. Les Israélites avaient le statut des Européens négociateurs. La présence de ces derniers ajoutait à la population sa physionomie méditerranéenne. L'urbanisme de la ville revêt un aspect particulier. La médina est composée de plusieurs quartiers autonomes surtout, lorsqu'à la nuit tombante, les portes sont fermées. Chaque quartier a son

souk, sa mosquée, ses fontaines, ses palais et ses «douéras», petites maisons bien caractéristiques avec l'entrée en chicane, la sqifa ainsi que le patio, «Ouast ed dar», bien adapté au climat méditerranéen et aux coutumes du pays. Les mosquées, qui sont aussi un foyer de culture, sont construites grâce aux dons de la population et des raïs et pachas. Les plus célèbres datent du XVIIIe siècle et se nomment Djamaâ Ali-Betchnine (1622), Djamaâ Djedid ou de la pêche (1660), mosquée de Sidi Abderrahmane (1668) qui s'ajoutera au mausolée déjà construit à la mémoire du Patron d'El-Djezaïr. Continuant cette tradition au XVIIIe siècle, les deys consacrent une partie de leurs richesses aux fondations pieuses. Mohammed Ibn Othman, remarquable dey de la fin du XVIIIe siècle, fit édifier Djamaâ Essayida qui fut détruit au lendemain de l'occupation d'Alger. La mosquée Ketchaoua fut élevée par les soins du dey Baba Hassan en 1794. Les Algériens ont gardé la pratique du rite malékite qui les distinguait des Ottomans hanafites. Il en est de même pour la justice qui était administrée par deux cadis, l'un hanafite pour les Turcs et l'autre malékite. El-Djezaïr, avec ses environs immédiats, était placée directement sous l'autorité du chef de gouvernement, mais l'administration de la ville dépendait du «cheikh al balad» ou maire et d'un «mizwat» qui correspond au «muhtasib» (prévoit des marchands) des cités marocaines. La police était tenue par des «Chaouchs» (caush), en turc) dirigés par des «Bach-chaouchs».

TENNIS-COUCPE DAVIS 2009 : ZONE EURO-AFRIQUE (GR II), ALGÉRIE-IRLANDE :

Coup d'envoi vendredi prochain à l'OCO Mohamed Boudiaf

Le coup d'envoi de la rencontre de tennis Algérie-Irlande, comptant pour les éliminatoires de la Coupe Davis 2009 (Zone Europe-Afrique, Groupe II) sera donné vendredi à 11h00 à l'Office du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger).

Les capitaines des deux équipes y animeront également une conférence de presse mercredi 4 mars (10h00). Le tirage au sort sera effectué jeudi et établira l'ordre des rencontres (du 6 au 8 mars) entre Algériens et Irlandais, présents avec leurs meilleurs éléments.

En effet, la sélection algérienne sera composée de Slimane Saoudi, Abdelhak Hameurlaine, Ouassel Hared et Eddy Chala, alors que le capitaine est M. Saïfi Batiche.

L'équipe Irlandaise est constituée de Conor Niland, Louk Sorensen, James McGee et Colin O'Brien. Le capitaine d'équipe est M. Sean Sorensen.

Cette confrontation se jouera en simple et en double, au meilleur des cinq matchs.

La première journée, prévue le vendredi 11 mars, sera consacrée aux deux matchs du simple à partir de 11h00.

Le match en double aura lieu samedi à



Un adversaire de taille pour nos tennismans.

13h00, précédé par la cérémonie d'ouverture, alors que les deux derniers matchs du simple se dérouleront dimanche 8 mars à partir de 11h00.

L'arbitrage sera assuré par le Sud Africain Ian Smith, comme juge arbitre de cette rencontre, tandis que le premier arbitre est l'Algérien Kamil Aoudia. Les arbitres des chaises sont : Amine Mohatet et Fateh Hakim (Algérie).

Le vainqueur de cette rencontre affrontera au prochain tour le vainqueur du match Chypre-Portugal, du 10 au 12 juillet prochain.

PROGRAMME COMPLET

Aujourd'hui :

10h00: Conférence de presse de l'équipe d'Algérie
10h30: Conférence de presse de l'équipe d'Irlande

Demain:

11h00 : Tirage au sort

Vendredi 6 mars:

11h00 : début des matchs: 1er match simple, suivi du 2e match simple

Samedi 7 mars:

12h45 : Cérémonie d'ouverture
13h00 : Match double

Dimanche 8 mars:

11h00 : 3e match de Simple, sui du 4e match de Simple.

OMNISPORTS

Perspectives de développement du sport scolaire

Le colloque international sur l'activité sportive éducative, de loisir ou de haut niveau ouvert dimanche pour deux jours à Tipasa a été clôturé lundi soir par l'adoption d'une série de recommandations parmi lesquelles le développement de la pratique sportive.

Les participants au colloque international ont appelé unanimement les pouvoirs publics à veiller à développer la pratique sportive dans tous les domaines tout en rappelant ses bienfaits sur les plans de la santé, économique, social et culturel.

Selon le président du colloque M. Benseddik Aïssa «cette rencontre a été une réussite dans le sens où, à travers la quarantaine de communications de spécialistes venus d'Algérie, de France, de Grande Bretagne, de Tunisie et de Jordanie, l'ensemble de la problématique de la pratique sportive a été abordée, que ce soit dans les séances en plénière ou encore dans les sept ateliers mis en place». Les participants, a-t-il ajouté, ont axé sur la nécessité de développer la pratique sportive en milieu scolaire notamment en mettant les moyens en place et

donnant des orientations claires à ce sujet.

D'aucuns considèrent la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires comme étant déterminante pour l'adolescent «qui peut, à travers le sport, gérer son stress, son humeur voire même sa mal vie».

Les participants à cette rencontre ont appelé les pouvoirs publics et les responsables du secteur à investir dans les jeunes talents. Les bienfaits du sport sur la santé «qui ne sont plus à démontrer» sont les autres recommandations importantes des participants qui ont établi un rapport entre une personne saine physiquement et son rendement sur le plan économique et social et de manière générale. Le sport

féminin qui a fait l'objet d'un atelier est à encourager ont considéré les participants déplorant la discrimination entre les sexes et la marginalisation de la femme dans les structures de sport que ce soit dans les clubs, les ligues ou encore les fédérations. La pratique de l'activité sportive par les personnes handicapées n'a pas été en reste. Les participants ont insisté sur son développement tout en encourageant les études et des recherches sur ce sujet. Ils ont appelé les parties concernées, à savoir, les ministères de la Solidarité nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et des sports ainsi que celui de la Formation professionnelle, à signer des conventions dans ce sens.

BOXE

Décès du champion olympique britannique Chris Finnegan

Le champion olympique britannique des moyens de Mexico en 1968, Chris Finnegan, est décédé à l'âge de 64 ans, a annoncé la BBC. Chris Finnegan, un ancien maçon, avait ensuite conquis des titres britanniques, du Commonwealth et d'Europe chez les lourds légers au cours de sa carrière professionnelle. Mais il avait été battu pour le titre mondial par l'Américain Bob Foster, dans ce que le magazine Ring considérait alors comme le combat de l'année 1972.

FOOTBALL (COUCPE D'ESPAGNE)

Aujourd'hui, Demi-finales retour

Le club espagnol du FC Barcelone, sans la moindre victoire depuis quatre rencontres, pourrait se reconforter demain en Coupe d'Espagne, à l'occasion de sa demi-finale retour à Majorque qu'il aborde dans une situation favorable après le 2-0 de l'aller au Camp Nou. Une quali-

fication pour la finale de la Coupe du Roi, que le Barça n'a plus remportée depuis 1998, ferait le plus grand bien à une équipe forcément dans le doute. Le Barça a perdu en effet ses deux derniers matches de la Liga et vu revenir le deuxième, le Real Madrid, à quatre points. Dans l'autre

demi-finale, l'Athletic Bilbao, battu à l'aller par le FC Séville (2-1), veut croire à sa première finale en Coupe du Roi depuis 1985. Le club basque a remporté ce trophée à 23 reprises, une fois de moins que le FC Barcelone, qui détient le record de victoires dans la compétition.

BASKET-BALL

Les 11e et 12e journées de la poule B reportées

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a décidé de reporter les rencontres des 11e et 12e journées du championnat national de basket-ball (Poule B), afin de faire disputer tous les matches en retard, a indiqué lundi l'instance fédérale.

Ainsi, trois rencontres en retard sont programmées les 5 et 9 mars, alors qu'une rencontre du groupe A (NAHD-WBAB) sera jouée le lundi 16 mars à la salle du Caroubier.

Les 11e et 12e journées seront jouées, respectivement, le jeudi 13 et le lundi 23 mars.

Par ailleurs, le groupe A comptant pour le titre, poursuivra normalement la compétition en disputant jeudi prochain la 11e journée.

PROGRAMME DES MATCHES EN RETARD: (POULE B):

Jeudi 5 mars (14h00):

Annaba: AUA - USMMH

Lundi 9 mars: (14h00)

Témouchent: CRBT - CRBM

Tipasa: USMMH - JSBM

Poule A: lundi 16 mars: (15h00):

Caroubier: NAHD - WBAB

CHAMPIONNAT (2^E PHASE) :

Résultats de lundi :

Groupe A (pour le titre):

TRB Blida - WA Boufarik 53-57

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	20	10
2. CRB Dar Beida	17	10
- WA Boufarik	17	10
4. WB Ain-Bénian	14	9
- ASPTT Alger	14	10
6. TRB Blida	13	10
7. NA Hussein-Dey	12	9
8. AB Skikda	9	10

Groupe B (pour le maintien):

AU Annaba - CRM Birkhadem 48-49
CRB Témouchent - JSB M'Sila 55-51

Classement	Pts	J
1. CRB Témouchent	17	9
- O.Batna	17	10
- NB Staoueli	17	10
4. NRM Harrach	16	10
5. USMM Hadjout	13	8
- CRM Birkhadem	13	9
7. JSB M'Sila	10	9
8. AU Annaba	9	9

HOMMAGE

52 sportifs honorés à Annaba

52 sportifs, qui se sont distingués en 2008 en remportant des titres nationaux ou internationaux, ainsi que 23 entraîneurs, ont été honorés, lundi à Annaba, lors d'une cérémonie organisée dans un hôtel de la ville en présence des autorités locales et de la famille sportive annabie. Représentant 16 clubs de différentes disciplines, ces sportifs, honorés en reconnaissance des «résultats méritoires» qu'ils ont réalisé pendant la saison écoulée, sont issus, en premier lieu, du Hilal Essahli et de Hamra Annaba, détenteurs du championnat national et de la coupe d'Algérie 2008 en régate, plongée sous-marine et karaté. Les clubs «Hippone» de plongée sous-marine, Union Sportive de la cité Seybouse, El Djil Essaâd d'El Bouni, El Moustaqbal Chabab Annaba, l'association sportive Oued Ennil, ainsi que des formations de Boukhadra et de Sidi Amar ont également été honorés à cette occasion. Le club «Ichrak» de sport féminin était également de la fête pour avoir remporté le championnat d'Algérie en judo, de même que le club des non voyants de Annaba.

PROGRAMME

Aujourd'hui (heures GMT):

(19h00) Athletic Bilbao - FC Séville 1 - 2
(21h00) Majorque - FC Barcelone 0 - 2

La finale se jouera le 13 mai à Valence (est).

LIGUE DES CHAMPIONS ARABE : US MONASTIR 1 – ES SÉTIF 1

BONNE OPTION POUR LES AIGLES NOIRS DE SÉTIF

PAR SAÏD BENALI

Stade Mustapha ben Janet, temps printanier, pelouse en très bon état, arbitrage du trio koweïtien composé de M. Attallah Al Anaizi, assisté de MM. Slimane El Chaari et Yasser Mourad

Buts :
ESS : Hemani (49')
USM : Al Hamani (63')

Avertissements :
Diss 38', Hadj Aïssa, 34', Lemouchia 14' et le remplaçant Benchadi (89')-(ESS)

Les équipes :
USM : Brik, Nezar, ALI Ben Abdelkader (cap), Trabelsi, Al Ayari, Ammami Ben Belkacem (Hichem Rezig 80'), Essifi, Montana, Hannachi (Khechache 80'), Al Hamani.
Entraîneur : Lotfi R'him

ESS : Ferradji, Raho, Laifaoui, Diss, Ambane, Hadj Aïssa (cap) puis Adiko (90'), Djediat (Delhoum 86'), Hemani, Metref, Aksas, Lemouchia.
Entraîneur : Ait Djoudi

L'Entente de Sétif a raté une très bonne opportunité de revenir de Monastir avec les points de la victoire, hier, face à l'équipe locale, l'US Monastir, pour le compte du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions arabe de football. Les Sétifiens ont bien dominé cette modeste formation monastirienne mais ont raté plusieurs occasions de but pour terminer la partie sur le score de parité (1-1).

Pourtant, les Sétifiens, champions arabe en titre, ont bien maîtrisé le jeu en se permettant le luxe d'ouvrir la marque au début de la seconde période.

Hemani réussit donc à battre le gardien Brik à la 49^e minute du jeu. Ce qui a provoqué une vive réaction des joueurs de l'entraîneur Lotfi R'him. Les Sétifiens sont alors acculés par Essifi, Montana et



Les Sétifiens ont fait l'essentiel à Monastir.

PH/D. R.

compagnie. Et c'est alors qu'Al Hamani égalise à la 63^e minute du jeu. Mais les joueurs de l'entraîneur Ait Djoudi ne baissent pas les bras, c'est plutôt l'inverse. Ils se ruent vers les bois adverses dans la perspective de reprendre l'avantage. Hadj Aïssa (76 et 80'), Lemouchia (82 et 88') et Aksas (84') ont raté de très belles opportunités de doubler la mise.

Les Noir et Blanc terminent la rencontre sur le score de parité (1-1) en prenant une belle option pour le match retour prévu le 20 mars prochain à Sétif. Mais, attention, ce score d'un but partout est un score piège. Les Monastiriens n'ont d'ailleurs plus rien à perdre sur la pelouse du stade 8-Mai de Sétif le 20 mars prochain.

S. B.

CHAN-2009 : PAPE MALICK DIAMANKA (SÉNÉGAL):

«LE GHANA EST FAVORI»

Pape Malick Diamanka est heureux de participer aux demi-finales de ce premier Championnat d'Afrique des nations (CHAN). Le milieu offensif de l'US Gorée est satisfait du parcours du Sénégal, même s'il regrette le peu de buts marqués par les Lions de la Teranga. Celui qu'on compare à Robert Pirès espère juste que la réussite sera au rendez-vous le 4 mars à Bouaké, face à un Ghana qu'il juge favori.

RFI : Le bilan du Sénégal depuis le début de ce CHAN, c'est une victoire, deux matches nuls, un but marqué et aucun encaissé. En êtes-vous satisfait ?

PMD : Oui et on est d'autant plus satisfaits qu'avec ce résultat, on est qualifiés pour les demi-finales de ce CHAN. Mais il y a beaucoup de choses à parfaire encore, car ce bilan n'est pas suffisant. On peut et on doit faire mieux. En tout cas, on travaille pour nous améliorer encore avant le match face au Ghana. Il faut essayer de marquer beaucoup plus de buts pour nous mettre à l'abri lors des rencontres décisives.

Justement, la presse sénégalaise vous reproche de ne pas marquer beaucoup. Qu'en pensez-vous ?

Ce sont toujours les mêmes critiques depuis ce début de compétition et même avant, durant les matches amicaux. Pourtant, on travaille ça tout le temps durant les entraînements. Mais au fur et à mesure, peut-être que la réussite va venir...

Que pensez-vous de votre futur adversaire, le Ghana ?

C'est une très bonne équipe. Ils sont soudés, ils ont l'habitude de vivre ensemble, de jouer ensemble. C'est leur véritable force et il faudra donc se méfier d'eux, tout en développant notre football.

Les Ghanéens sont-ils les favoris de cette demi-finale à Bouaké ?

Je préfère les donner favoris en tout cas, car ils ont battu la RDC 3-0, chose qui n'est pas facile à faire. Donc, il faudra se méfier de ces « Black Stars ».

Qu'est-ce que ça représente pour vous de porter ce maillot du Sénégal, comme El Hadji Diouf ou Souleymane Diawara ?

C'est une fierté. C'est toujours un plaisir de porter le maillot de l'équipe du Sénégal. D'autant plus qu'on ne rêve que de ça en tant que footballeur. C'est un vrai bonheur de représenter son pays.

Est-ce vous vous imaginiez porter un jour ce maillot ?

Ce fut un rêve étant gamin. Je ne pensais qu'à ça en regardant mes aînés jouer et porter le maillot de l'équipe nationale. Et avec le travail, j'y suis enfin arrivé.

Etes-vous satisfait du déroulement de ce Championnat d'Afrique des nations ?

Oui, tout se passe bien, nous sommes très bien encadrés, bien logés, bien nourris. Tout se déroule très bien, ici, en Côte d'Ivoire.

A titre personnel, avez-vous l'espoir d'avoir tapé dans l'œil de recruteurs étrangers ?

Oui, bien sûr. On est surtout là pour ça : se faire voir et taper dans l'œil d'un recruteur.

Y a-t-il un club et un championnat qui vous font particulièrement rêver ?

Oh oui, il s'agit du Real Madrid en Espagne. Le Real, c'est le club de mes rêves.

RÉGIONALE I (LIGUE DE CONSTANTINE)

Le leader se rassure et prend le large

Le WJ Skikda, battu par le NRB Bekouche Lakhdar lors de la précédente journée du championnat régional I de football (ligue de Constantine), s'est rassuré, lundi, en venant à bout du JB Aïn Kercha (1-0) pour le compte de la 20^e journée. Le leader skikdi a surtout profité du surprenant match nul concédé at-home par son poursuivant, l'Entente de Collo, face au WA Constantine (2-2), pour prendre le large avec 5 points d'avance sur son dauphin.

RÉSULTATS:

MBK - DRBT	2-1
E.C. - WAC	2-2
MBC - CBAF	1-1
JSBT - CBM	2-1
WJS - JBAK	1-0
USCAB - NRBL	2-0
ABCL - SAS	1-1
CRAM - AEE	1-2

Classement

(20 matches joués) :

1- WJ Skikda	44 pts
2- E Collo	39
3- CB Ain Fakroun	35
4- DRB Tadjenanet	30
-- WA Constantine	30
6- JSB Tadjenanet	28
-- MB Constantine	28
8- AB Chelghoum Laïd	26
9- CR Ain M'lila	25
-- JB Ain Kercha	25
11- A El Eulma	24
12- SA Sétif	23
13- NR Bekouche Lakhdar	22
14- CB Mila	20
15- USC Ain Beïda	19
16- MB Kaous	16

FAF

Délai de trois jours pour l'homologation des résultats des matches

Les résultats des rencontres des différents paliers des championnats de football doivent être homologués obligatoirement au plus tard dans les trois jours qui suivent la date du déroulement de la

rencontre, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet.

Cette homologation est définitive et irrévocable et ne peut en aucun cas être remise en cause. Elle doit

être publiée dans le Bulletin officiel et sur le site internet, ajoute la FAF.

Tout manquement entraînera des sanctions sévères à l'encontre des responsables concernés, rappelle la FAF.

DISCIPLINE:

1 match à huis clos pour l' AS Khroub et le MC Oran

Dans sa séance du 1er mars, la commission de discipline a infligé 1 match à huis clos pour l'AS Khroub suite aux jets de projectiles lors de la rencontre contre la JS Kabylie ayant entraîné la blessure de l'arbitre assistant. Le MC Oran a écopé également d'un match à huis clos.

LES DÉCISIONS PRISES :

Division Nationale Une :

Match CRB /USMA du 26 février 2009 : BOUKEDJANE KHALIL (CRB) : 1 match automatique plus 4 matches fermes plus 20.000 DA d'amende (ART 73).

Match ASK /JSK du 26 février 2009 : 1 match à huis-clos plus 20 000 DA d'amende pour jets de projectiles entraînant blessure de l'arbitre assistant. Amende (ART 87).

Match JSMB /USMB du 26 février 2009 : ZAFOUR BRAHIM (JSMB) : 1 match automatique plus 4 matches fermes plus 20.000 DA amende pour insulte envers officiel (ART 73).

Division nationale deux :

Match WRB /CSC du 27 février 2009 : M. DAHMANI DJILLALI : 5 matches fermes pour comportement incorrect envers officiel en fin de partie plus 20 000 DA d'amende (ART 75).

M. LAZAREF EL-BAHI : 4 matches fermes pour comportement anti-sportif envers l'arbitre en fin de partie plus 20.000 DA d'amende (ART 73).

Monsieur ALI MOUSSA ISHAK : 1 match automatique plus 4 matches fermes plus 20.000 DA d'amende pour propos grossiers à l'arbitre. (ART 73).

Match WAT /SAM du 27 février 2009 : BACHIRI REDOUANE (WAT) : 1 match automatique plus 1 match ferme pour faute grossière (ART 68).

Match PAC /ASMO du 27 février 2009 : OUMAMAR HAMZA (ASMO) : 4 matches fermes plus 20 000 DA d'amende pour propos grossiers à l'arbitre en fin de partie (ART 73).

Match MCO /ESM du 27 février 2009 : MCO : 1 match à huis-clos plus 20 000 DA (3^eme infraction) pour jets de projectiles (fumigène) en cours de partie (ART 86).

Mots Fléchés N°107

Mystification Bien à propos	Surveillants Nanas d'avant	Choisit sa cible Nommerait	Vieilles Créature	Froussarde En bon état	Croc	Classés Sans effets	
Homme de loi Borneraient					Desservi Poison de fumeur		
						Sigle français	
Poisson plat Canaux de salins			Problème Signal d'incendie			Future rivière Apéritifs	
			Extrait de poisson Détresses				
Quitte sa ruche Aurochs				Chevalier mystère Affluent du Rhin		Barbais	
		Colora joli- ment Passage			Voiture de titi Pièce de viande		
Esclaves grecs Au poil abondant				Diminuas la voile Outil de cuisinier			
			Cellules nerveuses Mer bre- tonne				temps entre deux maîtres
Rayon lumineux	Bacs de lavage Natifs du pays				Aspirai Canton de G. Tell		
						Support de quille Nouai	
Exclue	Tabasser Pension				Charge d'aérostat Huites tel Médor		
				Béta Illustration			Ventila
Très bien faits Clown					Devoir de scout Part de chacun		Argon en chimie Equerre double
				Chatoyer Cachai			
Convenance Roue à gorge			Appuyai Pas très mûr			Suite de siècles Fixa solide- ment	
		Ne pas prospérer Jus de la treille				Argent en cornue Sur la et sous la	
Mis bien à pail Fringuera				Sœur d'Osiris Eclot			Largeur d'étoffe
				Drame de la geisha		Dérobe	
Fleur bleue							

Les Entrecroisés N°107

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15
01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															
08															
09															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

- Mots de 4 lettres: AMER, BRUN, CHER, FORT, GOÛT
- NOIR TURC
- Mots de 5 lettres: AROME, CHAUD
- CORSÉ GRAIN, REPOS, SIROP, SUCRE
- Mots de 6 lettres: SACHET, SAVEUR
- Mots de 7 lettres: ARABICA
- Mots de 8 lettres: BREUVAGE
- DÉJEUNER, EXPRESSO, NOISSETTE
- Mots de 9 lettres: CAFETIÈRE
- DÉCOCTION
- Mots de 10 lettres: INSTANTANÉ

Solutions Mots Fléchés N°106:

D · B · I · C · C · P · A
O E I L S D E P E R D R I X
· T R O U E R A · A R E N E
D O R U R E · N A N I S E R
· N E S S · M O · E V A D A
S A G A · P E U R · A G I ·
· T U I L E R I E S · E T A
A I L · A P O S T E R A · U
· O I E S · U S I N E · A N
A N E S S E · A N E M O N E
· R E E R A I S · A R E ·
A M E R · R U T · A N I M A
· I M I T E S · A V E N I R
A M E N A · T A L O N · A T
· E N E R V E M E N T S · E
A R T · T A R I · S E U I L
· A R I S E S · S I L ·
G I T A N E · S I C · V E T
· E R R E U R · S U B I · O
U N I E · S U P E R I E U R
· T A S S E E · S E T · S S

Solutions Mots Croisés N°97 :

Horizontale :
PISSALADIERE
ARIOSO*IULES
LISTERENT*ST
EDE*MIXE*ETE
FI*MASTURBER
RUMEN*AR*OR*
EMEUTES*SUAS
N*ANIMISME*O
INDIQUE*OULU
EE*EU*RICRAC
R*PRET*OK*CH
ENTE*CONS*SE

Les pays du monde

Bangladesh
Le Bangladesh, la République populaire du Bangladesh pour les usages officiels, est un pays du sous-continent indien. Situé au nord du golfe du Bengale, quasiment enclavé dans l'Inde, il a une petite frontière commune avec la Birmanie. Les frontières de la région qui constituent aujourd'hui le Bangladesh furent établies en 1947 pendant la Partition des Indes, quand le pays devint la partie orientale du Pakistan. Le lien entre les deux parties du Pakistan, fondé sur leur religion commune, l'islam, s'est révélé fragile puisqu'une énorme étendue de territoire indien, mesurant 1.600 km de long le séparait. Soumis à une discrimination politique et linguistique — l'ourdou étant proclamé langue officielle du Pakistan — ainsi qu'à une négligence économique de la part du pouvoir aux mains du Pakistan occidental, les Bengalis du Pakistan oriental déclarèrent l'indépendance en 1971.

PUB

Etude notariale de Ben Aknoun
Code 2210
Maître Merabet Ahmed - 64 Cité des moudjahidine

Société «SOMEX INTENATIONAL» SARL
Capital de 137.475.000 DA
Siège social : villa n°32 Hey Si Elhaouee, Ain Taya, Alger

Augmentation de capital

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 03/02/2009 enregistré, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de ladite société d'un montant de soixante et onze millions six cent dix mille dinars (71.610.000 DA) par voie d'intégration.
- Un montant de vingt-neuf millions cent mille dinars (29.100.000 DA) par intégration des résultats en instance d'affectation.
- Un montant de quarante-deux millions cinq cent dix mille dinars (42.510.000 DA) par incorporation des comptes courants des associés.
Le capital est porté à un montant de deux cent neuf millions quatre vingt cinq mille dinars (209.085.000 DA).

Le dépôt légal auprès du Centre National du Registre du Commerce sera effectué à la diligence du notaire.
Pour avis, le notaire

Mots Croisés N°98

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- Horizontalement :**
- Manipule avec maladresse
 - Façonnier - Bien
 - Rare - Lessiver
 - Comprimé - Pronom personnel
 - Aluminium - Aspirant - Pourvu d'une armature
 - Petite crêpe de riz fourrée - Marque de civilité donnée à qqn qu'on rencontre ou qu'on quitte - Au
 - Enlever - Créateur
 - Abhorrer - Trèfle
 - Poison - Note
 - Moitié - Terme de tennis - Autocar
 - Prénom féminin - Suret
 - Dieu grec de la Mer - Au même endroit
- Verticalement :**
- Pharaon de la XVIIIe dynastie
 - Qui concerne la campagne - Sec
 - Compositeur américain - Espace de temps - Infinité
 - Prasodyme - Adjectif possessif - Au tennis, deuxième point que l'on peut marquer dans un jeu
 - Primogéniture - Règle de dessinateur
 - Cheville (golf) - Défait fil à fil une étoffe afin de récupérer l'or ou l'argent qui recouvrait les fils de soie
 - Doigt du pied - Intouchable au tennis
 - Thallium - Union pour la défense de la République - Vaccin contre la typhoïde et les paratyphoïdes A et B
 - Insonorisation - Curie
 - Terme - Europium - Héros d'un grand nombre d'œuvres littéraires
 - Rebut - Plat de moules au vin blanc et à la crème
 - Osselet de l'oreille moyenne - Gynécée

Le FOUILLIS N°107

G	M	C	O	N	S	U	L	T	A	T	I	O	N	U
E	E	A	T	T	E	N	T	E	R	U	E	L	F	E
G	D	S	E	G	R	B	E	R	U	Q	I	P	I	D
A	E	E	T	R	N	E	E	M	I	E	T	R	O	A
D	C	U	E	E	M	A	S	N	A	E	R	E	V	L
N	I	G	S	V	T	E	S	O	E	X	R	R	I	A
A	N	N	T	E	E	H	D	E	P	V	E	T	S	M
B	O	I	R	E	S	I	O	I	D	E	O	A	I	E
D	S	R	T	I	U	N	D	S	C	E	R	L	T	D
R	I	E	T	R	O	M	I	A	C	A	S	P	E	R
O	R	S	S	O	N	D	E	O	L	O	M	I	U	A
G	E	I	L	E	P	L	A	C	S	A	P	E	R	G
U	U	L	E	T	I	N	R	E	T	A	M	E	N	P
E	G	A	T	N	O	P	A	N	S	E	M	E	N	T
C	I	V	I	E	R	E	C	N	A	S	S	I	A	N

- AORTE
- ATTENTE
- BANDAGE
- BÉNÉVOLE
- BOIRE
- CIVIÈRE
- CONSULTATION
- DROGUE
- EXAMEN
- FLEUR
- GARDE-MALADE
- GRÈVE
- GUÉRISON
- MALADIE
- MATERNITÉ
- MÉDECIN
- MÉDICAMENT
- MORT
- NAISSANCE
- NUIT
- PANSEMENT
- PIQUIRE
- PLÂTRE
- PONTAGE
- PRÉPOSÉ
- PRISE DE SANG
- REPAS
- SCALPEL
- SERINGUE
- SOINS
- SONDE
- STÉTHOSCOPE
- TEST
- TRIER
- VALISE
- VISITEUR

Quiz Le thème : Montagnes

Où se situe le Mercantour ?
- Au sud de l'Arc alpin
- Au nord de l'Arc alpin

Où se situent les Montagnes rocheuses ?
- Dans le Colorado
- Dans la Chine

Qu'est-ce que le massif des Bauges ?
- Un parc naturel
- Une forêt en bordure d'un lac

Solution :

- Au sud de l'Arc alpin
- Le Colorado
- Un parc naturel

Vend Renault Scenic 1.5 Litre – 100 CV
Mai 2005
Toutes options
80.000 kilomètres
Excellent Etat
Prix : 120 unités
Contactez le N° suivant :
0661.56.70.08.



Bélier
Le moral est bon, mais prenez soin de le préserver en reprenant confiance en vous. Évitez soigneusement ce qui pourrait provoquer certaines doutes en vous.

Taureau
Vous pourriez bien avoir un emploi du temps serré. Il s'agit de rendez-vous sentimentaux. Vous aurez des centaines de contraintes difficiles à respecter. De trop fréquents déplacements pourraient bien vous fatiguer, prenez le temps de bien vous reposer.

Gémeaux
Vous pensez pouvoir gagner sur ce terrain-là et les événements vous donnent raison. Il n'y a aucune indication contraire au diagnostic que vous faites sur la façon de procéder dans cette affaire qui n'est un mystère pour personne.

Cancer
Vous allez vivre une situation assez inhabituelle dans laquelle vous saurez vous conduire avec habileté. Une nouvelle chance vous est offerte de convaincre. Prendre cette opportunité à la légère serait une attitude négative ce qui pourrait se traduire involontairement par un échec.

Lion
Patience et courage sont vos mots clefs et la récompense à votre dynamisme ne tarde pas à venir. Vous entreprendrez des grandes choses et votre persévérance vous soutient malgré certains obstacles placés là avec une certaine complaisance.

Vierge
Vous vous permettez de goûter aux joies qui vous sont offertes ce qui vous permettra de penser que vous êtes parfaitement heureux. Gardez confiance, les sentiments que l'on vous manifeste sont sincères. Une plus grande certitude en la vie vous serait profitable.

Balance
La patience sera pour vous une qualité indispensable si vous voulez vraiment atteindre un but particulièrement difficile que vous vous êtes fixé. Heureusement la forme sera là pour vous aider à dominer votre irritation et vous pourrez ainsi résister contre toute attente.

Scorpion
Il devient urgent pour vous d'élargir votre horizon de vie. Il convient de rechercher avec patience les meilleures occasions à saisir.

Sagittaire
Une nouvelle opportunité s'offre à vous, vous pourriez atteindre un objectif décisif. Cela se fera aisément car vous allez trouver en vous le courage et la perspicacité nécessaires.

Capricorne
A l'impossible nul n'est tenu, encore moins vous que quiconque dans les circonstances que vous connaissez. Vous allez réagir de la meilleure façon qui soit et on vous remerciera chaleureusement pour une aide précieuse que vous saurez apporter.

Verseau
On vous recommande une certaine opportunité à saisir qui pourrait être la bonne occasion. La décision vous appartient de savoir dire oui ou non.

Poissons
Vos finances ne semblent pas trop menacées par des dépenses imprévues. Vous aimeriez repousser des échéances qui pourtant ne doivent pas attendre.

PROGRAMME TÉLÉ



11h30 : L-Islam Fi Hind
Documentaire
12h30 : Khoussoussi Min
Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme
Edition)
13h30 : Magazine Régional
13h35 : Feuilletton
15h00 : Espace Amazigh
16h30 : Documentaire
17h00 : El-djawal D.ANIMES
17h30 : El-Rassid El-Iqtissadi
Emission économique
18h00 : Journal télévisé
(amazigh)
18h30 : Moutâat El-Maida
19h00 : Indama Tatomardou
Akhelaq Feuilletton arabe
20h00 : Journal Télévisé
(Edition du 20h00)
21h00 : Saraha Raha Emission
22h00 : Ligue des champions



10:05 10 h le mag
11:05 Météo
11:10 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Les liens du coeur
16:35 Seconde chance
17:35 Grey's Anatomy
18:25 A prendre ou à laisser
19:10 La roue de la fortune
19:50 La prochaine fois, c'est
chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 Courses et paris du jour
20:38 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Dr House

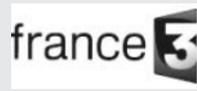
23:15 Life : Enfin libre



Réalisateur : David Semel.
Avec Damian Lewis (Charlie
Crews), Sarah Shahi (Dani
Reese), Adam Arkin (Ted
Earley), Robin Weigert (Lt.
Karen Davis).



10:45 Motus Junior
11:25 Les p'tits Z'Amours
12:00 Tout le monde veut pren-
dre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Un cas pour deux
17:10 En quête de preuves
18:00 Côté match du jour
18:05 The Closer
18:50 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Fred et Jamy à la décou-
verte du système immunitaire
19:50 Météo
20:00 Journal
20:28 Programme court
20:35 Météo
20:40 La cour des grands :
Enzo
22:20 Tirage du Loto
22:30 Ça se discute



11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:00 Zorro
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Culturebox
18:05 Questions pour un champion
18:35 19/20
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Football : Lille/Lyon
22:35 Météo
22:40 Soir 3
23:05 Tout le sport
23:10 Ce soir (ou jamais !)



10:25 Naruto
10:50 Les enquêtes impossibles
11:45 500 euros plus tard
12:15 Les vacances de l'amour
13:10 Medicopter
14:55 On va tout vous dire
15:55 How I Met Your Mother
17:10 Invisible Man
19:45 How I Met Your Mother

20:35 The Detonator
22:15 Nuclear Target



Réalisateur : Marcus Adams.
Avec Wesley Snipes (Painter),
Emma Samms (Amanda
Jacks), William
23:55 JT



19:00 Aventuriers du ciel
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Le Nord et le Sud
20:45 Le fascisme italien en
couleurs : La conquête du
pouvoir



Réalisateur : Chris Oxley.
22:25 Zoom Europa
23:10 Le coq décapité



11:25 La guerre à la maison
11:50 Météo
11:55 La petite maison dans la
prairie

12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Sous les vents de la passion
15:15 Arnaqueuses et milliardaires
17:25 Le rêve de Diana
17:55 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:40 Météo
19:45 Six'
20:00 Une nounou d'enfer
20:30 Tongs & paréo
20:40 66 minutes
22:50 Enquête exclusive



12:40 Friends
14:00 J'ai quelque chose à te dire
15:40 Tellement People à Tahiti
17:00 Friends
17:50 Love Car Wash
18:40 X-Files, aux frontières du
réel
19:30 Central nuit
20:35 L'Arche de Noé
23:45 Central nuit



Réalisateur : Didier Delaître.
Avec Michel Creton
(Franklin).



18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Le coup du lapin
22:20 Un chantage en or
23:55 Morandini !

LA SELECTION DU JOUR



20h35

The Detonator

Réalisateur : Po-Chih Leong. Avec Wesley
Snipes (Sonni Griffith), Silvia Colloca (Nadia
Cominski), Tim Dutton (Jozef Bostanescu),
William Hope (Michael Shepard), Michaël
Brandon (Flint).



Sonni Griffith,
un agent de la
CIA, se voit
confier la mis-
sion de pour-
suivre un traf-
quant d'armes
international,
soupçonné de
vouloir faire
exploser une
arme biologi-
que aux
Etats-Unis. Il se
lance dans une
chasse à l'hom-
me féroce et
impitoyable.



23h10

Le coq décapité

Réalisateur : Radu Gabrea. Avec David
Zimmerschied (Felix Goldschmidt), Alicia
Bachleda-Curus (Gisela Glückselig), Axel
Moustache (Hans Adolf Bediner), Ioana
Teodora Iacob.



Le 23 août 1944,
dans une petite
ville de la
Transylvanie rou-
maine, Felix
Goldschmidt, 16
ans, attend les
camarades de
classe qu'il a invi-
tés pour la tradi-
tionnelle fête du bac. Il y aura notam-
ment Hans, le fils du ramoneur et
meilleur ami de Felix, Gisela, fille
d'une famille juive, et la coquette
Alfa, qui s'amuse à faire tourner la
tête des deux amis. Mais ce jour-là, la
Roumanie, quatrième puissance de
l'Axe, se retourne contre l'Allemagne
et rejoint les Alliés.



20h35

Football : Lille-Lyon



L'Olympique lyonnais fait le déplace-
ment à Lille. Un match évidemment à la
portée des septuples champions de
France et tenants du titre en Coupe de
France. Mais les hommes Claude Puel,
très irréguliers depuis le début de la sai-
son, devront resserrer le jeu pour espé-
rer continuer l'aventure. Un faux pas
contre une équipe aussi expérimentée
que Lille sera synonyme de défaite.

Coupe de
France. 8es
de finale en
direct du
Stadium de
Lille. Leader
au classe-
ment provi-
soire du
championnat
de France de
Ligue 1 à l'is-
sue de la 23e
journée,



20h35

L'Arche de Noé

Réalisateur : John Irvin. Avec Jon
Voight (Noah), Mary Steenburgen
(Naamah), Alexis Denisof (Ham), F.
Murray Abraham (Lot), Emily
Mortimer (Esther).



L'histoire de Noé à qui Dieu
a demandé de construire
une arche assez large pour
accueillir tous les animaux.
Dieu veut détruire le monde
pour tout recommencer avec
la famille de Noé et des ani-
maux sélectionnés par Ses
soins.



Directeur
de la publication :
Karim Ait Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88

Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax :
021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel./Fax :
031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.80.34.39

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 12, rue de la Victoire
16106 Rostomia, Alger

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Saisie de produits pyrotechniques par la Gendarmerie nationale à Mila

Les différentes interventions menées par les éléments de la Gendarmerie nationale dans la période allant du 17 au 27 du mois dernier ont permis la saisie de 11,13 grammes de kif traité, 60.400 pétards, 22.680 batons de feux de Bengale, 120 cannettes de bière, 26 bouteilles de vin et 03 anneaux en or litigieux.

La Gendarmerie nationale a eu à traiter 28 affaires qui se sont soldées par l'arrestation de 39 personnes pour divers délits.



Une adolescente, blessée, rend son dernier soupir

On apprend de sources sûres qu'une adolescente de 16 ans a rendu hier matin l'âme à l'hôpital Bouzidi de Bordj, des suites de blessures à la

tête avec un objet contenant. Deux jours plus tôt, elle a été évacuée à l'hôpital de Ras El Oued et, vu la gravité de la blessure, elle a été transférée à l'hôpital

de Bordj dans un état critique où elle mourra précise notre source.

Une enquête a été ouverte pour élucider les causes de ce drame.

Création d'un guichet web juridique pour informer les citoyens



importante qui est venue renforcer la politique de prestations de services publics et l'accès du citoyen à la justice», a indiqué M.Hanni lors d'une conférence de presse animée au siège de la direction générale de la modernisation de la justice.

Il a expliqué que ce guichet est sous la forme d'une messagerie, accessible en permanence (sur le site du ministère: www.mjjustice.dz) à tout citoyen désireux d'obtenir une information, un renseignement, voire un rendez-vous avec un service donné ou avec la cellule d'accueil.

Il a ajouté que le citoyen recevra, dans sa propre boîte e-mail, une réponse immédiate et personnalisée, de la part de la cellule composée de magistrats, juristes et cadres du ministère. «Ce guichet pourra également orienter le citoyen dans ses recherches et questionnements d'ordre juridique, en le guidant vers les rubriques correspondantes du site», a-t-il encore précisé.

Le ministère de la Justice a créé un guichet web, accessible sur le site du ministère et devant être mis en service dès samedi prochain, qui répondra instantanément à tout citoyen désireux obtenir une information juridique, a annoncé mardi à Alger le directeur général de la modernisation de la justice, M. Hanni Abderazak. «Assurée par une cellule d'accueil au niveau du ministère de la Justice, ce guichet web est une innovation

Séisme de 4,7 sur l'échelle de Richter à Batna

Un séisme d'une magnitude de 4,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu mardi à 7H43 (6H43 GMT) près de Batna, à 435 km à l'est d'Alger, sans faire de victimes, a annoncé le Centre algérien de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

Le séisme, dont l'épicentre a été localisé à 26 km au sud-est de Tazoult, n'a pas ni dégâts matériels

ni victimes, a déclaré à l'AFP Haoum Djellit, chef du département études et surveillance sismique au CRAAG. «C'est un séisme de faible magnitude.

La plupart des secousses enregistrées à Batna sont faibles ou modérées et leur magnitude est généralement inférieure à 3 degrés sur l'échelle de Richter», a-t-il ajouté.

Batna, située dans les Hauts Plateaux, région à

sismicité faible à modérée, n'a pas connu dans son histoire de séismes destructeurs, selon M. Djellit.

L'Algérie, comme tous les pays de la région méditerranéenne, connaît une activité sismique importante. Elle «enregistre 50 micro-secousses par mois dont 90% ont une magnitude inférieure à 3 sur l'échelle de Richter», a récemment précisé le Dr Abdelkrim Yellès, directeur du Craag.

Un programme culturel et d'information pour la promotion de la citoyenneté à Naâma

L'association "Arc en ciel" de Ain Sefra a élaboré un programme culturel et d'information dans le cadre du projet dénommé "les Amis de l'environnement" visant la promotion de la citoyenneté par la protection de l'environnement et du patrimoine touristique de la wilaya de Naama. Le président de l'association, M. Seddiki Nouredine, a indiqué que ce programme, financé dans le cadre d'une coopération avec l'ambassade des Pays-bas en Algérie d'un coût de 9 millions de DA, prévoit des rencontres scientifiques et des conférences littéraires, et l'élaboration de prospectus, dépliants et CD ainsi que des sites web, dans le but de sensibiliser à la préservation de l'environnement et des sites historiques de la région.

Une première : des scientifiques découvrent un cerveau fossilisé

Un cerveau de 300 millions d'années, appartenant à un poisson de la famille des requins a été mis en évidence par des scientifiques français et américains. C'est la première fois que l'on trouve des restes de tissus mous dans un crâne fossilisé si ancien.

Comme pour de nombreuses découvertes scientifiques, tout s'est passé par hasard. Les équipes du muséum national d'histoire naturelle de Paris, de l'European synchrotron radiation facility (ESRF), du CNRS et de l'American museum of natural history de New York ont utilisé le rayonnement synchrotron pour étudier l'un des rares crânes d'un poisson iniopterygien conservé en trois dimensions (la plupart d'entre eux sont écrasés). Ces poissons fossiles étranges, mal connus et souvent très bien conservés dans des roches du Kansas et de l'Oklahoma, appartiennent à une espèce aujourd'hui éteinte mais proche des requins, qui vivait sur les hauts-fonds et la boue marine. Ils ne mesuraient pas plus de 50 centimètres.

Les scientifiques ont utilisé la technique d'absorption par microtomographie pour étudier les différents échantillons. Un échantillon, provenant du Kansas (États-Unis), a révélé une structure particulière : il était plus dense que la matrice qui remplissait le crâne. Afin d'élucider en détail la structure, les chercheurs ont décidé d'utiliser la technique de l'holotomographie par rayons X.

Les résultats ont révélé une forme allongée et symétrique, placée dans une position identique à celle que le cerveau aurait pu avoir.

La reconstruction 3D montre les différentes parties du cerveau, comme le cervelet, la moelle épinière, les lobes optiques et des nerfs, entre autres. La seule partie que les chercheurs n'ont pas pu localiser est le cerveau antérieur, peut-être trop mince pour se minéraliser.

La minéralisation du cerveau serait, selon Alan Pradem, principal auteur de l'étude, «due à la présence de bactéries qui ont couvert le cerveau, peu avant sa désintégration et provoqué ainsi sa phosphatation».

Cette découverte ouvre des perspectives nouvelles dans les recherches sur l'évolution des vertébrés très anciens, au-delà de la simple étude des squelettes fossiles et contribue ainsi à compléter le puzzle de la reconstruction de l'arbre du vivant.



Ces poissons fossiles étranges, mal connus et souvent très bien conservés dans des roches du Kansas et de l'Oklahoma, appartiennent à une espèce aujourd'hui éteinte mais proche des requins, qui vivait sur les hauts-fonds et la boue marine. Ils ne mesuraient pas plus de 50 centimètres.



INSOLITE

Vous avez déjà vu un crocodile blanc?



Après le dauphin rose, le crocodile blanc. Vous avez déjà vu un crocodile blanc? Bouya Blan a 22 ans, il est l'un des 12 alligators blancs de la planète, la star du Gatorland theme park en Floride. Bouya Blan n'est pas albinos, il souffre d'une dépigmentation de la peau. Ils sont seulement 12 comme lui, sur les 5 mil-

lions d'alligators. Il est chouchouté et il dispose d'un enclos spécial et privatif protégé du soleil.

A noter que compte tenu de sa couleur bien trop voyante, cet alligator n'aurait aucune chance de survie dans son milieu naturel; c'est pourquoi tous les alligators blancs recensés, sont en captivité.

LEURS DOSSIERS N'ONT PAS ÉTÉ VALIDÉS

Les illusions perdues de sept prétendants

Ils n'ont donc pas souscrit aux dispositions de la loi organique portant code électoral et notamment dans le volet relatif à la collecte de 75.000 signatures de citoyens ou de 600 signatures d'élus.

PAR KAMAL H.

Les dossiers de 7 candidats à la candidature ont été rejetés par le Conseil constitutionnel. Selon le communiqué de l'institution de Boualem Bessaïeh, « des candidats ont déposé un nombre de souscriptions largement en deçà du seuil minimal exigé par la loi ». Ils n'ont donc pas souscrit aux dispositions de la loi organique portant code électoral et notamment dans le volet relatif à la collecte de 75.000 signatures de citoyens ou de 600 signatures d'élus. Selon une source de cette institution, deux prétendants parmi les



Loth Bonatiro



Omar Bouacha



Rachid Bouaziz

7 « recalés », en l'occurrence Omar Douifi et Amar Cherifi, deux illustres inconnus, n'ont même pas présenté des dossiers administratifs complets.

Pour ces prétendants au fauteuil de premier magistrat du pays, cela est synonyme d'un brusque retour, notamment pour certains, à la réalité. C'est certainement le cas pour Rachid Bouaziz qui, sans doute abattu par la nouvelle de sa disqualification de la course à la présidentielle, ne s'est pas présenté devant les journalistes, hier au

CIP (Centre international de presse), alors qu'il a prévu d'organiser une conférence de presse. Le candidat malheureux, âgé de 42 ans et qui a soutenu avoir déposé un dossier contenant plus de 75.000 signatures de citoyens collectées dans 25 wilayas du pays, est un syndicaliste connu dans les milieux de l'Éducation nationale puisqu'il détenait un poste de responsabilité au sein du SNTÉ (Syndicat des travailleurs de l'éducation). Ainsi donc, ce natif de Ain Oussara, qui a fait preuve d'un optimisme

excessif, a buté sur la dure réalité lui qui ne dispose pas d'un puissant appareil qui puisse l'aider à avoir le nombre suffisant de signatures. D'autres malheureux prétendants comme lui, à l'image de Ali Zeghdoud, Mohamed Hadeif, Omar Bouacha, qui sont pourtant présents sur la scène politique nationale depuis des « lustres » et disposant de surcroît de partis politiques, n'ont pu, eux aussi, franchir ce seuil des signatures. Zeghdoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA), et qui a d'emblée opté

pour la formule de collecte de 600 signatures d'élus pensant peut être que c'est plus facile que de collecter 75.000 signatures de citoyens, s'est rendu compte que se présenter à une élection présidentielle n'est pas, loin s'en faut, une simple sinécure. Omar Bouacha, premier responsable du mouvement El Infitah, est dans le même registre, lui qui a clamé haut et fort qu'il a réuni plus de 128.000 signatures de citoyens. Il n'a pu passer les mailles du filet du Conseil constitutionnel qui a, ainsi, rejeté son dossier alors que Mohamed Hadeif ne s'est fait aucune illusion quant à ses chances d'être retenu par l'institution de Boualem Bessaïeh. Le président du MNE (Mouvement d'espérance nationale) s'est présenté au Conseil constitutionnel le 23 février dernier, avec un dossier incomplet. Les deux derniers à avoir été recalés sont Loth Bonatiro, « renvoyé » à ses cogitations scientifiques sur les séismes, et Abdallah Tamine qui devra attendre une autre occasion pour s'illustrer sur le plan médiatique. **K. H.**

Les candidats à la présidentielle

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA LE RASSEMBLEUR

A 72 ans Abdelaziz Bouteflika est à lui seul une encyclopédie de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Témoin oculaire d'une bonne partie des événements de la Révolution algérienne, il sera après l'indépendance un acteur direct dans le retour de l'Algérie sur la scène internationale. Né le 2 mars 1937, M. Abdelaziz Bouteflika a milité très tôt pour la cause nationale. A peine a-t-il achevé ses études secondaires, il rejoint les rangs de l'ALN en 1956 au sein de laquelle il est chargé d'une double mission de contrôleur général de la wilaya V avant d'être affecté aux frontières méridionales du pays pour commander le « front du Mali ». Il rentre, en 1961, clandestinement en France dans le cadre d'une mission de contact avec les leaders historiques détenus à Aulnoy. Après l'indépendance, il est devenu à 25 ans le membre le plus jeune du premier gouvernement en occupant le poste de ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme. Il sera également membre de l'Assemblée législative en 1963 et sera nommé, la même année, au poste de ministre des Affaires étrangères. En 1964, il est élu par le congrès du Front de libération nationale en qualité de membre de Comité central et membre du Bureau politique. Il a amplement participé au «réajustement révolutionnaire» qui verra l'instauration du Conseil de la Révolution sous la présidence de Houari Boumediène. Il est ensuite nommé au poste de ministre des Affaires étrangères où il mènera jusqu'en 1979, une action diplomatique qui vaudra à l'Algérie un prestige, un rayonnement et une influence qui établiront notre pays comme un des leaders du tiers-monde. Grand chevronné des affaires diplomatiques, il est très tôt devenu l'interlocuteur recherché des grandes puissances en étant perçu comme le défenseur de la promotion des causes justes à travers le monde. Parmi ses exploits d'alors figurent notamment l'important rôle qu'il a joué pour l'unification des rangs arabes lors du sommet de Khartoum de 1967, puis lors de la guerre d'Octobre 1973 contre Israël. Sur le plan interne, M. Bouteflika a réussi à instaurer des relations de bon voisinage et de fraternité avec les pays limitrophes et a contribué à l'échec de l'embargo contre notre pays suite à la nationalisation des hydrocarbures. Il rentre de plain-pied dans les annales de l'histoire de l'Algérie indépendante en



présidant la 29ème session de l'Assemblée générale des Nations où il donne la parole à feu Yasser Arafat. En 1978, à la mort du président Boumediène et en sa qualité de plus proche compagnon du défunt il prononce l'oraison funèbre. Après les événements d'Octobre 88, il est signataire de la «motion des 18» et est élu membre du Comité central du FLN en 1989. Il décline toutes les propositions qui lui sont soumises, même celle liée à une éventuelle accession au poste de chef de l'Etat en 1994. Quatre ans plus tard, il fait part de sa décision de se présenter, en qualité de candidat indépendant, à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999. Abdelaziz Bouteflika est élu Président de la République le 15 avril 1999. Escomptant avoir les «coudées franches», il s'exprime de cette façon : «Je refuse d'être le trois-quarts d'un président». M. Bouteflika ouvre tout de suite après son élection plusieurs fronts. Il s'attaque aux secteurs de la justice, de l'éducation et même de l'Etat en installant des commissions de réforme. Bien sûr, l'ossature de son programme était celle du recouvrement de la paix. Il orchestre brillamment une Concorde civile qu'il fera développer dès sa réélection en 2004 pour un second mandat en Réconciliation nationale. Il décide de «continuer son œuvre» en se portant candidat pour briger un troisième mandat à l'occasion des élections d'avril prochain avec à son actif le bilan d'une décennie d'intense labeur. **S. H.**

LOUISA HANOUNE LA FEMME AU VERBE DIRECT

Issue d'une famille pauvre des montagnes de Jijel, Mme Louisa Hanoune est née le 7 avril 1954. En pleine Guerre de Libération elle a dû fuir avec toute sa famille vers la ville d'Annaba après que la maison de ses parents eût été plastiquée par l'armée française. Sa famille n'avait emporté avec elle qu'un quinquet de fortune en plus de quelques objets de l'époque. Un triste souvenir qui fera d'elle une fois grande une grande collectionneuse de lampes à pétrole.

A l'indépendance, Mme Louisa Hanoune est la première femme de sa famille à aller à l'école. «J'étais convaincu, que c'est ce droit à l'instruction qui allait complètement modifier la place, la représentation des femmes dans notre société», martèle-t-elle jusqu'à présent. Un droit pour lequel, une fois devenue pubère, elle devra âprement se battre y compris au sein de sa propre famille. Après avoir obtenu le baccalauréat, elle poursuit des études de droit à l'université d'Annaba. Vite emportée par «l'effervescence socialiste» de l'Algérie nouvellement indépendante, Louisa Hanoune entame toutes les démarches possibles à l'époque pour forger sa conscience politique. «Tout le pays bruisait encore de la guerre de Libération, tout le monde parlait de socialisme, de justice, de progrès. L'Algérie était à la pointe du combat anti-impérialiste... On était complètement solidaires des Palestiniens, leur cause était la nôtre. On était contre l'apartheid en Afrique du Sud, on parlait du Vietnam, j'ai grandi comme toute notre génération dans cette atmosphère militante, de combats», avoue-t-elle plus tard.

Sous les affres du parti unique, Louisa Hanoune milite dans des groupes féministes qui manifestent contre le Code de la famille, adopté à l'époque par



l'Assemblée populaire algérienne en 1984. Elle devient ensuite membre d'un parti clandestin d'extrême-gauche qui est l'Organisation socialiste des travailleurs (OST). Ce farouche militantisme lui vaudra cher et lui a fait payer au prix fort sa liberté. En effet, elle est arrêtée en 1986 et passera six mois à la prison de Berrouaghia. Son chef d'accusation était celui «collé» à tous les militants hors des rangs FLN de l'époque. Il s'agit d'«atteinte à la sécurité de l'Etat et constitution d'association illégale». Après l'avènement du pluralisme politique en 1989, suite aux événements sanglants d'Octobre 88, Hanoune fait partie des fondateurs du Parti des Travailleurs dont elle a toujours été le porte-parole avant d'être élue en 2007 au poste de secrétaire générale de ce même parti.

En 2000, elle est la première femme algérienne candidate à l'élection où elle a obtenu 1 % des suffrages exprimés soit 101.630 voix. Ceci ne la décourage nullement et la pousse même à aller d'avantage de l'avant pour se porter, une nouvelle fois candidate à l'élection présidentielle d'avril prochain. **S. H.**

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL A REJETÉ LEURS DOSSIERS

Les recalés à la première épreuve

Le Conseil constitutionnel déclare avoir enregistré que certains candidats ayant déposé des dossiers incomplets ont tenté de les compléter après expiration du délai légal, soit au-delà du 23 février 2009 après minuit.

PAR SADEK BELHOCINE

Le Conseil constitutionnel a délibéré dans ses séances du 24 février au 02 mars 2009 et a rendu public, lundi tard dans la soirée, la liste des candidats à l'élection du président de la République arrêtée, suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms, comme suit :

M. Bouteflika Abdelaziz, M. Touati Moussa, Mme Hanoune Louiza, M. Rebaïne Ali Fawzi, M. Mohand Ouissaid Belaid, M. Younsi Mohammed Jahid. Dans un communiqué, diffusé le

même jour, le Conseil constitutionnel rappelle qu'il a enregistré le dépôt, par les candidats eux-mêmes, de 13 dossiers de candidature auprès de son greffe à l'expiration du délai légal de dépôt des dossiers de candidatures à l'élection du président de la République fixé au lundi 23 février 2009 à minuit. L'institution présidée par Boualem Bessaïeh rappelle également qu'elle « a reçu tous les candidats et a accepté le dépôt de l'ensemble des dossiers, fussent-ils incomplets avant de procéder à leur vérification et de s'assurer de leur validité ». Néanmoins, remarque le Conseil constitutionnel, si la plupart des candidats ont accompagné leurs dossiers de candidature de formulaires de souscription de signatures d'électeurs ou d'élus, ou des deux à la fois, il constate, toutefois, que des candidats ont déposé un nombre de souscriptions largement en deçà du seuil minimal exigé par la loi. Dans ce contexte, le Conseil constitutionnel déclare avoir enregistré que certains candidats ayant



Boualem Bessaïeh a rendu publique la liste des 6 candidats retenus.

déposé des dossiers incomplets ont tenté de les compléter après expiration du délai légal, soit au-delà du 23 février 2009 après minuit, ce qui est en contradiction absolue avec l'article 158 de la loi électorale. Soucieux également d'entourer l'opération de contrôle des souscriptions de signatures de

la transparence et de l'efficacité nécessaires et en vue de lui conférer toute la crédibilité, le Conseil constitutionnel a assuré avoir « fait appel à des magistrats et à des conseillers de la Cour suprême et du Conseil d'Etat pour l'assister dans la vérification de la validité des souscriptions de signatures »,

se félicitant quant aux bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée l'opération de contrôle des signatures qui a été empreinte de transparence et du strict respect des dispositions constitutionnelles et législatives applicables aux conditions de candidature à la magistrature suprême de l'Etat. **S.B.**

Les candidats à la présidentielle

MOUSSA TOUATI L'homme de la revanche



M. Moussa Touati est né en 1953 à Beni Slimane, dans la région de Médéa. Il poursuit ses études secondaires en 1969 et 1972 à Benghazi, puis à Damas. Il s'engage dans les rangs de l'Armée populaire nationale en 1972 pour une durée de 5 années avant de quitter ce corps pour intégrer la Douane en 1977. Un emploi qu'il ne gardera pas longtemps puisqu'en 1980 il opte pour devenir un fonctionnaire de police.

En 1988, il crée, aux côtés de «plusieurs amis de parcours», l'Organisation nationale des enfants de chouhada après avoir fait le choix de quitter, une année auparavant, les rangs du FLN. Il crée, en 1992, la Coordination nationale des enfants de chouhada (CNE) dont il deviendra président durant près de 7 ans. M. Moussa Touati a ensuite fondé le Front national algérien (FNA) en 1999. Se portant candidat pour l'élection présidentielle en 2004, il sera recalé faute d'avoir pu décrocher le parrainage en termes de signatures nécessaires. Il fera alors le choix de faire campagne pour Ali Benflis

Parti de rien, sans bagage ni réseaux d'influence, le patron du plus jeune parti du pays est actuellement la troisième force politique du pays pour être maintenant présidentiable.

Actuellement, il compte 1.578 élus locaux, 277 régionaux et 16 députés à l'Assemblée populaire nationale. « Nous sommes le parti des zawalaya », aime à dire M. Touati. C'est d'ailleurs avec ce genre de formule qu'il a réussi à drainer beaucoup de monde derrière lui. **S. H.**

ALI FAWZI REBAÏNE Le téméraire



Ce n'est pas la première fois que M. Fawzi Rebaïne est candidat à l'élection présidentielle. Il avait déjà créé la surprise en participant au sprint final en 2004. Opticien de profession, il est né le 24 janvier 1955 à Alger. M. Ali Fawzi Rebaïne était membre fondateur de l'Association des fils et filles de Chadid de la wilaya d'Alger en février 1985. Et il est, durant la même année, membre Fondateur de la première ligue des Droits de l'homme en juin 1985. Il est arrêté le 05 juillet 1985 pour atteinte à la sûreté de l'Etat et constitution d'association illégale et il sera condamné à 13ans de prison à Lambèse (Batna). Il est libéré le 26 avril 1987 après une grâce présidentielle. Il préside l'association des fils et filles de Chadid de la Wilaya d'Alger jusqu'au mois de mars 1990. Il est également membre Fondateur du Comité national contre la torture, suite aux événements du 5 octobre 1988. Il sera plus tard, l'un des membres fondateurs et secrétaire général du parti de Ahd 54, le 27 avril 1991. Il sera réélu secrétaire général du Parti au congrès des 5 et 6 mai 1988. Un poste auquel il a également été reconduit lors du congrès d'avril 2002. **S. H.**

MOHAMED SAÏD Le journaliste diplomate

L'ancien membre fondateur et secrétaire général, porte-parole du Mouvement Wafa (non agréé), Mohamed Saïd, de son vrai nom Mohand-Ouissaid Belaid, est l'un des six candidats à la candidature à l'élection présidentielle qui a passé l'examen du Conseil constitutionnel. Issu d'une famille nombreuse du village de Bouadnane, perché sur les contreforts des monts du Djurdjura (Tizi-Ouzou), le candidat Mohamed Saïd a vu le jour le 20 janvier 1947. Il entre très tôt dans le monde du travail, il est correspondant du quotidien régional en langue française *An Nasr* (1965-1967), tout en poursuivant son cursus universitaire à l'université d'Alger où il décroche une licence en droit public international et un certificat en sciences politiques (1971). Ses premiers pas dans la politique, il les fera en tant que président du Mouvement national des étudiants algériens engagés, durant les années 1968-1969, période de luttes engagées pour l'émancipation des peuples d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Il revient durant les années 1968-1974, à ses premières amours, le journalisme, à la Télévision nationale, puis rédacteur en chef de la revue *ECHABAB*. Il consacre une bonne partie de sa carrière professionnelle au monde des médias. Il est successivement, directeur du Centre algérien d'information et de culture à Beyrouth, directeur du quotidien national ECHAAB et enfin Directeur général de l'APS (Algérie Presse Service). Appelé à d'autres fonctions durant les années 1982-1983, il occupe la direction presse-information et sera porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Sa carrière diplomatique qui sera des plus riches vient de commencer. Ministre conseiller près de l'ambassade d'Algérie à Djeddah et représentant de l'Algérie auprès de l'OCI (Organisation de la Conférence Islamique), et il est tout à fait logique qu'il se retrouve ambassadeur dans un pays de la région, le Bahreïn, durant quatre années (1986-1989), avant de rejoindre le siège des AE en tant que ministre plénipotentiaire d'où il fera ses adieux au monde diplomatique qu'il a bien servi de longues années durant. Lors de l'élection présidentielle, il est chef de communication du candidat, le Dr Taleb Ibrahim, dont on dit qu'il est le bras droit. Les efforts de l'ex-chef de la diplomatie algérienne et de Mohamed Saïd de créer le Mouvement Wafa qui ont fait long feu, ont précipité le retrait de la vie politique de l'ancien ministre des AE, laissant le champ libre au candidat à l'élection présidentielle Mohamed Saïd, d'annoncer le 10 janvier dernier la création du parti Liberté et Justice. **S.B.**

DJAHID YOUNSI La voix des islamistes

Pour le secrétaire général du mouvement El Islah, ce sera une première. Mohamed Djahid Younsi fera ainsi son baptême de feu en tant que prétendant à la magistrature suprême, lui, qui a été, lors de l'élection présidentielle d'avril 1999, directeur de la campagne électorale du candidat Abdallah Djaballah. Natif de la ville de Annaba en 1961, ce candidat, comme diraient certains, a fait du chemin depuis cette dernière date et a gagné des galons puisque, à la faveur de la crise interne qui a secoué le mouvement El Islah et l'éviction de son ex-président, Abdallah Djaballah, Djahid Younsi est devenu l'homme fort de cette formation islamiste et, notamment, depuis le congrès de Ain-Benian en 2005. Figure de proue du mouvement de redressement qui a engagé un bras de fer avec Djaballah et ses partisans au sein d'El Islah, Younsi a, dès son jeune âge, soit vers la fin des années soixante-dix, été déjà séduit par le discours des islamistes.

A l'université de Annaba, où il préparait un ingénieur d'état en génie mécanique au début des années quatre-vingts et qui était à l'époque une place forte de la «djamaa islamiyah» que dirigeait Djaballah, il fait la connaissance de l'essentiel de l'encadrement de ce qui allait devenir, dès l'ouverture démocratique et l'avènement du multipartisme, le mouvement Ennahda. Lors du 1er congrès de ce parti, en 1994, Djahid Younsi est élu au sein du Conseil consultatif avec, en prime, la responsabilité de «chapeauter» les wilayas du nord constantinois. Djahid Younsi, qui enseignait à l'université de Guelma, plus précisément à l'institut de génie mécanique, avant d'en devenir directeur, est détenteur d'un doctorat en robotique obtenu à l'université de Paris. Il dispose aussi d'un DEA, spécialité acoustique, obtenu à l'université Louis Pasteur de Strasbourg. Djahid Younsi a été élu, lors des législatives de 1997, député dans la circonscription de Annaba sur la liste du mouvement Ennahda. Il a été réélu pour un deuxième mandat en 2002 à l'APN, mais cette fois sur la liste du mouvement El Islah. **A. S.**

AU 8ÈME JOUR DE GRÈVE

80% DES PRATICIENS DE LA SANTÉ PUBLIQUE ONT SUIVI LE MOT D'ORDRE

Ces praticiens, qui se considèrent mal payés, porteurs de tout le secteur sanitaire public, en appellent maintenant au premier Magistrat du pays pour faire aboutir leurs revendications.

PAR MEROUA TAOUAHRIA

Au 8ème jour de grève, les praticiens de la santé publique sont plus déterminés que jamais à faire aboutir leurs revendications. Ils ne faiblissent pas et « serrent les rangs ». Selon les dires du président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), initiateur de la grève ouverte, « les rangs se renforcent de plus en plus et de nouveaux grévistes rejoignent le mot d'ordre ».

Contacté hier, par Midi Libre, le Dr. Bensebaini, président du SNPSP, dira que le mot d'ordre est suivi dans 33 wilayas par des médecins généralistes, des spécialistes, des chirurgiens dentistes et des pharmaciens, affiliés au Syndicat national des praticiens de la santé publique. Les établissements hospitaliers publics et autres polycliniques n'assurent ainsi que le service minimum depuis le 24 février dernier.

Après s'être situé autour de 78%, les



Bon nombre de médecins ont rejoint le mouvement.

premiers jours du débrayage, le taux dépasse les 80%, selon le président du SNPSP.

Ce dernier explique « cet engouement » par le silence du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière. « C'est à cause de l'indifférence affichée par la tutelle et son mutisme que les praticiens de la santé publique nous ont rejoint. Depuis que nous avons été estés en justice, nous

n'avons eu aucun autre écho », a relevé notre interlocuteur. Ainsi, les praticiens qui n'avaient pas suivi le mot d'ordre, dès le 24 février dernier, ont rejoint le mouvement de protestation par la suite. Et ce, à l'image des praticiens de la wilaya de Taref, ou bien encore d'Illizi.

Et au sein des wilayas ayant rejoint le mouvement de débrayage dès le début, le taux de suivi augmente. C'est le cas dans la wilaya de Sétif qui a atteint les

60% alors qu'il était de 50%.

« Nous ne demandons que nos droits en comparaison avec les autres catégories socioprofessionnelles tels que les enseignants universitaires qui ont déjà leur statut. Nous voulons la promulgation du statut particulier de la profession et l'ouverture des négociations pour l'instauration d'un régime indemnitaire », a rappelé le président du SNPSP.

Ces praticiens, qui se considèrent mal payés, porteurs de tout le secteur sanitaire public, en appellent maintenant au premier magistrat du pays pour faire aboutir leurs revendications. « Nos doléances ne sont plus orientées uniquement vers notre tutelle mais vers le Président de la république. Il sait que, malgré la fuite des cadres, nous sommes restés dans des conditions de travail difficiles. Il est à même de nous encourager à continuer à exercer notre métier en Algérie » a ajouté Dr. Bensebaini.

Interrogé sur les pressions exercées par les administrations sur les grévistes, notre interlocuteur relèvera qu'elles continuent. « Nous nous y attendions. Les directeurs demandent la liste des grévistes pour d'éventuelles ponctions sur salaires. Mais nous continuons notre débrayage », a-t-il souligné.

M. T.

LE FONDS NATIONAL DE RÉSERVE DES RETRAITES ACCUMULE 60 MILLIARDS DE DA

La CNR en mesure d'assurer le paiement des allocations de retraite

La Caisse nationale de retraite est actuellement en mesure d'assurer le paiement des allocations de retraite. La CNR, qui a déboursé près de 290 milliards de DA en 2008, y compris les dépenses de solidarité nationale, n'a pas de problème de déséquilibre financier, et si cela devait avoir lieu, les pouvoirs publics ont prévu des solutions à l'exemple du Fonds national de réserve des retraites.

A ce sujet, M.Djawad Bourkaib, le directeur de la sécurité sociale au ministère du Travail et de la Sécurité sociale a rappelé hier sur les ondes de la Chaîne III qu'en 2006, une mesure présidentiel-

le d'une grande importance a été mise en place. Il s'agit de la création de ce fonds financé et alimenté essentiellement des revenus de la fiscalité pétroliè-

re à hauteur de 2%. " Ce fonds qui garantit les équilibres financiers de la CNR est unique en Afrique et rare dans le monde; il n'existe que dans quelques

pays développés" a tenu à préciser le directeur de la sécurité sociale. Ce fonds accumule aujourd'hui 60 milliards de DA et il est prévu, selon les propos du directeur de la sécurité sociale, qu'il dépasse les 90 milliards de DA à la fin de cette année. "Ce fonds est une garantie, c'est une manière d'être prévoyant pour la pérennité du système de sécurité sociale" a tenu à préciser ce responsable.

R.N.

Nouveau dispositif de soins gratuits pour les retraités

Jeudi prochain aura lieu le lancement officiel de la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de soins gratuits pour les retraités. En effet, le système du tiers payant du médicament sera élargi, au profit des retraités, aux autres soins de santé grâce aux dispositifs du médecin traitant. L'opération sera lancée à partir d'une wilaya pilote et elle sera généralisée par la suite dans les villes où la carte chiffa est opérationnelle pour ensuite être élargi au niveau national à l'horizon 2011-2012. Annaba a été choisie comme wilaya pilote

TARIK IBN ZIAD, EMBUSCADE DES FORCES DE L'ANP

3 terroristes abattus et une arme récupérée

Lundi dernier, vers minuit, les unités de l'ANP ont tendu une embuscade à un groupe armé dans la région de Tarik Ibn Ziad, au douar Sfifef, près de l'oued Rahil. Au cours de l'accrochage qui s'en est suivi, les forces de l'ANP ont abattu 3 terroristes et récupéré une arme de type kalachnikov. Les corps ont été transportés vers l'hôpital de Khemis Miliana pour identification. Une vaste opération de ratissage a été menée pour débusquer les autres éléments qui se sont repliés à la faveur de l'obscurité. Il faut noter que cette région a été toujours une zone de passage pour les groupes terroristes. Le 11 septembre dernier, dans la même région, un groupe a été anéanti par les forces de l'ANP. 10 terroristes ont été tués et 15 armes récupérées.

El Miliani

PUBLICITÉ

SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

4.000 projets pour 100 milliards de DA

La mise en œuvre du schéma directeur de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture pour les 15 prochaines années est considérée comme un véritable outil de dynamisation du secteur.

PAR AMAR AOUIMER

Secteur stratégique pour la sécurité alimentaire du pays, la pêche et l'aquaculture focalisent l'attention des responsables du ministère de la Pêche et celui de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que les professionnels du secteur venus en masse au deuxième



Promoteurs au salon de la pêche

Ph / Fouzi Bouadiat

jour de cette importante manifestation économique et commerciale internationale.

L'engouement et l'intéresse-

ment des visiteurs et des jeunes promoteurs montrent la volonté des Algériens de développer l'industrie de la pêche qui s'étend de

l'élevage des poissons et d'alevins dans les barrages et les parcs aquatiques aux grandes opérations des pêcheurs professionnels ainsi qu'aux industries de transformation et de conservation.

Ainsi, les autorités ont l'intention de préserver la ressource halieutique et assurer le développement durable en impliquant directement les différents intervenants dans la chaîne de production.

La mise en œuvre du schéma directeur de développement des activités de la pêche et de l'aquaculture pour les 15 prochaines années est considérée comme un véritable outil de dynamisation du secteur qui nécessite de grands investissements directs et à long terme afin de mener à bien plus de 4.000 projets d'un montant global de plus de 100 mil-

liards de DA.

C'est la preuve irréfutable de la volonté des pouvoirs publics de promouvoir la pêche en multipliant les formes de partenariat et de coopération avec les pays avancés en matière de développement des ressources halieutiques, notamment avec l'Italie et le Japon, ainsi que la Turquie qui vient de conclure des contrats avec les autorités algériennes.

La diversité des pays participants à ce Salon, à savoir la France, l'Italie, l'Espagne, l'Égypte, l'Inde, la Turquie et la Grèce, ainsi que l'Iran, tous des pays ayant une longue tradition et une grande expérience en matière de pêche, sont présents à cet événement pour décrocher des conventions et des accords de partenariat avec les entreprises algériennes.

A. A.

NACEREDDINE SEFTA, REPRÉSENTANT DE LA FIRME HONGROISE INNOFLEX

«Notre but est de nous rapprocher des investisseurs»

Déterminé à aider les promoteurs algériens de la pêche et de l'aquaculture, notamment en leur apportant l'assistance nécessaire sur le plan technologique, Nacereddine Sefta, représentant de la société hongroise Innoflex, est optimiste quant à l'intensification de la coopération entre les entreprises algériennes et la société qui l'emploie. Il apprécie la qualité de partenariat et le sens de collaboration des armateurs et des pisciculteurs, ainsi que des aquaculteurs algériens avides de développer et de vulgariser cette activité de reproduction de poissons d'eau douce.

Quel est l'objectif essentiel de votre participation à ce Salon ?

Nacereddine Sefta : Notre but consiste à être constamment sur le terrain afin de nous rapprocher des investisseurs et donner une idée réelle de nos activités dans la perspective de développer la coopération avec des partenaires algériens partant de projets

concrets.

Qu'en est-il de vos projets ?

Depuis une dizaine d'années, nous avons lancé des projets sur le marché, notamment ceux ayant trait au développement de l'industrie halieutique et piscicole.

Ainsi, nous avons fait l'étude préliminaire de faisabilité pour la réalisation d'un système d'étangs d'élevage d'alevins au service de l'écloserie piscicole mobile dans un site localisé dans la région de Sétif.

Il y a également des projets de retenue collinaire destinée à développer ce système de pêche piscicole, notamment à Merhouma, une localité de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

La société Innoflex Ltd Co. For Technical and Constructing in aquaculture a, également, participé à l'étude et la réalisation d'une ferme d'élevage de poissons d'eau douce à Harreza, une bourgade située dans la wilaya d'Aïn Defla. L'objectif de la réalisation de cette salle d'aquaculture consiste à vulgariser la pêche et le métier marin, notamment, en cette période d'installation des infrastructures.

Sur quoi repose exactement la

coopération entre l'Algérie et la Hongrie dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ?

Entre avril et mai, on assistera aux cycles de reproduction des poissons au cours desquels il est question de collecter 40 millions d'alevins; mais notre stratégie prévoit également le peuplement et le repeuplement des barrages en poissons d'eau douce, sachant que l'Algérie importe la matière première de Hongrie. Le type de partenariat que nous préconisons repose essentiellement sur le transfert de technologie et l'exportation d'alevins vers l'Algérie. Le résultat est positif conformément au marché conclu avec le ministère de la Pêche où nous encourageons les professionnels du métier et les travailleurs du secteur à venir faire des éclosions et réaliser des projets d'aquaculture. Nous apportons le savoir-faire et la technologie nécessaire pour la reproduction des poissons en formant des ingénieurs algériens qui vont assurer la continuité des systèmes de reproduction et d'aquaculture.

Propos recueillis par A. A.

UGO ANDOLINA, GÉRANT DE LIGURMOTOR

«Nous cherchons des partenaires algériens»

Spécialisé dans la construction navale et l'installation des moteurs dans les bateaux, Ugo Andolina dirige la société Ligurmotor qui entretient une forme de partenariat encourageante avec des opérateurs économiques algériens versés dans le secteur de la pêche.

Il estime que la formation des techniciens et les échanges d'expérience entre les deux parties sont en mesure d'accroître les opportunités de coopération entre l'Italie et l'Algérie dans le bassin méditerranéen.

Midi Libre: Qu'attendez-vous de cette quatrième édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture ?

Ugo Andolina: Nous sommes en Algérie pour trouver des partenaires et notre participation au salon international de la pêche et de l'aquaculture est une occasion pour nous permettre de nouer des relations de coopération avec des opérateurs et des compagnies algériens du secteur marin.

De quoi vous occupez-vous au juste ?

Nous avons établi des contacts avec des amis et collaborateurs algériens auxquels nous proposons un partenariat.

Nous assurons la prise en charge des étudiants en formation, ainsi que le perfectionnement des techniciens pour le développement des systèmes de vente de moteurs de mer pour la petite pêche spécialement.

Existe-t-il des projets de coopération spécifiques ?

Nous avons entamé des négociations avec nos partenaires avec lesquels nous avons défini les conditions de travail et les différentes formes de joint-venture, ainsi que les opérations de prise en charge pour la fourniture de matériels et des moteurs.

Nous effectuons des travaux et des placements de moteurs dans les bateaux et différentes opérations de construction navale chez nos partenaires algériens avec lesquels nous envisageons d'intensifier la coopération.

A. A.

COOPÉRATION

Des industriels et hommes d'affaires tunisiens à Alger

PAR RAFRAF M.

Une importante délégation composée de 9 hommes d'affaires et d'industriels tunisiens membres de la Chambre de commerce et d'industrie du nord ouest de la Tunisie séjournera, dans le cadre des relations économiques entre les deux pays, du 7 au 10 mars en cours dans la ville de Annaba. Cette mission tunisienne, issue des différents

secteurs d'activités économiques, effectuée, outre les contacts prévus avec les opérateurs économique annabis sous le patronage de la Chambre de commerce et d'industrie de Annaba, des visites sur des sites opérationnels dans la zone industrielle de la wilaya où sont notamment implantées des unités versées dans l'industrie du plastique, l'électronique et le matériel médical (production de seringues jetables). Sont

également prévus, au programme des visites, des PME-PMI activant dans l'industrie agro-alimentaire et la transformation des produits sidérurgiques, branches très ciblées, indique-t-on, par les industriels tunisiens. Ces rencontres entre opérateurs maghrébins stimulent la dynamique des échanges d'expériences et d'affaires et contribuent à concrétiser les projets de partenariat souligné-t-on du côté de la Chambre

seybouse de Annaba de par les opportunités offertes par le tissu économique et industriel annabi. Très actifs dans les branches de l'agro-alimentaire et de la sidérurgie, de nombreux investisseurs tunisiens, en partenariat avec leurs homologues annabis, ont réussi à développer des joint-ventures dans plusieurs créneaux, apportant aussi un plus au développement économique local, à l'image de Capromet qui emploie

plusieurs centaines de travailleurs dans la zone industrielle de Pont Bouchet. Il faut sans doute rappeler, à cet effet, que la coopération économique entre la Tunisie et l'Algérie a, ces deux dernières années, amorcé une phase décisive dans son évolution via la commission mixte et la chambre commune de commerce pour booster le partenariat économique entre les deux pays.

R. M.



EVE 2009 VIT SA 5^E ÉDITION

Salon international de la femme du 4 au 9 mars à la Safex



Le Salon international de la femme, Eve 2009, se tiendra, pour sa cinquième édition, du 4 au 9 mars prochain, au Palais des Expositions des Pins maritimes. Cet événement est placé sous le patronage de la ministre délé-

guée auprès du ministre de la Santé, de la Population, chargée de la Famille et de la Condition féminine ; Selon M Hocine Saïbi, le salon verra la participation d'un grand nombre d'intervenants dans le domaine du bien-être féminin. Ainsi, plus de 1 600 m2 seront réservés exclusivement à la femme et son environnement. «Des exposants nationaux mais aussi des représentants de grandes marques de cosmétiques ont annoncé leur participation», Bourgeois, Palmolive, Hankel, Nestlé et d'autres, tous les secteurs d'activité relatifs à l'univers de la femme seront représentés à travers des espaces de prêt-à-porter et d'accessoires, de coiffure et cosmétiques, de décoration d'intérieur, de bien-être et fitness, de nutrition, ainsi qu'un espace mère et enfants. Un espace animation est également prévu avec l'organisation de shows de coiffure et d'esthétique et de défilés de mode. Un grand concours d'esthétique et de coiffure est par ailleurs programmé.

C. K.

PLUSIEURS COMMUNES D'ALGER CONCERNÉES

Perturbation et suspension de l'alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable sera successivement perturbée et suspendue aujourd'hui dans certaines communes d'Alger, indique un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Ainsi, l'alimentation en eau potable sera perturbée au niveau des communes de Bouzareah (en partie) et de Hammamet (en partie), suite à des travaux de remplacement d'une nouvelle pompe sur la station de production de la société, précise-t-on de même source. L'alimentation en eau potable reprendra "progressivement" dès l'achèvement des travaux, a assuré la SEAAL. Par ailleurs, l'alimentation en eau potable sera suspendue aujourd'hui au niveau de la commune de Staoueli (centre-ville Staoueli), suite à des travaux de nettoyage du réservoir sur le réseau de distribution, ajoute-t-on. L'alimentation en eau potable reprendra également de manière progressive dès l'achèvement des travaux, selon le communiqué.

APS

IL AURA LIEU À LA SALLE «MOHAMED-BOURAS»

Horizons rend hommage au moudjahidates

C'est à la salle Mohamed Bouras au musée d'El Moudjahid à Riadh El Feth que se déroule demain une cérémonie en hommage aux moudjahidates condamnées à mort par la justice coloniale. L'occasion la Journée internationale de la femme, que notre confrère « Horizons » tient à marquer en s'inclinant devant le combats de celles nombreuses à avoir mis l'Algérie avant tout. La cérémonie hommage est placée sous le haut patronage du président de la République.

POUR FACILITER LEUR INTERVENTION

Des motos pour les pompiers

La Direction générale de la Protection civile a décidé d'acquérir une cinquantaine de motocyclettes pour ses besoins d'interventions urgentes, particulièrement en milieu urbain.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Après les policiers et les gendarmes, des pompiers motards vont bientôt faire leur apparition dans nos villes, notamment dans les grandes agglomérations.

La Direction générale de la Protection civile a décidé d'acquérir une cinquantaine de motocyclettes pour ses besoins d'interventions urgentes, particulièrement en milieu urbain. C'est la nouvelle que le *Midi Libre* a appris, hier, auprès de M. Bernaoui, chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile pourront ainsi effectuer des interventions rapides et légères, en cas de sinistres graves ou d'intoxications au gaz, pour sauver des personnes en danger.

L'utilisation de la moto peut s'avérer efficace et déterminante dans les grandes villes, notamment à Alger, confrontées à d'inextricables problèmes de circulation urbaine.

La congestion du trafic urbain



La Protection civile est dotée de moyens d'intervention rapides.

Moh W. Midi Libre

retarde souvent l'intervention des véhicules spécialisés de la Protection civile. À Alger, certains quartiers du centre-ville deviennent quasiment inaccessibles durant plusieurs heures de la journée à cause des bouchons, ou encore dans les quartiers et ruelles étroites qui rendent l'accès difficile aux grands véhicules des pompiers, du fait du stationnement anarchique sur les deux côtés de la chaussée.

En 2007, la direction de la Protection civile a acquis six de ces motos pour intervenir dans Alger. Ce qui fait dire à M Bernaoui, que l'opération est réussie, «nos ser-

vices ont pu intervenir dans plusieurs cas un peu partout dans la capitale, surtout dans les quartiers ou la circulation est très dense, ce qui provoque d'interminables bouchons». Après Alger, ce sont les villes d'Oran et de Constantine qui vont bénéficier de ce moyen de locomotion «L'opération va être généralisée à toutes les grandes villes d'Algérie» indique M Bernaoui qui estime que cela aidera grandement les éléments de la Protection civile pour pouvoir assurer du mieux possible leur mission et sauver des vies humaines.

C. K.

CONSTRUCTIONS ILLICITES QUI LONGENT LES OUEDS DE BOUZARÉAH

La wilaya ordonne leur démolition

PAR LAKHDARI BRAHIM



Les maisons construites en bordure d'oueds présentent des dangers.

Les habitations illicites et autres bidonvilles construits de part et d'autres des nombreux oueds qui traversent la commune de Bouzaréah sont la cible des autorités locales qui comptent les éradiquer. C'est ce qui ressort de l'intervention de Abdelhamid Mameri, président de l'APC de Bouzaréah, sur les ondes de Radio El Bahja. L'invité de l'émission «Zoom sur les APC» a indiqué que l'opération d'éradication des constructions illicites et autres bidonvilles est menée de concert avec les services de la wilaya d'Alger. Il explique que la commune de Bouzaréah est une des communes de la capitale qui comptent un très grand nombre d'oueds, douze plus exactement. D'où le danger permanent qui guettent les habitants des mai-

sons construites sur les berges des oueds ou à proximité immédiate. La nature reprenant toujours ses droits, les responsables craignent les éventuelles inondations et les dangers qu'elles représentent. Ce qu'a vécu Bab El Oued en 2001 a édifié plus d'un.

D'ailleurs, le maire de Bouzaréah n'a pas manqué d'appeler ses administrés ayant «choisi » d'habiter en bordure des oueds d'être très vigilants lors des intempéries. Pour rappel, la wilaya d'Alger a initié le nettoyage de 75 oueds à travers la capitale sur une longueur de 200 km.

L'opération a coûté plus de 300 millions de dinars. 17 entreprises interviennent sur différents sites depuis août dernier pour terminer à la fin du mois en cours.

L. B.

Moh W. Midi Libre



DRAA BEN KHEDDA

Découverte d'un bébé abandonné

Un bébé abandonné a été retrouvé avant-hier vers 15 heures dans la ville de Draa ben Khedda par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou. Selon la cellule de communication de la Protection civile, il s'agit d'un nouveau-né de sexe féminin qui a été trouvé au niveau de la cité 400 logements (appelée communément cité DNC). Le bébé a été placé au niveau de la pouponnière de Boukhalfa (Tizi Ouzou).

Z. H.

MEKLA

Deux morts par asphyxie

Deux hommes sont morts par asphyxie avant-hier soir dans la commune de Souamaa (Daïra de Mekla). Selon la Protection civile, les deux victimes sont mortes suite à l'inhalation de monoxyde de carbone émanant d'un appareil de chauffage en gaz butane. Ils s'agit de O. K. 39 ans et de K. 73 ans tous deux originaires du village Iguer Guedmimène.

Z. H.

MILIANA

2 millions de DA dérobés chez un bâtonnier



Samedi dernier, vers huit heures trente du matin, des malfaiteurs pénètrent dans la villa de M. Bouamama, avocat et bâtonnier fort estimé au sein de la population, située au quartier Hamama, à la sortie de la ville. Ces malfaiteurs commencent leur sale besogne en ligotant l'épouse et les deux enfants du bâtonnier. Ensuite, ils s'emparent d'une serviette contenant 2 millions de DA. Alertés, les services de la sûreté de daïra se sont rendus sur les lieux pour effectuer une enquête. Les malfaiteurs sont activement recherchés. Aux dernières nouvelles, la serviette a été retrouvée vide au quartier des Amandiers au nord de la ville. Toujours en cette fin de semaine, une bande composée de 4 individus spécialisés dans la vente de kif traité a été neutralisée. Les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

El-Miliani

TÉLÉPHÉRIQUE DE REDJAOUNA

UN MOYEN DE TRANSPORT QUI SIED LE MIEUX

Pour la partie hôpital Belloua vers Redjaouna c'est le système de transport par téléphérique qui sied le mieux vu l'affluence des voyageurs, à savoir 300 personnes/jour.

PAR ZAHRA H.

La première phase de l'étude du téléphérique de Redjaouna a été présentée hier en conseil de wilaya par les trois bureaux d'études (algérien, français et belge) choisis pour cet important projet. Dans son intervention, le wali a rappelé que dans le cadre de l'amélioration du transport au niveau de la ville de Tizi Ouzou qui étouffe sous l'affluence des habitants des 67 communes de la wilaya, plusieurs opérations ont été inscrites dont la réalisation de la gare, la voie ferrée Tizi Ouzou-Oued Aïssi et le transport urbain par câble. Selon le groupement des bureaux d'études, si pour la partie hôpital Belloua vers Redjaouna c'est le système de transport par téléphérique qui sied le mieux vu l'affluence des voyageurs, à savoir 300 personnes/jour, et les conditions météorologiques, pour la partie kef Naadja-hôpital Belloua, le système à installer n'est pas encore arrêté. Les BET auront à choisir entre le télécabine débrayable ou



Le trajet Hôpital Belloua-Redjaouna sera relié par téléphérique au grand bonheur des usagers.

le funiculaire. Pour ce qui est du tracé, sur 04 versions, il a été décidé de retenir celle jugée plus complète et qui consiste en un point de départ à Kef Naadja, des stations respectivement à la nouvelle ville, le stade premier Novembre, la haute ville, l'hôpital Belloua et enfin un point d'arrivée au niveau du mausolée de Sidi Belloua à Redjaouna. Selon les experts, le flux prévisionnel des voyageurs est de 3.000 personnes/heure soit un flux global de 24.000 voyageurs/jour. Le délai de réalisation de l'étude est de

08 mois. Pour éviter du retard dans la réalisation du projet par des contraintes (conduite d'AEP non déplacé, nature juridique du terrain...), le wali a procédé à l'installation d'un comité d'assistance qui a pour mission d'assister les trois BET dans leur travail. Ce comité est composé de l'ensemble des services techniques de la wilaya et de l'APC. Sa coordination sera assurée par la direction des transports.

Z. H.

BÉJAÏA, PORTS

Séminaire international sur la gestion des terminaux à conteneurs

Les techniques de gestion et de développement des terminaux à conteneurs seront au centre d'un séminaire international prévu à Bejaïa du 10 au 12 mars prochains, a annoncé lundi son organisateur, Bejaïa Mediterranean Terminal (BMT).

BMT, exploitant du terminal du port de Bejaïa, une joint-venture algéro-singapourienne, organise, à l'intention des cadres des ports nationaux, un séminaire animé par les experts de "Portek International", un des majors internationaux en matière de gestion des plateformes logistiques en Asie. La rencontre propose, à la lumière de l'expérience Singapourienne, de "faire le point sur l'ensemble des techniques de gestion d'un termi-



nal à conteneur, et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer sa consistance, ses capacités, sa productivité et

en faire une entreprise performante et compétitive", selon le directeur général adjoint de BMT.

M. Ouzegdough, a précisé que le séminaire prévoit d'aborder l'importance du choix des équipements de manutention à y injecter les moyens de les rationaliser et la façon d'accroître en définitive la productivité de ces plate-formes.

La gestion informatisée, la sécurité, l'automatisation, le positionnement, les enjeux du passage portuaire (contrôle sur les coûts de transit), la gestion moderne des ressources humaines (coaching, évaluation des carrières, etc.) sont autant de thèmes également retenus à l'occasion de cette rencontre.

Une part belle sera consacrée au développement de la logistique en général, ainsi qu'aux enjeux des autoroutes de la mer, a-t-il ajouté. APS



GUELMA, HÔPITAL IBN ZOHR

IMPORTANTE OPÉRATION DE RÉHABILITATION

Les malades disposent, désormais, durant leur séjour de lits flambants neufs, du chauffage en hiver, de la climatisation en été et d'autres commodités.

PAR HAMID BAALI

Edifié en 1846 pendant l'occupation française, l'hôpital régional de Guelma, baptisé Ibn Zohr dès la reconquête de la Souveraineté nationale, est à juste titre considéré comme un précieux patrimoine de la ville. Implanté au centre-ville, cet établissement hospitalier est cher aux Guelmis qui ont vu le jour dans sa maternité et à tous ceux qui ont été traités dans l'un de ses services. Au début des années 80, un nouvel hôpital de 240 lits, un R+4, a été réalisé après que Guelma eut été promue wilaya à la faveur d'un découpage administratif.

Dans ce cadre, la DSP a piloté une importante opération de restauration de cet hôpital bi-centenaire qui fait à l'objet d'un judicieux lif-



Les Guelmis satisfaits du nouveau cadre de leur hôpital

ting. En effet, les services infectieux, phtisio, dialyse, acupuncture, radiologie, laboratoire et médecine légale ont refait peau neuve, à la grande satisfaction des malades et du personnel médical et para-médical. D'autre part, le compartiment cuisine a enregistré de salutaires travaux de mise à niveau bénéficiant de la dotation d'un lot d'équipements neufs qui permettront une meilleure prestation de services. Les malades disposent, désormais, durant leur séjour de lits flambants neufs, du chauffage en hiver, de la climatisation en été et

d'autres commodités. Les menus ont été notablement améliorés et des repas complets et riches sont préparés quotidiennement par le chef-cuisinier et des adjoints, sous le contrôle rigoureux d'un diététicien.

De toute évidence, l'hôpital Ibn Zohr renaît de ses cendres car il a subi une profonde réhabilitation : services spacieux, modernes, agréables ; équipements et matériel médical de pointe et une meilleure prise en charge des patients.

H. B.

SOUK-AHRAS, ZAÂROURIA

Réfection des trottoirs de la RN 16

PAR K.MEHRI

Dans le cadre du projet de modernisation de la RN 16 plusieurs chantiers ont été ouverts à la fois afin de refaire les trottoirs de cette double voie qui s'étend du chef lieu de la wilaya à la sortie nord de la ville au lieu dit el Mris. Des trottoirs dont la partie qui s'étend du rond-point Zaârouria au rond-point Chaâbani a été refaite il y a seulement une année, pour la seconde fois et de la même manière!

De tels projets ont engendré des désagréments considérables aux

automobilistes qui empruntent cette artère principale vers Annaba au nord, Tébessa au sud et le centre ville de Souk-Ahras puisque des tas de pierres et de bordures enlevées sont quotidiennement déposées au milieu et aux abords de la route ce représente un réel danger pour les véhicules et risque de provoquer des accidents, «de tels déchets devraient être enlevés immédiatement» suggèrent les passants, de plus, ces opérations devraient se dérouler la nuit lorsque la densité de la circulation est faible». Les observations recueillies auprès des passants ne

s'arrêtent pas là. «On devrait, disent-ils, penser tout d'abord à réhabiliter les routes détériorées à l'intérieur de la ville et des quartiers périphériques et dont certaines sont devenues complètement impraticables à cause des crevasses et nids de poule à l'image des cités Berral-Salah, Ahmed-Loulou, Sidi Messaoud, Grand-Bordj, et Draïa Ahmed pour ne citer que celles-là sans parler des avaloirs au milieu et aux abords des chaussées qui jusqu'à présent n'ont toujours pas été élevés au niveau de la chaussée.»

K. M.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ, VANDALISME

Deux mosquées cambriolées

PAR M. ALLOUACHE

Les habitants de la commune d'El Euch, au sud du chef-lieu de wilaya, ont appris avec indignation le vandalisme et le vol qui ont visé deux mosquées Oussama Benzid et Otmane Ben Affane sises à El Makhazen. L'auteur de cet acte abject n'est autre qu'un habitant du même village, un jeune de 19 ans répondant aux initiales de M.H. qui n'a pas tardé à se faire arrêter par les

éléments de la gendarmerie. Traduit devant le procureur, le mis en cause est derrière les barreaux, apprend-on de source sûre.

Selon la même source, la faction des recherches de la Gendarmerie nationale a pu mettre hors d'état de nuire le 24 février un dealer âgé de 38 ans domicilié à la cité de 217 logements à Bordj Bou Arréridj.

Munis d'un mandat de perquisition, les éléments de cette faction cynophile sont tombés sur 1.421

grammes de cannabis et 16 millions de centimes provenant de la vente de cette substance.

Le domicile d'un autre présumé complice âgé de 37 ans a été également perquisitionné, mais rien n'y a été trouvé.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur qui a ordonné d'écrouer le premier et de laisser en liberté provisoire le second.

M. A.

SOUK AHRAS

Session houleuse à l'APW

Comme à l'accoutumée, la session de l'APW de Souk Ahras, ouverte hier a été marquée par un débat houleux opposant l' élu FNA Taleb Radouane, porteur d'un communiqué signé par 13 élus appartenant aux partis FNA et PT, au président de l'assemblée Mohamed Tahar Zerguine. L' élu en question a voulu lire son communiqué dès l'ouverture de la session, ce qui lui a été refusé par le P/APW qui a mis en avant en premier lieu l'approbation de l'ordre du jour qui compte 4 points, à savoir la jeunesse et les sports, l'assainissement des dettes des communes, le centre universitaire et la campagne labours-semailles. Après l'approbation de l'ordre du jour, le P/APW n'a pu prononcer son discours d'ouverture et ce, devant l'insistance des signataires du communiqué et les échanges de propos injurieux de part et d'autre. Ainsi, après deux sessions chaudes, la troisième n'a pas fait exception à la règle.

K. Mehri

EL-TARF

Saccage du patrimoine forestier



Trente-cinq personnes ont été poursuivies en justice par le directeur de la Conservation des forêts de la wilaya d'El-Tarf. Les mis en cause sont accusés de plusieurs infractions commises sur le patrimoine forestier, dont des actes de saccage sur le cordon dunaire de la commune de Berihane, situé sur le littoral tarfinois, s'étalant sur une distance de 90 km et qui présente des vues paradisiaques faisant la joie des estivants.

Les contrevenants, sans aucune autorisation préalable des services forestiers, s'adonnaient à la coupe du bois de la forêt voisine et à des labours afin de pouvoir créer des jardins d' pastèques et de melons. Le tribunal de première instance d'El-Kala a prononcé à l'encontre des cotrevenants des amendes à verser au trésor public allant de 10.000 à 50.000 dinars

Douze personnes ont été condamnées. Notons que la conservation des foêts, dont le siège se trouve à El-Tarf, a enregistré, selon nos sources, 138 infractions au cours de l'exercice 2008.

Mourad Saber

AÏN SOLTANE

Une fillette de 2 ans succombe à ses blessures

Une fillette âgée de 2 ans, domiciliée à Ain Soltane, victime d'un grave accident domestique, a succombé à ses blessures. Par curiosité, l'enfant aurait essayé de savoir ce qu'il y avait dans une bassine d'eau chaude avant que celle-ci ne se verse sur elle, ce qui lui valu 12 jours d'hospitalisation au CHU de Setif avant de rendre l'âme avant-hier.

M. Allouache

LIGUE ARABE

131^e session du Conseil des ministres arabes des AE

Les travaux de la 131^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères ont débuté mardi matin au Caire avec la participation du ministre algérien, M. Mourad Medelci.

Les ministres arabes des Affaires étrangères examineront les derniers développements de la question palestinienne et le conflit arabo-israélien et le soutien financier arabe à l'Autorité palestinienne outre l'initiative arabe de paix.

Le Conseil se penchera aussi sur la position arabe de la candidature d'Israël pour devenir membre non permanent du Conseil de sécurité, la demande libyenne pour l'examen de l'incidence de la décision de l'UE relative à l'intensification de ses relations avec Israël sur la région et la demande de soutien formulée par les Emirats Arabes Unis pour abriter le siège de l'Agence internationale des énergies renouvelables créée en janvier dernier. La situation en Somalie, la piraterie au large des côtes somaliennes, la situation en Irak après les élections provinciales sont également à l'ordre du jour. La session a été précédée par la réunion des ministres des Affaires étrangères membres de la commission ministérielle de l'initiative de paix arabe qui comprend 13 pays dont l'Algérie ainsi que par une réunion ministérielle du Conseil arabe de sécurité et de paix qui compte l'Algérie, l'Arabie Saoudite, la Syrie, le Soudan et Djibouti.

La Commissaire européenne aux relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, Mme Benita Ferrero-Waldner, a assisté à la séance d'ouverture de cette session qui se poursuit à huis clos.

IRAK, VIOLENCES

Un chef de tribu tué

Un chef de tribu kurde irakien a été tué mardi par des hommes armés qui tentaient d'enlever son fils à Kirkouk, dans le nord de l'Irak, a indiqué à l'AFP la police locale.

Werya Fattah Khalil al-Kaki, un chef d'une tribu kurde, a été abattu par les assaillants qui ont fait irruption dans sa maison pour enlever son fils, a déclaré le général de la police de Kirkouk, Adel Zaïn al-Abdine.

«Il a résisté et ils l'ont tué», selon le général Abdine. Les hommes armés, qui n'ont pas été identifiés, ont ensuite pris la fuite sans pouvoir emmener avec eux le fils.

Le chef de tribu, 62 ans, travaillait pour le ministère du Commerce à Kirkouk, à 255 km au nord de Bagdad.

NIGERIA

Explosion d'un oléoduc de Shell

Un oléoduc de la compagnie anglo-néerlandaise Shell, qui alimente l'important terminal d'Escravos dans le sud du Nigeria, a explosé, a annoncé mardi à l'AFP un porte-parole de la société. L'oléoduc «a explosé durant le week-end», a précisé ce porte-parole, Tony Okonedo, sans indiquer si l'explosion était d'origine accidentelle ou criminelle.

GUINÉE BISSAU

Le président Viera et le chef d'état-major assassinés

Le président Viera et le chef d'état-major de l'armée, qui appartenaient à deux ethnies opposées et qui ne s'entendaient pas depuis plusieurs années, sont morts tous deux dans des circonstances tragiques.

RACHID MECHTRAS

Le président du Parlement Raimundo Pereira, qui devrait assurer l'intérim selon la Constitution, devait s'adresser au pays dans la journée. Vengeance et règlement de compte en Guinée-Bissau, sur fond de narcotrafic et de tribalisme. Ainsi peut être résumée la situation après le double meurtre qui a touché à la tête les deux pouvoirs civil et militaire dans ce pays pauvre de l'Afrique de l'Ouest. En clair, et pour reprendre les termes du porte-parole de l'armée, Zamora Induta. : «Le président Vieira a été tué par l'armée au moment où il tentait de fuir sa



Le Président Viera.

maison attaquée par un groupe de militaires proches du chef d'état-major Tagmé Na Waié, tôt ce matin (lundi)».

Le pire avait été évité en novembre passé lorsque un coup d'état avait été mené contre le président Viera, de la tribu minoritaire des Papel opposée aux Balante — plus nombreux mais considérés comme une menace par le pouvoir — dont le général Tagmé Na Waié faisait partie. La conspiration avait été menée par le chef de l'état-major de l'armée. En réponse,

le chef de l'Etat avait mis sur pied une milice chargée de sa propre sécurité. C'est cette dernière qui a fini par organiser un attentat à la bombe contre le chef de l'état-major, et en représailles l'armée a investi le domicile du président Viera.

A la suite de tous ces éléments, on peut dire que les derniers événements tragiques apparaissent comme l'épilogue de querelles anciennes mettant en jeu à la fois des rivalités ethniques et, peut-être, une concurrence à propos

du trafic de cocaïne colombienne vers l'Europe, dont la Guinée-Bissau est l'une des plaques tournantes en Afrique de l'Ouest. Malgré tout, l'armée refuse de considérer que l'on considère cela comme un coup d'état, et affirme que l'ordre constitutionnel sera respecté. Son porte-parole annonce que l'armée «a donné des garanties qu'elle resterait fidèle aux principes démocratiques et respecterait la Constitution». Cela dit, il est bon de savoir que la loi fondamentale prévoit que le premier ministre assure la transition jusqu'à l'organisation d'une élection présidentielle dans les 60 jours. Pour l'heure, au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons que le calme règne à Bissau, et que le gouvernement s'est remis au travail. La communauté internationale observe pour sa part que l'ordre constitutionnel n'a pas été violé, et elle attend de voir s'organiser des élections présidentielles dans les délais impartis.

Porté à la magistrature par un coup d'état, il y a de cela 23 ans, le président Viera aura quitté le pouvoir dans des conditions tragiques. **R. M.**

PREMIÈRE TOURNÉE AU PROCHE-ORIENT D'HILLARY CLINTON

Œuvrer pour une solution à deux Etats

La secrétaire d'Etat Hillary Clinton a lancé mardi sa «diplomatie agressive» au Proche-Orient en annonçant l'envoi de deux émissaires à Damas et en insistant sur une solution à deux Etats pour le conflit israélo-palestinien.

«Nous allons envoyer un représentant du Département d'Etat et un autre de la Maison Blanche pour examiner avec la Syrie des questions bilatérales», a affirmé Mme Clinton lors de sa première visite en Israël et dans les territoires palestiniens.

«Un certain nombre de questions se posent entre les Etats-Unis et la Syrie», a souligné Mme Clinton, estimant que Damas posait «de manière évidente des préoccupations régionales plus larges», en référence à son soutien à la milice chiite Hezbollah et au mouvement islamiste palestinien Hamas.

«Nous n'avons aucun moyen de prédire l'avenir de nos relations avec la Syrie, a-t-elle noté lors d'une conférence de presse à Jérusalem avec son homologue israélienne, Tzipi Livni, après un déjeuner de travail. Mais je pense que cela vaut le coup d'y aller et d'entamer ces conversations préliminaires.»

Selon un responsable améri-

cain, Jeffrey Feltman, secrétaire d'Etat adjoint par intérim au Proche-Orient, et Daniel Shapiro, conseiller à la sécurité nationale chargé du Proche-Orient à la Maison Blanche, qui voyagent tous deux avec Mme Clinton, se rendraient à Damas après la fin de la visite, mercredi, de la secrétaire d'Etat.

Hillary Clinton doit rencontrer mercredi à Ramallah (Cisjordanie) le président palestinien Mahmoud Abbas et son Premier ministre Salam Fayyad. La Syrie et les Etats-Unis entretiennent des relations diplomatiques mais celles-ci sont tendues depuis l'assassinat en 2005 du dirigeant libanais Rafic Hariri, pour lequel le régime syrien a été montré du doigt.

Mme Clinton est arrivée lundi soir en Israël après une conférence qui a promis de consacrer 4,5 milliards de dollars à la reconstruction de Gaza et à la relance de l'économie dans ce territoire asphyxié par le blocus israélien. Elle a insisté sur la création d'un Etat palestinien, que le Premier ministre pressenti, Benjamin Netanyahu, rejette. Mme Clinton doit rencontrer dans l'après-midi ce chef de la droite.

«Au final, œuvrer à une



Hillary Clinton.

solution à deux Etats est inévitable», a affirmé la secrétaire d'Etat. Mais, a-t-elle ajouté, «le premier pas dès à présent, sans attendre un nouveau gouvernement (israélien), est un cessez-le-feu durable» à Gaza, appelant le Hamas, qui contrôle le territoire, à cesser «de tirer des roquettes» sur Israël.

Ces tirs se poursuivent en dépit du cessez-le-feu entré en vigueur le 18 janvier après une offensive militaire israélienne à Gaza qui a fait plus de 1.300 morts palestiniens en trois semaines.

Le porte-parole du Hamas Taher al-Nounou a accusé Mme Clinton de «partialité en faveur de l'occupation israélienne».

Mme Clinton, qui n'a eu de

cesse de rappeler les liens étroits entre Israël et les Etats-Unis lors de sa visite, a aussi tenté de rassurer l'Etat hébreu sur la question iranienne, préoccupation majeure des Israéliens.

«Nous avons l'intention de faire tout notre possible pour empêcher l'Iran d'obtenir des armes nucléaires», a-t-elle assuré. L'ancienne «First Lady» est considérée par les Israéliens comme une alliée de premier plan. Sa visite s'inscrit dans l'esprit de coopération manifesté par la nouvelle administration du président Barack Obama, ouvertement soucieuse de progresser vers un règlement pacifique dans la région et d'engager un dialogue avec l'Iran.

A.F.P.

STÉRILITÉ CONJUGALE

Combattre la féminisation du problème

C'est en moyenne entre 10 et 15% des couples qui souffrent de problème de stérilité. Selon les enquêtes nationales menées dans le domaine de la santé en Algérie, la stérilité touche 7% des couples en âge de procréer, soit près de 300.000 couples actuellement concernés. Et contrairement aux idées préconçues, ce sont les hommes qui sont le plus souvent stériles.

PAR TASSAËDITE LEFKIR

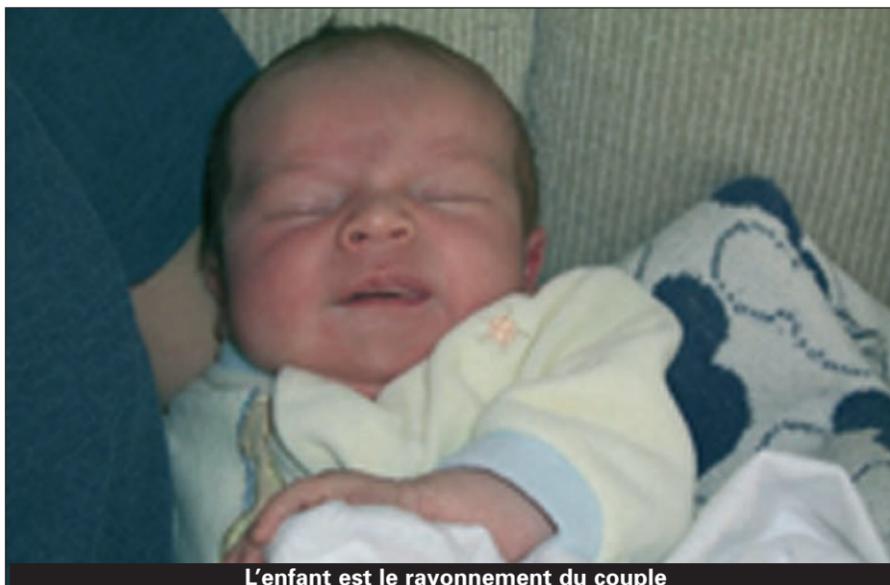
A ce sujet, l'Association nationale des centres de procréation médicalement assistée précise que plus des deux tiers des cas traités sont de sexe masculin. Quant aux causes de l'infertilité, elles sont très variées. «Chez l'homme, c'est généralement la mauvaise qualité des spermatozoïdes. Pour la femme, ce sont les troubles de l'ovulation, les infections et les grossesses tardives qui sont en cause», a expliqué le président de l'association des centres de PMA.

Les médecins parlent de stérilité lorsqu'un couple qui a des relations sexuelles non protégées n'arrive pas à avoir d'enfant au bout d'un à deux ans.

Dans environ 10% des cas, les problèmes de fertilité sont liés aux deux partenaires. Ces statistiques évoquées dans la plupart des pays devraient éliminer à jamais la féminisation de la stérilité conjugale, c'est-à-dire le fait d'imputer, tout de go, à la femme l'entière responsabilité de la stérilité du couple. Dans la société traditionnelle, la perception de l'épouse comme moyen de perpétuer le nom de famille de l'époux, l'absence d'une grossesse au bout de quelques mois de vie conjugale aboutit à une stigmatisation de la femme comme un être inaccompli, biologiquement stérile, risquant la répudiation ou le recours du mari à prendre une deuxième épouse. La jeune mariée doit affronter quotidiennement le regard interrogateur de l'entourage familial, ce qui peut constituer une véritable épreuve. Tout le monde s'invite dans l'intimité de son couple.

Pour la plupart des couples fertiles de moins de 30 ans, la chance que survienne une grossesse au cours d'un mois donné est d'environ 25%. Ce pourcentage grimpe à 60% après trois mois d'essai et à 85% à la fin de la première année.

La reproduction revêt une importance existentielle. Si les jeunes hommes ne se préoccupent pas de cette problématique existentielle tant qu'ils n'ont pas fondé un foyer, chez la jeune fille par contre, il s'agit d'une préoccupation précoce qui coïncide généralement avec la puberté. Très souvent d'ailleurs, dès qu'une jeune



L'enfant est le rayonnement du couple

fillette a une puberté tardive, sa maman s'inquiète et consulte un gynécologue. Le fait de suspecter, dans un couple, l'infertilité est une expérience très éprouvante. Il peut en résulter de la frustration, de l'anxiété et de la colère ce qui peut créer des tensions dans le couple, même avec la plus solide des relations. Cette tension considérable peut aboutir à la séparation du couple. Certains ressentent une perte de maîtrise, ayant mis leur vie et parfois même leur carrière en attente pour avoir des enfants. Pour la femme, surtout si elle vit avec la belle-famille, le fait d'avoir à faire face à l'infertilité peut donner un sentiment d'iso-

lement en particulier si d'autres membres de cette belle-famille (une belle-sœur) élèvent des enfants. «La femme souffre charnellement, l'homme intellectuellement.» La femme doute non seulement de sa capacité à être mère un jour, mais aussi de sa féminité. D'autant que cette absence de fécondité elle se le rappelle tous les mois. L'homme, très souvent, confondant virilité et infertilité, reporte le problème sur son épouse et si c'est lui finalement qui est à l'origine de la stérilité, il est justement blessé dans son amour-propre parce qu'il s'estime moins viril.

T. L.

Publicité

PUBLICITÉ

COIFFURE

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

L'art de réussir un brushing

Un brushing ou mise-en-plis (blow-dry en anglais) est une mise en forme temporaire de la chevelure. Il se fait avec un séchoir à main et une brosse généralement ronde. Il peut viser à créer du volume, boucler, comme à lisser la coiffure. Il ne doit pas être effectué avec trop d'air chaud pour ne pas dessécher le cheveu, mais

suffisamment néanmoins pour permettre un assèchement suffisant du cheveu pour qu'il conserve la forme que la brosse lui donne. Chaque femme est en quête d'un brushing parfait et qui tiendra longtemps. Que vous ayez décidé de le faire chez une coiffeuse qualifiée ou chez vous à moindre coût, sachez qu'il existe quelques

petites astuces qui vous permettront d'obtenir une chevelure toute douce lisse, brillante et pleine de vitalité. Voici quelques conseils et astuces sur l'art d'un brushing bien fait, ainsi que les explications que nous avons recueillies auprès de Madame Fedwa coiffeuse qualifiée.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR O. A.A.



Peut-on faire un brushing sur les cheveux secs ?

Non, on ne peut pas réaliser un brushing sur les cheveux secs; par contre : on peut faire un coup de peigne. Donc, un brushing ne peut se faire que lorsque les cheveux sont lavés et mouillés.

Combien de fois par semaine est-il conseillé de faire des brushings ?

Un brushing doit se faire une fois par semaine, mais on peut aller jusqu'à deux fois par semaine lorsqu'il s'agit de cheveux gras.

Avez-vous des astuces à nous donner pour réaliser son brushing chez soi et pour le faire tenir quelques jours et des conseils pour entretenir ses cheveux ?

Pour maintenir un brushing le plus longtemps possible, on peut utiliser un tourbillon pour les cheveux tirés raides et les bigoudis ou des rouleaux si les cheveux sont tirés à l'extérieur.

Que faites-vous pour assurer un bon entretien hygiénique de votre matériel ?

Le stérilisateur au niveau d'un salon de coiffure est dispensable, il est utilisé pour la stérilisation du matériel utilisé tel que les brosses, les ciseaux...

Pour ce qui est des peignes, pinces, ils sont lavés quotidiennement, les serviettes sont lavées généralement deux fois par semaine.

Quels matériels utilisez vous ?

Nous utilisons un séchoir professionnel, un peigne à queue, des pinces.

Quelles sont les étapes indispensables de préparation ?

On lave d'abord, les cheveux en utilisant un shampoing adéquat à leur nature. Puis, on sépare les cheveux en fines mèches avant d'entamer le séchage

Pour terminer, y a-t-il des produits à appliquer ?

Les produits utilisés à la fin de chaque brushing diffèrent par rapport à la nature des cheveux à savoir :

- pour les cheveux secs, on utilise de la crème coiffante ;
- pour les cheveux normaux du sérum mouillé ;
- pour les cheveux gras, on emploie de la laque

Pouvez-vous nous proposer des recettes naturelles à appliquer selon la nature de nos cheveux ?

Pour les cheveux secs, on peut appliquer des masque à base d'extrait de la moelle de quelques os de bœuf. La faire fondre au bain-marie, la battre avec un jaune d'œuf en ajoutant 2 c. à soupe d'huile de cade (qatrane) ou d'amandes douces. L'étaler sur la chevelure raie par raie. Couvrir d'un bonnet et laisser agir. La chaleur intensifiera les bienfaits revitalisants de ce masque. Pour les cheveux normaux, il faut faire un mélange d'un jaune d'œuf, 2 c. à soupe de l'huile d'argan, 2 c. à soupe d'huile d'amandes douces avant de l'appliquer sur les cheveux et garder ce masque 1 heure.

Pour les cheveux gras, battre un blanc d'œuf avec un jus de citron et appliquer comme masque. Laisser agir pendant 30 minutes.

Que faut-il éviter de faire afin de ne pas abîmer les cheveux ?

Les teintures, mal appliquées et fréquentes (pas plus d'une fois par mois.) Ne pas faire plus de deux défrisages par année, mais surtout pour effectuer cette opération très délicate, choisir une personne compétente et un produit adéquat. Les mèches ne doivent être renouvelées qu'au-delà de 4 mois. Limiter la pose de permanentes. Éviter l'exposition au soleil, l'eau salée (la mer).

Comment faire un brushing maison

Première étape : le lavage

Commencez par laver vos cheveux avec un shampoing à effet lissant. Appliquez ensuite un masque régénérant, afin de les protéger des effets du sèche-cheveux. Rincez bien, en terminant si possible à l'eau froide, pour refermer les écailles du cheveu.

Essorez bien vos cheveux, n'hésitez pas à les laisser dans une serviette un bon moment, après les avoir démêlés.

Faites votre raie comme à votre habitude, puis recoiffez vos cheveux. Commencez à les sécher normalement, en passant votre main dedans, et en mettant votre tête en bas.

Quand ils sont encore à peine humides, recoiffez les, puis séparez les mèches, de la nuque au sommet du crâne.

Sécher sans brûler :

On ne s'en rend pas compte, mais nos cheveux craignent autant la brûlure que notre peau. Notamment lorsqu'on « colle » l'embout de l'appareil sur les mèches et que la température est trop élevée. La règle d'or : s'offrir un séchoir qui souffle plus fort qu'il ne chauffe. Mieux vaut donc choisir un modèle ayant un débit réglable qu'un appareil puisant en kilowatts. Il doit en plus être équipé d'une touche « air froid » qui permet de fixer le mouvement et surtout de refroidir vite le cheveu : cela referme les écailles et évite le dessèchement

Lisser sans ébouriffer

Certes, il est plus facile de coiffer les

autres, comme le font les professionnels, que soi-même. C'est moins fatigant, puisqu'on n'a pas les bras en l'air ! On peut donc orienter brosse et cheveux dans les règles de l'art sans s'épuiser. Observez le coiffeur : il dirige toujours le souffle d'air chaud des racines vers les pointes, parallèlement à la chevelure. Ce geste permet de resserrer les écailles des cheveux, agencées à la manière des tuiles d'un toit. Il évite ainsi les petits frisottis et lustre les cheveux comme un miroir. Faisons de même : au lieu d'orienter le souffle d'air « à rebrousse-poil », on sèche dans le bon sens.

Faire briller cheveux sans raidir :

C'est souvent dans ce but que les femmes qui ont les cheveux frisés recourent au brushing. Car, lorsqu'on étire la chevelure tout en la séchant, elle offre une surface beaucoup plus lisse à la lumière, qui s'y reflète mieux. Pour obtenir cet effet sans toutefois transformer les cheveux en baguettes, le coiffeur en roule et déroule plusieurs fois chaque mèche, ce qui est long et fastidieux. Faites plutôt votre brushing sur cheveux presque secs. Séchez-les toujours dans le sens de fermeture des écailles. Et, tant qu'ils sont encore chauds, enroulez-les mèche par mèche sur des rouleaux, en les serrant bien. Déroulez après refroidissement. Brossez doucement pour finir.

Gonfler sans dessécher :

À la longue, des expositions répétées à un souffle d'air brûlant déséquilibrent l'écosys-

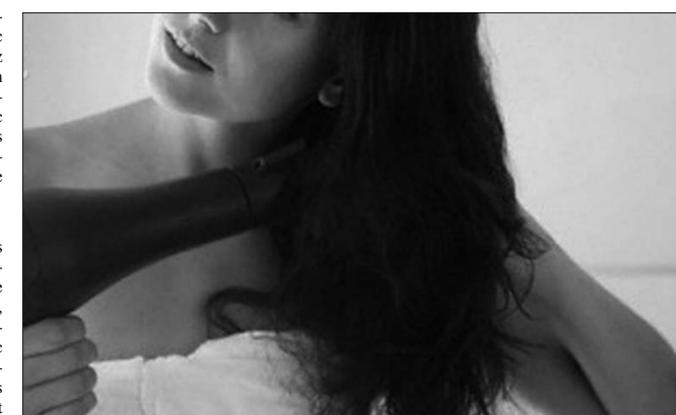
tème du cuir chevelu, le dessèchent et provoquent même des pellicules. L'idéal est donc de s'en approcher le moins possible. Séchez d'abord les racines quelques minutes, tête en bas pour bien les redresser, mais à la température de chauffe la plus faible. Gardez le bec du séchoir à 10 cm du cuir chevelu, pas plus près. Ensuite, seulement, faites votre brushing, mèche par mèche, en ignorant votre crâne !

Détendre sans fragiliser :

C'est aussi l'occasion de « relaxer » des cheveux très frisés, indomptables. À condition toutefois de ne pas trop tirer dessus, ce qui pourrait fragiliser leur racine et, à terme, favoriser leur chute. Un petit massage préalable dope la circulation du cuir chevelu, donc la vitalité et la croissance. Réduire au minimum le temps de séchage limite aussi les dégâts, bien sûr. Et utiliser un produit lissant juste avant gaine les tiges capillaires. Cette application facilite la « glisse » des mèches sur la brosse et diminue le nombre de tractions.

Le faire durer sans agresser :

Effectué par un professionnel, le brushing tient cinq jours d'affilée, diminuant ainsi le nombre de shampooings et de séchages. Ce qui préserve la santé des cheveux fragiles et la tenue des colorations. Comment fait le coiffeur ? Avant le séchage, il applique toujours un soin sans rinçage qui lustre ou gaine les cheveux. Pendant, il utilise une brosse au diamètre adapté à leur longueur: petite à



moyenne pour les courts à mi-longs. Les gros diamètres, plus difficiles à manier sont réservés aux cheveux très longs. Enfin, il en sèche toujours peu à la fois et les coiffe une fois qu'ils sont refroidis.

5 astuces en plus ?

Pour avoir plus de volume : On lève bien haut les mèches sur la tête pour redresser le plus possible les racines pendant le séchage.

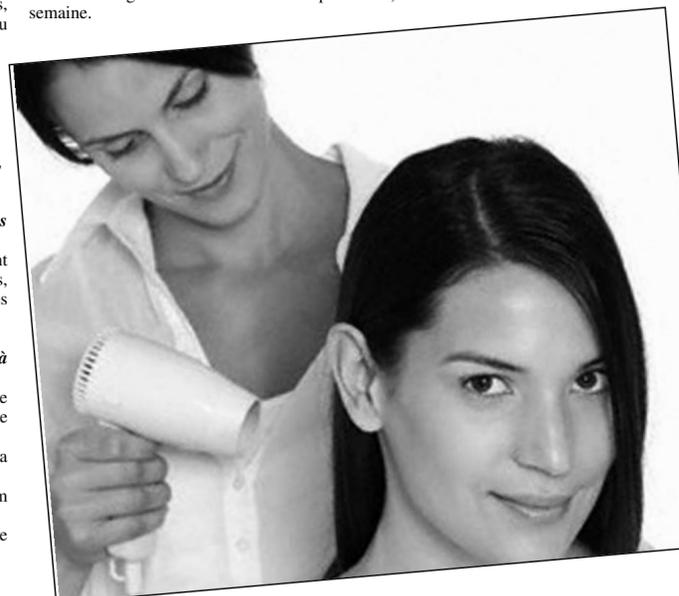
Plus de mouvement : On change de direction en séchant certaines mèches de l'avant vers l'arrière, et d'autres latéralement.

Plus d'allure : Une fois que le brushing est terminé, on reprend uniquement les pointes pour leur donner davantage de ressort.

Pour faire tenir le brushing : On relève tous ses cheveux sur la tête, et l'on sèche d'abord ceux du dessous. Mais si l'on pose des bigoudis juste après, on fait l'inverse.

Plus hygiénique : Une fois par semaine on nettoie ses brosses: en les frottant l'une contre l'autre pour en ôter tous les cheveux

Pour plus de facilité : On opte pour un sèche-cheveux qui fait brosse en même temps



Comment se laver les cheveux

Bien que la plupart des shampooings soient beaucoup moins miraculeux que ce que l'on aimerait nous laisser entendre, la façon de les utiliser est un facteur important pour l'état général de la chevelure. La méthode la plus sûre et la plus facile est d'utiliser un produit doux et de l'eau tiède, une eau trop chaude excitant les glandes sébacées.

Pour des cheveux normaux

Deux lavages par semaine devraient suffire. Une seule application est nécessaire, suivie d'un bon rinçage, de préférence sous le pommeau de douche : ceci est beaucoup plus efficace que de tremper la tête dans le lavabo ou de la mettre sous l'eau du robinet qui enlève la mousse irrégulièrement. Si vous lésinez sur le rinçage, vous laisserez dans les cheveux un mélange de détergent, de poussière et de graisse.

Pour des cheveux gras

Deux ou trois lavages par semaine suffisent pour

maintenir une chevelure en parfait état. Seules les personnes qui ont les cheveux très gras ou celles qui font des travaux très salissants, des exercices activant la transpiration ou encore des sports nautiques ont besoin de se laver les cheveux tous les jours. Assurez vous que votre cuir chevelu est lui aussi bien lavé. Brossez le moins possible les cheveux gras ; brosses et peignes doivent être gardés scrupuleusement propres. Adoptez une coupe de cheveux courte et n'utilisez pas de produits traitants.

Pour des cheveux secs

Un lavage par semaine suffit. Si vos cheveux sont devenus secs à la suite de traitements chimiques, tels que permanentes ou teintures, ils sont plus sensibles au lavage et au séchage. Alors, traitez les délicatement. Avant de les laver, démêlez les à l'aide d'un gros peigne. Mouillez les dans toute leur épaisseur avec de l'eau chaude pour que le shampoing pénètre régulièrement et mousse plus rapidement. Terminez par une crème trai-

tante et utilisez régulièrement un masque capillaire. Brossez vous les cheveux tous les jours pour faire glisser le sébum de la racine jusqu'aux pointes et, si possible, évitez les appareils électriques. Couvrez-vous la tête au soleil, évitez les permanentes, les défrisages et les colorations. Coupez-vous les cheveux régulièrement pour faire disparaître les pointes fourchues ; procédez une fois par semaine à un massage doux du cuir chevelu.

Massage de shampooing

Lorsque la mousse est suffisamment abondante, posez les pouces juste derrière les oreilles et massez le cuir chevelu avec le bout des doigts. Procédez par des pressions de modérées à fortes en exécutant des petits mouvements circulaires. Insistez sur le pourtour du crâne, le front et les côtés de la tête afin de stimuler la pousse des cheveux. Les ongles ne doivent pas toucher le cuir chevelu, ne crispez pas les doigts car un frottement excessif pourrait détériorer les nouvelles pousses.

VITAMINES POUR LES FEMMES

Dans quels aliments les trouver ?



Nous avons tous besoin de toutes les vitamines. Mais pour les femmes, certaines sont encore plus importantes.

PAR SORAYA HAKIM

Tout le monde a besoin de vitamines. Les vitamines sont des éléments nécessaires à la vie, mais que notre corps ne fabrique pas, ou pas en quantités suffisantes pour subvenir à ses besoins. Nous devons, donc, nous les procurer par notre alimentation, d'où l'importance de nous assurer que celle-ci est équilibrée et variée. Chaque aliment apporte des vitamines différentes, et plus vous consommez d'aliments différents, plus vous aurez des chances d'obtenir un apport complet en vitamines. Ces conseils-là sont valables pour tout le monde, bien sûr. Mais les besoins en vitamines changent selon l'âge, les conditions de vie... et le sexe.

Les femmes en particulier ont besoin de certaines vitamines plus que d'autres...

Vitamine E : pour la peau

La vitamine E n'est pas nécessaire uniquement pour les femmes, mais elle a une grande importance pour la peau. C'est donc, entre autres avantages, une vitamine "beauté". Elle renforce le film de lipides qui protège notre peau contre les agressions (rayons UV, pollution, fumée de cigarette) et diminue aussi le vieillissement des cellules. Certaines crèmes ou produits de beauté contiennent de la vitamine E, mais vous pouvez aussi la trouver dans votre alimentation :

Les aliments riches en vitamine E

- huiles et margarines végétales
- fruits secs oléagineux (cacahuètes)
- germe de blé et d'autres céréales
- légumes verts
- beurre
- foie

Vitamine D : attention les os !

La vitamine D est un peu particulière,

puisque notre peau peut la synthétiser si elle est exposée aux rayons du soleil. Cependant, cette source n'est pas suffisante, et aujourd'hui encore moins qu'hier. Notre style de vie toujours plus tourné vers l'intérieur et le fait que nous nous protégeons (à juste titre) de plus en plus efficacement contre les rayons du soleil pour diminuer notre risque de développer un cancer de la peau fait que notre corps reçoit au final assez peu de rayons UV. Or la vitamine D est très importante pour la fixation du calcium sur les os. Les femmes, très sujettes à l'ostéoporose, en ont donc un grand besoin. Récemment, un effet protecteur de la vitamine D contre le cancer a aussi été démontré.

Les aliments riches en vitamine D

- foie
- poissons et huile de foie de morue
- jaune d'œuf
- lait entier

Vitamine B9 : l'acide folique pour les bébés

L'acide folique est une vitamine fondamentale pour la formation des cellules de l'organisme pendant toute la vie ; mais pendant la grossesse, il est encore plus important parce qu'il intervient dans la formation du système nerveux central du bébé. Il est donc conseillé aux femmes enceintes de prendre une supplémentation en acide folique ; et même, parce que le système nerveux se forme dans les toutes premières semaines de la grossesse, de commencer dès que la conception est programmée. Attention, ce conseil n'est pas valable uniquement pour les femmes... Une étude récente a montré que les hommes aussi gagneraient à augmenter leur consommation d'acide folique.

Les aliments riches en vitamine B9

- foie
- lait et fromage
- légumes verts

S. H.

L'HÉPATITE VIRALE "B" Journée d'étude et de sensibilisation à Laghouat

Une journée d'étude sur l'hépatite virale "B" s'est tenue à Laghouat avec pour objectif d'initier les praticiens, notamment les généralistes, aux modalités de dépistage précoce et sensibiliser la population sur les dangers de cette pathologie. Initiée par l'association des praticiens privés de Laghouat en coordination avec l'Association nationale de l'hépatite et des maladies des intestins, cette journée de formation a permis aux participants d'examiner les symptômes et les causes de la maladie, les voies et moyens à même de s'en prémunir et le diagnostic de certains cas pathologiques. Faisant le point sur la situation de la propagation de cette maladie, le Pr Nekmouch, membre de l'Association nationale de l'hépatite virale, a, dans son intervention, "déploré le manque de prise en charge médicale de cette pathologie" qui, a-t-il dit, "seulement 200 cas d'hépatite virale B parmi une population malade de 700 personnes ont été traités, alors que sur les 300.000 patients atteints d'hépatite C, cause du cancer, seulement 1.500 personnes ont été traitées". Le conférencier impute cette situation, outre au retard mis dans le dépistage de la maladie, à la carence sinon à la cherté des médicaments, rappelant que la prise en charge médicale d'une personne atteinte est estimée à environ deux millions de dinars, en plus du retard accusé dans le dépistage pour la plupart des cas. Rappelant que la wilaya de Laghouat a enregistré six cas d'hépatite virale "B" en 2008, le Dr Chetta Mohamed a insisté, quant à lui, sur l'impérative stérilisation des équipements médicaux en vue de la protection des patients de cette maladie transmissible sexuellement et par voie sanguine. Les participants ont lancé un appel à la population en vue de prendre au sérieux cette maladie, avant d'insister sur la nécessaire organisation de journées de sensibilisation de la population pour un dépistage précoce de l'hépatite à travers des analyses médicales.

SÉMINAIRE SUR LA FIBROMYALGIE

La femme plus exposée que l'homme

Le président de l'Association française de lutte contre la douleur, Dr Pierre Sichere, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que la femme, entre 40 et 60 ans, est plus exposée à la fibromyalgie, en raison de sa nature hormonale.

A l'occasion du 7e séminaire de l'Association algérienne des spécialistes en fibromyalgie, Dr Sichere a précisé que la femme est plus exposée à la fibromyalgie, maladie difficile à diagnostiquer pour les médecins qui la situent au niveau de 15 points du corps.

Dr Sichere a expliqué cette douleur quotidienne handicapante, accompagnée généralement de fatigue, stress et dépression nerveuse, par des facteurs sociologiques, physiologiques, psychologiques, professionnels et conjugaux. Le



spécialiste français a appelé à la création d'un climat de confiance entre la patiente et le médecin, pour permettre à celle-ci de

mieux exprimer sa douleur et au médecin de mieux la diagnostiquer et pour une meilleure prise en charge pharmacologique.

50% des femmes souffrant de fibromyalgie ont subi différents traumatismes corporels suite à des accidents de la route ou à des chutes, a souligné Dr Sichere, indiquant que 20% de ces femmes sont des victimes d'agressions sexuelles ou de dépression nerveuse.

La femme fibromyalgique souffre de douleurs dans différentes parties du corps, notamment au niveau des intestins, de l'abdomen et de la tête, ainsi que d'une déshydratation labiale et oculaire, de troubles du sommeil, de la fatigue suite à un sommeil non réparateur et de modifications de la structure de la peau. Il a, à cet effet, mis en garde contre l'orientation des femmes souffrant de fibromyalgie vers un psychologue ou un psychiatre, suite à l'échec répétitif de la prise en charge de ces

cas ayant mené à la déprime.

Il a exhorté les médecins à tranquilliser la patiente quant à son état de santé et à l'encourager à exercer des activités sociales, car le premier ennemi de cette maladie est la sédentarité, tout en appelant les femmes fibromyalgiques à organiser leurs vies quotidiennes. Quant à la prise en charge de cette maladie, Dr Sichere préconise le recours à la thalassothérapie, à la rééducation fonctionnelle et aux différentes méthodes de relaxation. Le spécialiste a également souligné que la femme, de par sa nature, est habituée aux différentes douleurs (cycle menstruel, accouchement et activités quotidiennes). Le 7e séminaire des spécialistes en fibromyalgie a, en outre, évoqué d'autres questions dont l'ostéoporose chez l'adulte et l'enfant.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1138 Le fondateur de la dynastie ayyoubide



Al-Malik an-Nâsir Salâh ad-Dîn Yûsuf, Salaheddine ou Saladin (1138-1193) fond ce jour la dynastie ayyoubide, en Égypte et en Syrie. Son nom, an-Nâsir, signifie "celui qui reçoit la victoire de Dieu" et Saladin signifie la "rectitude de la Foi". Youssouf fils d'Ayyûb, est né à Takrit sur le Tigre

dans une famille kurde originaire de Dvin, l'Arménie antique. Avec son oncle Chirkouh, il appartenait à une famille militaire kurde au service de Noureddine, émire turc d'Alep. Celui-ci l'envoie en Égypte pour soutenir la dynastie fatimide, menacée par les Croisés. Saladin entoure la capitale d'un mur de calcaire qui s'étend d'al-Qahira jusqu'à Fustat et le Nil. Au centre de ce système défensif se trouve la Citadelle, d'où le nouveau roi gouverne le pays. Ouverte désormais au peuple, al-Qahira, dont les palais sont démolis, abrite les caravansérails, les souks et les demeures des commerçants, des artisans et des bourgeois du nouveau régime. En 1169, il prend la succession de son oncle au poste de vizir au Caire. Après avoir relancé l'économie égyptienne et avoir réorganisé son armée, sur demande de Noureddine, il abolit le califat chiite fatimide en 1171, suite au décès du jeune calife Al-Adid. Il fonde ainsi la dynastie des Ayyoubides qui va régner sur l'Égypte jusqu'en 1250. Il remet son pouvoir au service du calife abbasside de Bagdad Al-Mustadhî bi-'Amr Allah. Son but premier est la guerre sainte pour expulser les Francs établis en Syrie et Palestine depuis la première croisade. Il prend alors le titre de sultan. De nombreux turcs Seldjoukides refusèrent de servir sous les ordres d'un Kurde. Comme de plus après une longue

lignée de califes enfants le pouvoir en Égypte était instable, la position de Saladin était initialement précaire. En tant que chef d'une armée étrangère, de Syrie, il n'avait pas le contrôle de l'armée égyptienne qui était toujours dirigée par le calife dont c'était le seul pouvoir restant.

2005 Le cauchemar est fini



La journaliste italienne Giuliana Sgrena, enlevée à Bagdad le 4 février, a été libérée ce jour, a fait savoir vendredi à Rome le quotidien Il Manifesto, dont elle était l'envoyée spéciale en Irak. Francesco Paterno, directeur de la rédaction du journal, a précisé qu'il avait été informé de cette libération par Gianni Letta, un collaborateur du président du conseil Silvio Berlusconi. Giuliana Sgrena, alors âgée de 57 ans, a été relâchée à Bagdad. Elle avait été enlevée exactement un mois plus tôt alors qu'elle réalisait des interviews près de l'Université de Bagdad. Après des jours de silence, elle était apparue sur un enregistrement vidéo diffusé le 16 février dans lequel elle demandait grâce et exhortait les forces internationales déployées en Irak à s'en retirer. Giuliana Sgrena était la huitième ressortissante italienne prise en otage en Irak. En août, un autre journaliste italien, Enzo Baldoni, avait été enlevé et exécuté par ses ravisseurs. L'enlèvement de la journaliste avait suscité l'émotion de la population italienne et déclenché un mouvement réclamant sa libération, ainsi que celle de la journaliste française Florence Aubenas et de son guide, Hussein Hanoun, disparus en Irak le 5 janvier.

LE CARNET DU MIDI

(1928-1954) Ramdane Benabdelmalek personnalité historique



Né à Constantine en mars 1928. Il étudie à l'école de l'association Essalem et est titulaire d'un diplôme français des études primaires-sau début des années quarante. Il arrête ses études pour travailler dans le commerce. Il s'engage au sein des Amis du Manifeste en 1945. A la suite des événements du 08 mai 1945, il est plus que jamais convaincu de la nécessité de la lutte armée. En 1946, il rejoint le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques. A la constitution de l'Organisation secrète, il devient l'un de ses cadres dirigeants dans l'est algérien et l'un des membres les plus actifs. En 1950, l'organisation est dissoute, les camps d'entraînements et d'armes découverts. Recherché par les autorités françaises, il s'installe à Mostaganem. Membre du groupe des «22», il participe à la réunion de juillet 1954 et à la préparation du déclenchement de la Révolution. En outre, il prit le commandement de plusieurs opérations. Le 04 novembre 1954, moins d'une semaine du début de la Révolution, il tombe au champ d'honneur lors d'un affrontement avec les forces françaises au lieu dit Ouled Si Larbi.

1932 Miriam Makeba

Miriam Makeba est née ce jour à Johannesburg. En 1947, après le Bantou Education Act qui interdisait à toute personne non blanche l'école après 16 ans, elle intègre le groupe Cuban Brothers à Johannesburg, puis les Manhattan Brothers, puis l'African Jazz and Variety en 1959 où elle rencontre le trompettiste Hugh Masekela qu'elle épousera cinq ans après. La même année elle se rend aux USA où elle chantera au Madison Square Garden devant le Président Kennedy. Quand elle veut rentrer au pays en 1960, après le massacre de Sharpeville, elle est refoulée. Son exil durera trente ans. Elle est surnommée Mama Africa après son vibrant discours sur son pays aux Nations unies. Elle se remarie en 1968 avec Carmichael, leader des Black Panthers. Poursuivie par le FBI, elle se réfugie en Guinée. Elle retourna dans son pays à la fin des années 80. Elle décède à Castel Volturno, Italie le 10 novembre 2008.

carnetdumidi@lemidi-dz.com

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ

EL-DJEZAÏR

Une capitale en plein essor

Khairredine, que ses contemporains ont surnommé Barberousse, a été le fondateur de la Régence d'El-Djezaïr et s'était révélé un homme d'Etat d'une volonté et d'un sens politique tels que l'Algérie devient sous son règne une grande puissance méditerranéenne. Pour renforcer ses liens avec Constantinople, Khaïreddine prêche l'hommage au Sultan Selim I qui lui donne le titre de pacha et le nomme Beylerbey, émire des émirs. Il organise un Etat avec à El-Djezaïr, à l'instar de Constantinople, un «Odjaq», milice de janissaires, et une «Taïfa» des raïs, corporation des capitaines corsaires. Les Beylerbeys désignés par la Sublime Porte de 1518 à 1587 gouvernaient en véritables rois d'Alger et résidaient dans leurs palais de la «Jenina»... (petit jardin) au centre de Dar Es Soltan. La Jenina, dont Salah Raïs avait commencé la construction dès 1551, occupait l'actuelle place des Martyrs et comprenait une suite de cours parées de faïences et surmontées de deux galeries qui donnaient sur des salons garnis de lambris de chêne et de sapin orné de délicates peintures florales... Le Palais fut démoli en 1856. Au cours du XVIIIe siècle, El-Djezaïr, capitale de la Province turque, se dégagea peu à peu de l'autorité de Constantinople et devient indépendante «de facto». C'est l'époque des Aghas de la milice des janissaires, puis celle des Deys à partir de 1671. El-Djezaïr, port actif, est un centre économique important. Au milieu du XVIIIe siècle, la population dépassait le chiffre de cent mille habi-



tants. Aux citoyens de vieille souche, se sont ajoutés les Turcs, presque tous dans l'armée, la marine et l'administration, les Kouloughlis issus de l'union des Turcs avec des Algériennes et souvent tenus à l'écart des premiers, et, enfin, les réfugiés d'Espagne. Ces derniers ont créé au début du XVIIIe siècle au sud-ouest de la Medina un quartier de type hispano-mauresque, les Tagarins, dont les habitants, les Thighriyine, étaient originaires des aires frontalières qui séparaient en

Espagne les zones chrétiennes des zones musulmanes. Les Thighriyine étaient devenus en Algérie d'excellents marins et constructeurs de bateaux. Les Israélites avaient le statut des Européens négociateurs. La présence de ces derniers ajoutait à la population sa physionomie méditerranéenne. L'urbanisme de la ville revêt un aspect particulier. La médina est composée de plusieurs quartiers autonomes surtout, lorsqu'à la nuit tombante, les portes sont fermées. Chaque quartier a son

souk, sa mosquée, ses fontaines, ses palais et ses «douéras», petites maisons bien caractéristiques avec l'entrée en chicane, la sqifa ainsi que le patio, «Ouast ed dar», bien adapté au climat méditerranéen et aux coutumes du pays. Les mosquées, qui sont aussi un foyer de culture, sont construites grâce aux dons de la population et des raïs et pachas. Les plus célèbres datent du XVIIIe siècle et se nomment Djamaâ Ali-Betchnine (1622), Djamaâ Djedid ou de la pêche (1660), mosquée de Sidi Abderrahmane (1668) qui s'ajoutera au mausolée déjà construit à la mémoire du Patron d'El-Djezaïr. Continuant cette tradition au XVIIIe siècle, les deys consacrent une partie de leurs richesses aux fondations pieuses. Mohammed Ibn Othman, remarquable dey de la fin du XVIIIe siècle, fit édifier Djamaâ Essayida qui fut détruit au lendemain de l'occupation d'Alger. La mosquée Ketchaoua fut élevée par les soins du dey Baba Hassan en 1794. Les Algériens ont gardé la pratique du rite malékite qui les distinguait des Ottomans hanafites. Il en est de même pour la justice qui était administrée par deux cadis, l'un hanafite pour les Turcs et l'autre malékite. El-Djezaïr, avec ses environs immédiats, était placée directement sous l'autorité du chef de gouvernement, mais l'administration de la ville dépendait du «cheikh al balad» ou maire et d'un «mizwat» qui correspond au «muhtasib» (prévoit des marchands) des cités marocaines. La police était tenue par des «Chaouchs» (caush), en turc) dirigés par des «Bach-chaouchs».

TENNIS-COUPPE DAVIS 2009 : ZONE EURO-AFRIQUE (GR II), ALGÉRIE-IRLANDE :

Coup d'envoi vendredi prochain à l'OCO Mohamed Boudiaf

Le coup d'envoi de la rencontre de tennis Algérie-Irlande, comptant pour les éliminatoires de la Coupe Davis 2009 (Zone Europe-Afrique, Groupe II) sera donné vendredi à 11h00 à l'Office du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger).

Les capitaines des deux équipes y animeront également une conférence de presse mercredi 4 mars (10h00). Le tirage au sort sera effectué jeudi et établira l'ordre des rencontres (du 6 au 8 mars) entre Algériens et Irlandais, présents avec leurs meilleurs éléments.

En effet, la sélection algérienne sera composée de Slimane Saoudi, Abdelhak Hameurlaine, Ouassel Hared et Eddy Chala, alors que le capitaine est M. Saïfi Batiche.

L'équipe Irlandaise est constituée de Conor Niland, Louk Sorensen, James McGee et Colin O'Brien. Le capitaine d'équipe est M. Sean Sorensen.

Cette confrontation se jouera en simple et en double, au meilleur des cinq matches.

La première journée, prévue le vendredi 11 mars, sera consacrée aux deux matches du simple à partir de 11h00.

Le match en double aura lieu samedi à



Un adversaire de taille pour nos tennismans.

13h00, précédé par la cérémonie d'ouverture, alors que les deux derniers matches du simple se dérouleront dimanche 8 mars à partir de 11h00.

L'arbitrage sera assuré par le Sud Africain Ian Smith, comme juge arbitre de cette rencontre, tandis que le premier arbitre est l'Algérien Kamil Aoudia. Les arbitres des chaises sont : Amine Mohatet et Fateh Hakim (Algérie).

Le vainqueur de cette rencontre affrontera au prochain tour le vainqueur du match Chypre-Portugal, du 10 au 12 juillet prochain.

PROGRAMME COMPLET

Aujourd'hui :

10h00: Conférence de presse de l'équipe d'Algérie
10h30: Conférence de presse de l'équipe d'Irlande

Demain:

11h00 : Tirage au sort

Vendredi 6 mars:

11h00 : début des matches: 1er match simple, suivi du 2e match simple

Samedi 7 mars:

12h45 : Cérémonie d'ouverture
13h00 : Match double

Dimanche 8 mars:

11h00 : 3e match de Simple, sui du 4e match de Simple.

OMNISPORTS

Perspectives de développement du sport scolaire

Le colloque international sur l'activité sportive éducative, de loisir ou de haut niveau ouvert dimanche pour deux jours à Tipasa a été clôturé lundi soir par l'adoption d'une série de recommandations parmi lesquelles le développement de la pratique sportive.

Les participants au colloque international ont appelé unanimement les pouvoirs publics à veiller à développer la pratique sportive dans tous les domaines tout en rappelant ses bienfaits sur les plans de la santé, économique, social et culturel.

Selon le président du colloque M. Benseddik Aïssa «cette rencontre a été une réussite dans le sens où, à travers la quarantaine de communications de spécialistes venus d'Algérie, de France, de Grande Bretagne, de Tunisie et de Jordanie, l'ensemble de la problématique de la pratique sportive a été abordée, que ce soit dans les séances en plénière ou encore dans les sept ateliers mis en place». Les participants, a-t-il ajouté, ont axé sur la nécessité de développer la pratique sportive en milieu scolaire notamment en mettant les moyens en place et

donnant des orientations claires à ce sujet.

D'aucuns considèrent la pratique de l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires comme étant déterminante pour l'adolescent «qui peut, à travers le sport, gérer son stress, son humeur voire même sa mal vie».

Les participants à cette rencontre ont appelé les pouvoirs publics et les responsables du secteur à investir dans les jeunes talents. Les bienfaits du sport sur la santé «qui ne sont plus à démontrer» sont les autres recommandations importantes des participants qui ont établi un rapport entre une personne saine physiquement et son rendement sur le plan économique et social et de manière générale. Le sport

féminin qui a fait l'objet d'un atelier est à encourager ont considéré les participants déplorant la discrimination entre les sexes et la marginalisation de la femme dans les structures de sport que ce soit dans les clubs, les ligues ou encore les fédérations. La pratique de l'activité sportive par les personnes handicapées n'a pas été en reste. Les participants ont insisté sur son développement tout en encourageant les études et des recherches sur ce sujet. Ils ont appelé les parties concernées, à savoir, les ministères de la Solidarité nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Jeunesse et des sports ainsi que celui de la Formation professionnelle, à signer des conventions dans ce sens.

BOXE

Décès du champion olympique britannique Chris Finnegan

Le champion olympique britannique des moyens de Mexico en 1968, Chris Finnegan, est décédé à l'âge de 64 ans, a annoncé la BBC. Chris Finnegan, un ancien maçon, avait ensuite conquis des titres britanniques, du Commonwealth et d'Europe chez les lourds légers au cours de sa carrière professionnelle. Mais il avait été battu pour le titre mondial par l'Américain Bob Foster, dans ce que le magazine Ring considérait alors comme le combat de l'année 1972.

FOOTBALL (COUPE D'ESPAGNE)

Aujourd'hui, Demi-finales retour

Le club espagnol du FC Barcelone, sans la moindre victoire depuis quatre rencontres, pourrait se reconforter demain en Coupe d'Espagne, à l'occasion de sa demi-finale retour à Majorque qu'il aborde dans une situation favorable après le 2-0 de l'aller au Camp Nou. Une quali-

fication pour la finale de la Coupe du Roi, que le Barça n'a plus remportée depuis 1998, ferait le plus grand bien à une équipe forcément dans le doute. Le Barça a perdu en effet ses deux derniers matches de la Liga et vu revenir le deuxième, le Real Madrid, à quatre points. Dans l'autre

demi-finale, l'Athletic Bilbao, battu à l'aller par le FC Séville (2-1), veut croire à sa première finale en Coupe du Roi depuis 1985. Le club basque a remporté ce trophée à 23 reprises, une fois de moins que le FC Barcelone, qui détient le record de victoires dans la compétition.

BASKET-BALL

Les 11e et 12e journées de la poule B reportées

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a décidé de reporter les rencontres des 11e et 12e journées du championnat national de basket-ball (Poule B), afin de faire disputer tous les matches en retard, a indiqué lundi l'instance fédérale.

Ainsi, trois rencontres en retard sont programmées les 5 et 9 mars, alors qu'une rencontre du groupe A (NAHD-WBAB) sera jouée le lundi 16 mars à la salle du Caroubier.

Les 11e et 12e journées seront jouées, respectivement, le jeudi 13 et le lundi 23 mars.

Par ailleurs, le groupe A comptant pour le titre, poursuivra normalement la compétition en disputant jeudi prochain la 11e journée.

PROGRAMME DES MATCHES EN RETARD: (POULE B):

Jeudi 5 mars (14h00):

Annaba: AUA - USMMH

Lundi 9 mars: (14h00)

Témouchent: CRBT - CRBM

Tipasa: USMMH - JSBM

Poule A: lundi 16 mars: (15h00):

Caroubier: NAHD - WBAB

CHAMPIONNAT (2^E PHASE) :

Résultats de lundi :

Groupe A (pour le titre):

TRB Blida - WA Boufarik 53-57

Classement	Pts	J
1. GS Pétrolier	20	10
2. CRB Dar Beida	17	10
- WA Boufarik	17	10
4. WB Ain-Bénian	14	9
- ASPTT Alger	14	10
6. TRB Blida	13	10
7. NA Hussein-Dey	12	9
8. AB Skikda	9	10

Groupe B (pour le maintien):

AU Annaba - CRM Birkhadem 48-49
CRB Témouchent - JSB M'Sila 55-51

Classement	Pts	J
1. CRB Témouchent	17	9
- O.Batna	17	10
- NB Staoueli	17	10
4. NRM Harrach	16	10
5. USMM Hadjout	13	8
- CRM Birkhadem	13	9
7. JSB M'Sila	10	9
8. AU Annaba	9	9

HOMMAGE

52 sportifs honorés à Annaba

52 sportifs, qui se sont distingués en 2008 en remportant des titres nationaux ou internationaux, ainsi que 23 entraîneurs, ont été honorés, lundi à Annaba, lors d'une cérémonie organisée dans un hôtel de la ville en présence des autorités locales et de la famille sportive annabie. Représentant 16 clubs de différentes disciplines, ces sportifs, honorés en reconnaissance des «résultats méritoires» qu'ils ont réalisé pendant la saison écoulée, sont issus, en premier lieu, du Hilal Essahli et de Hamra Annaba, détenteurs du championnat national et de la coupe d'Algérie 2008 en régate, plongée sous-marine et karaté. Les clubs «Hippone» de plongée sous-marine, Union Sportive de la cité Seybouse, El Djil Essaâd d'El Bouni, El Moustaqbal Chabab Annaba, l'association sportive Oued Ennil, ainsi que des formations de Boukhadra et de Sidi Amar ont également été honorés à cette occasion. Le club «Ichrak» de sport féminin était également de la fête pour avoir remporté le championnat d'Algérie en judo, de même que le club des non voyants de Annaba.

PROGRAMME

Aujourd'hui (heures GMT):

(19h00) Athletic Bilbao - FC Séville 1 - 2
(21h00) Majorque - FC Barcelone 0 - 2

La finale se jouera le 13 mai à Valence (est).

LIGUE DES CHAMPIONS ARABE : US MONASTIR 1 – ES SÉTIF 1

BONNE OPTION POUR LES AIGLES NOIRS DE SÉTIF

PAR SAÏD BENALI

Stade Mustapha ben Janet, temps printanier, pelouse en très bon état, arbitrage du trio koweïtien composé de M. Attallah Al Anaizi, assisté de MM. Slimane El Chaari et Yasser Mourad

Buts :
ESS : Hemani (49')
USM : Al Hamani (63')

Avertissements :
Diss 38', Hadj Aïssa, 34', Lemouchia 14' et le remplaçant Benchadi (89')-(ESS)

Les équipes :
USM : Brik, Nezar, ALI Ben Abdelkader (cap), Trabelsi, Al Ayari, Ammami Ben Belkacem (Hichem Rezig 80'), Essifi, Montana, Hannachi (Khechache 80'), Al Hamani.
Entraîneur : Lotfi R'him

ESS : Ferradji, Raho, Laifaoui, Diss, Ambane, Hadj Aïssa (cap) puis Adiko (90'), Djediat (Delhoum 86'), Hemani, Metref, Aksas, Lemouchia.
Entraîneur : Ait Djoudi

L'Entente de Sétif a raté une très bonne opportunité de revenir de Monastir avec les points de la victoire, hier, face à l'équipe locale, l'US Monastir, pour le compte du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions arabe de football. Les Sétifiens ont bien dominé cette modeste formation monastirienne mais ont raté plusieurs occasions de but pour terminer la partie sur le score de parité (1-1).

Pourtant, les Sétifiens, champions arabe en titre, ont bien maîtrisé le jeu en se permettant le luxe d'ouvrir la marque au début de la seconde période.

Hemani réussit donc à battre le gardien Brik à la 49^e minute du jeu. Ce qui a provoqué une vive réaction des joueurs de l'entraîneur Lotfi R'him. Les Sétifiens sont alors acculés par Essifi, Montana et



Les Sétifiens ont fait l'essentiel à Monastir.

PH/D. R.

compagnie. Et c'est alors qu'Al Hamani égalise à la 63^e minute du jeu. Mais les joueurs de l'entraîneur Ait Djoudi ne baissent pas les bras, c'est plutôt l'inverse. Ils se ruent vers les bois adverses dans la perspective de reprendre l'avantage. Hadj Aïssa (76 et 80'), Lemouchia (82 et 88') et Aksas (84') ont raté de très belles opportunités de doubler la mise.

Les Noir et Blanc terminent la rencontre sur le score de parité (1-1) en prenant une belle option pour le match retour prévu le 20 mars prochain à Sétif. Mais, attention, ce score d'un but partout est un score piège. Les Monastiriens n'ont d'ailleurs plus rien à perdre sur la pelouse du stade 8-Mai de Sétif le 20 mars prochain.

S. B.

CHAN-2009 : PAPE MALICK DIAMANKA (SÉNÉGAL):

«LE GHANA EST FAVORI»

Pape Malick Diamanka est heureux de participer aux demi-finales de ce premier Championnat d'Afrique des nations (CHAN). Le milieu offensif de l'US Gorée est satisfait du parcours du Sénégal, même s'il regrette le peu de buts marqués par les Lions de la Teranga. Celui qu'on compare à Robert Pirès espère juste que la réussite sera au rendez-vous le 4 mars à Bouaké, face à un Ghana qu'il juge favori.

RFI : Le bilan du Sénégal depuis le début de ce CHAN, c'est une victoire, deux matches nuls, un but marqué et aucun encaissé. En êtes-vous satisfait ?

PMD : Oui et on est d'autant plus satisfaits qu'avec ce résultat, on est qualifiés pour les demi-finales de ce CHAN. Mais il y a beaucoup de choses à parfaire encore, car ce bilan n'est pas suffisant. On peut et on doit faire mieux. En tout cas, on travaille pour nous améliorer encore avant le match face au Ghana. Il faut essayer de marquer beaucoup plus de buts pour nous mettre à l'abri lors des rencontres décisives.

Justement, la presse sénégalaise vous reproche de ne pas marquer beaucoup. Qu'en pensez-vous ?

Ce sont toujours les mêmes critiques depuis ce début de compétition et même avant, durant les matches amicaux. Pourtant, on travaille ça tout le temps durant les entraînements. Mais au fur et à mesure, peut-être que la réussite va venir...

Que pensez-vous de votre futur adversaire, le Ghana ?

C'est une très bonne équipe. Ils sont soudés, ils ont l'habitude de vivre ensemble, de jouer ensemble. C'est leur véritable force et il faudra donc se méfier d'eux, tout en développant notre football.

Les Ghanéens sont-ils les favoris de cette demi-finale à Bouaké ?

Je préfère les donner favoris en tout cas, car ils ont battu la RDC 3-0, chose qui n'est pas facile à faire. Donc, il faudra se méfier de ces « Black Stars ».

Qu'est-ce que ça représente pour vous de porter ce maillot du Sénégal, comme El Hadji Diouf ou Souleymane Diawara ?

C'est une fierté. C'est toujours un plaisir de porter le maillot de l'équipe du Sénégal. D'autant plus qu'on ne rêve que de ça en tant que footballeur. C'est un vrai bonheur de représenter son pays.

Est-ce vous vous imaginiez porter un jour ce maillot ?

Ce fut un rêve étant gamin. Je ne pensais qu'à ça en regardant mes aînés jouer et porter le maillot de l'équipe nationale. Et avec le travail, j'y suis enfin arrivé.

Etes-vous satisfait du déroulement de ce Championnat d'Afrique des nations ?

Oui, tout se passe bien, nous sommes très bien encadrés, bien logés, bien nourris. Tout se déroule très bien, ici, en Côte d'Ivoire.

A titre personnel, avez-vous l'espoir d'avoir tapé dans l'œil de recruteurs étrangers ?

Oui, bien sûr. On est surtout là pour ça : se faire voir et taper dans l'œil d'un recruteur.

Y a-t-il un club et un championnat qui vous font particulièrement rêver ?

Oh oui, il s'agit du Real Madrid en Espagne. Le Real, c'est le club de mes rêves.

RÉGIONALE I (LIGUE DE CONSTANTINE)

Le leader se rassure et prend le large

Le WJ Skikda, battu par le NRB Bekouche Lakhdar lors de la précédente journée du championnat régional I de football (ligue de Constantine), s'est rassuré, lundi, en venant à bout du JB Aïn Kercha (1-0) pour le compte de la 20^e journée. Le leader skikdi a surtout profité du surprenant match nul concédé at-home par son poursuivant, l'Entente de Collo, face au WA Constantine (2-2), pour prendre le large avec 5 points d'avance sur son dauphin.

RÉSULTATS:

MBK - DRBT	2-1
E.C. - WAC	2-2
MBC - CBAF	1-1
JSBT - CBM	2-1
WJS - JBAK	1-0
USCAB - NRBL	2-0
ABCL - SAS	1-1
CRAM - AEE	1-2

Classement

(20 matches joués) :

1- WJ Skikda	44 pts
2- E Collo	39
3- CB Ain Fakroun	35
4- DRB Tadjenanet	30
-- WA Constantine	30
6- JSB Tadjenanet	28
-- MB Constantine	28
8- AB Chelghoum Laïd	26
9- CR Ain M'lila	25
-- JB Ain Kercha	25
11- A El Eulma	24
12- SA Sétif	23
13- NR Bekouche Lakhdar	22
14- CB Mila	20
15- USC Ain Beïda	19
16- MB Kaous	16

FAF

Délai de trois jours pour l'homologation des résultats des matches

Les résultats des rencontres des différents paliers des championnats de football doivent être homologués obligatoirement au plus tard dans les trois jours qui suivent la date du déroulement de la

rencontre, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site internet.

Cette homologation est définitive et irrévocable et ne peut en aucun cas être remise en cause. Elle doit

être publiée dans le Bulletin officiel et sur le site internet, ajoute la FAF.

Tout manquement entraînera des sanctions sévères à l'encontre des responsables concernés, rappelle la FAF.

DISCIPLINE:

1 match à huis clos pour l' AS Khroub et le MC Oran

Dans sa séance du 1er mars, la commission de discipline a infligé 1 match à huis clos pour l'AS Khroub suite aux jets de projectiles lors de la rencontre contre la JS Kabylie ayant entraîné la blessure de l'arbitre assistant. Le MC Oran a écopé également d'un match à huis clos.

LES DÉCISIONS PRISES :

Division Nationale Une :

Match CRB /USMA du 26 février 2009 : BOUKEDJANE KHALIL (CRB) : 1 match automatique plus 4 matches fermes plus 20.000 DA d'amende (ART 73).

Match ASK /JSK du 26 février 2009 : 1 match à huis-clos plus 20 000 DA d'amende pour jets de projectiles entraînant blessure de l'arbitre assistant. Amende (ART 87).

Match JSMB /USMB du 26 février 2009 : ZAFOUR BRAHIM (JSMB) : 1 match automatique plus 4 matches fermes plus 20.000 DA amende pour insulte envers officiel (ART 73).

Division nationale deux :

Match WRB /CSC du 27 février 2009 : M. DAHMANI DJILLALI : 5 matches fermes pour comportement incorrect envers officiel en fin de partie plus 20 000 DA d'amende (ART 75).

M. LAZAREF EL-BAHI : 4 matches fermes pour comportement anti-sportif envers l'arbitre en fin de partie plus 20.000 DA d'amende (ART 73).

Monsieur ALI MOUSSA ISHAK : 1 match automatique plus 4 matches fermes plus 20.000 DA d'amende pour propos grossiers à l'arbitre. (ART 73).

Match WAT /SAM du 27 février 2009 : BACHIRI REDOUANE (WAT) : 1 match automatique plus 1 match ferme pour faute grossière (ART 68).

Match PAC /ASMO du 27 février 2009 : OUMAMAR HAMZA (ASMO) : 4 matches fermes plus 20 000 DA d'amende pour propos grossiers à l'arbitre en fin de partie (ART 73).

Match MCO /ESM du 27 février 2009 : MCO : 1 match à huis-clos plus 20 000 DA (3^eme infraction) pour jets de projectiles (fumigène) en cours de partie (ART 86).

PROGRAMME TÉLÉ



11h30 : L-Islam Fi Hind
Documentaire
12h30 : Khoussoussi Min
Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme
Edition)
13h30 : Magazine Régional
13h35 : Feuilletton
15h00 : Espace Amazigh
16h30 : Documentaire
17h00 : El-djawal D.ANIMES
17h30 : El-Rassid El-Iqtissadi
Emission économique
18h00 : Journal télévisé
(amazigh)
18h30 : Moutâat El-Maida
19h00 : Indama Tatomardou
Akhelaq Feuilletton arabe
20h00 : Journal Télévisé
(Edition du 20h00)
21h00 : Saraha Raha Emission
22h00 : Ligue des champions



10:05 10 h le mag
11:05 Météo
11:10 7 à la maison
11:55 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Les liens du coeur
16:35 Seconde chance
17:35 Grey's Anatomy
18:25 A prendre ou à laisser
19:10 La roue de la fortune
19:50 La prochaine fois, c'est
chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal

20:35 Courses et paris du jour
20:38 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Dr House

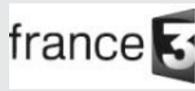
23:15 Life : Enfin libre



Réalisateur : David Semel.
Avec Damian Lewis (Charlie
Crews), Sarah Shahi (Dani
Reese), Adam Arkin (Ted
Earley), Robin Weigert (Lt.
Karen Davis).



10:45 Motus Junior
11:25 Les p'tits Z'Amours
12:00 Tout le monde veut pren-
dre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Un cas pour deux
17:10 En quête de preuves
18:00 Côté match du jour
18:05 The Closer
18:50 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Fred et Jamy à la décou-
verte du système immunitaire
19:50 Météo
20:00 Journal
20:28 Programme court
20:35 Météo
20:40 La cour des grands :
Enzo
22:20 Tirage du Loto
22:30 Ça se discute



11:00 Mercredi c sorties
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis collector
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:00 Zorro
16:30 @ la carte
17:25 Un livre un jour
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Culturebox
18:05 Questions pour un champion
18:35 19/20
18:40 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Football : Lille/Lyon
22:35 Météo
22:40 Soir 3
23:05 Tout le sport
23:10 Ce soir (ou jamais !)



10:25 Naruto
10:50 Les enquêtes impossibles
11:45 500 euros plus tard
12:15 Les vacances de l'amour
13:10 Medicopter
14:55 On va tout vous dire
15:55 How I Met Your Mother
17:10 Invisible Man
19:45 How I Met Your Mother

20:35 The Detonator
22:15 Nuclear Target



Réalisateur : Marcus Adams.
Avec Wesley Snipes (Painter),
Emma Samms (Amanda
Jacks), William
23:55 JT



19:00 Aventuriers du ciel
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Le Nord et le Sud
20:45 Le fascisme italien en
couleurs : La conquête du
pouvoir



Réalisateur : Chris Oxley.
22:25 Zoom Europa
23:10 Le coq décapité



11:25 La guerre à la maison
11:50 Météo
11:55 La petite maison dans la
prairie

12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 Sous les vents de la passion
15:15 Arnaqueuses et milliardaires
17:25 Le rêve de Diana
17:55 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:40 Météo
19:45 Six'
20:00 Une nounou d'enfer
20:30 Tongs & paréo
20:40 66 minutes
22:50 Enquête exclusive



12:40 Friends
14:00 J'ai quelque chose à te dire
15:40 Tellement People à Tahiti
17:00 Friends
17:50 Love Car Wash
18:40 X-Files, aux frontières du
réel
19:30 Central nuit
20:35 L'Arche de Noé
23:45 Central nuit



Réalisateur : Didier Delaître.
Avec Michel Creton
(Franklin).



18:45 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Le coup du lapin
22:20 Un chantage en or
23:55 Morandini !

LA SELECTION DU JOUR



20h35

The Detonator

Réalisateur : Po-Chih Leong. Avec Wesley
Snipes (Sonni Griffith), Silvia Colloca (Nadia
Cominski), Tim Dutton (Jozef Bostanescu),
William Hope (Michael Shepard), Michaël
Brandon (Flint).



Sonni Griffith, un agent de la CIA, se voit confier la mission de poursuivre un trafiquant d'armes international, soupçonné de vouloir faire exploser une arme biologique aux Etats-Unis. Il se lance dans une chasse à l'homme féroce et impitoyable.



23h10

Le coq décapité

Réalisateur : Radu Gabrea. Avec David
Zimmerschied (Felix Goldschmidt), Alicia
Bachleda-Curus (Gisela Glückselig), Axel
Moustache (Hans Adolf Bediner), Ioana
Teodora Iacob.



Le 23 août 1944, dans une petite ville de la Transylvanie roumaine, Felix Goldschmidt, 16 ans, attend les camarades de classe qu'il a invités pour la traditionnelle fête du bac. Il y aura notamment Hans, le fils du ramoneur et meilleur ami de Felix, Gisela, fille d'une famille juive, et la coquette Alfa, qui s'amuse à faire tourner la tête des deux amis. Mais ce jour-là, la Roumanie, quatrième puissance de l'Axe, se retourne contre l'Allemagne et rejoint les Alliés.



20h35

Football : Lille-Lyon



Coupe de France. 8es de finale en direct du Stadium de Lille. Leader au classement provisoire du championnat de France de Ligue 1 à l'issue de la 23e journée, l'Olympique lyonnais fait le déplacement à Lille. Un match évidemment à la portée des septuples champions de France et tenants du titre en Coupe de France. Mais les hommes Claude Puel, très irréguliers depuis le début de la saison, devront resserrer le jeu pour espérer continuer l'aventure. Un faux pas contre une équipe aussi expérimentée que Lille sera synonyme de défaite.



20h35

L'Arche de Noé

Réalisateur : John Irvin. Avec Jon
Voight (Noah), Mary Steenburgen
(Naamah), Alexis Denisof (Ham), F.
Murray Abraham (Lot), Emily
Mortimer (Esther).



L'histoire de Noé à qui Dieu a demandé de construire une arche assez large pour accueillir tous les animaux. Dieu veut détruire le monde pour tout recommencer avec la famille de Noé et des animaux sélectionnés par Ses soins.



Directeur
de la publication :
Karim Ait Kaci
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Saida Azzouz
e-mail : redaction@lemidi-dz.com
Gérant : Reda Mehigueni

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88

Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax :
021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tel./Fax :
031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.80.34.39

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 12, rue de la Victoire
16106 Rostomia, Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Saisie de produits pyrotechniques par la Gendarmerie nationale à Mila

Les différentes interventions menées par les éléments de la Gendarmerie nationale dans la période allant du 17 au 27 du mois dernier ont permis la saisie de 11,13 grammes de kif traité, 60.400 pétards, 22.680 batons de feux de Bengale, 120 cannettes de bière, 26 bouteilles de vin et 03 anneaux en or litigieux.

La Gendarmerie nationale a eu à traiter 28 affaires qui se sont soldées par l'arrestation de 39 personnes pour divers délits.



Une adolescente, blessée, rend son dernier soupir

On apprend de sources sûres qu'une adolescente de 16 ans a rendu hier matin l'âme à l'hôpital Bouzidi de Bordj, des suites de blessures à la

tête avec un objet contenant. Deux jours plus tôt, elle a été évacuée à l'hôpital de Ras El Oued et, vu la gravité de la blessure, elle a été transférée à l'hôpital

de Bordj dans un état critique où elle mourra précise notre source.

Une enquête a été ouverte pour élucider les causes de ce drame.

Création d'un guichet web juridique pour informer les citoyens



importante qui est venue renforcer la politique de prestations de services publics et l'accès du citoyen à la justice», a indiqué M.Hanni lors d'une conférence de presse animée au siège de la direction générale de la modernisation de la justice.

Il a expliqué que ce guichet est sous la forme d'une messagerie, accessible en permanence (sur le site du ministère: www.mjjustice.dz) à tout citoyen désireux d'obtenir une information, un renseignement, voire un rendez-vous avec un service donné ou avec la cellule d'accueil.

Il a ajouté que le citoyen recevra, dans sa propre boîte e-mail, une réponse immédiate et personnalisée, de la part de la cellule composée de magistrats, juristes et cadres du ministère. «Ce guichet pourra également orienter le citoyen dans ses recherches et questionnements d'ordre juridique, en le guidant vers les rubriques correspondantes du site», a-t-il encore précisé.

Séisme de 4,7 sur l'échelle de Richter à Batna

Un séisme d'une magnitude de 4,7 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu mardi à 7H43 (6H43 GMT) près de Batna, à 435 km à l'est d'Alger, sans faire de victimes, a annoncé le Centre algérien de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

Le séisme, dont l'épicentre a été localisé à 26 km au sud-est de Tazoult, n'a pas ni dégâts matériels

ni victimes, a déclaré à l'AFP Haoum Djellit, chef du département études et surveillance sismique au CRAAG. «C'est un séisme de faible magnitude.

La plupart des secousses enregistrées à Batna sont faibles ou modérées et leur magnitude est généralement inférieure à 3 degrés sur l'échelle de Richter», a-t-il ajouté.

Batna, située dans les Hauts Plateaux, région à

sismicité faible à modérée, n'a pas connu dans son histoire de séismes destructeurs, selon M. Djellit.

L'Algérie, comme tous les pays de la région méditerranéenne, connaît une activité sismique importante. Elle «enregistre 50 micro-secousses par mois dont 90% ont une magnitude inférieure à 3 sur l'échelle de Richter», a récemment précisé le Dr Abdelkrim Yellès, directeur du Craag.

Un programme culturel et d'information pour la promotion de la citoyenneté à Naâma

L'association "Arc en ciel" de Ain Sefra a élaboré un programme culturel et d'information dans le cadre du projet dénommé "les Amis de l'environnement" visant la promotion de la citoyenneté par la protection de l'environnement et du patrimoine touristique de la wilaya de Naama. Le président de l'association, M. Seddiki Nouredine, a indiqué que ce programme, financé dans le cadre d'une coopération avec l'ambassade des Pays-bas en Algérie d'un coût de 9 millions de DA, prévoit des rencontres scientifiques et des conférences littéraires, et l'élaboration de prospectus, dépliants et CD ainsi que des sites web, dans le but de sensibiliser à la préservation de l'environnement et des sites historiques de la région.

Une première : des scientifiques découvrent un cerveau fossilisé

Un cerveau de 300 millions d'années, appartenant à un poisson de la famille des requins a été mis en évidence par des scientifiques français et américains. C'est la première fois que l'on trouve des restes de tissus mous dans un crâne fossilisé si ancien.

Comme pour de nombreuses découvertes scientifiques, tout s'est passé par hasard. Les équipes du muséum national d'histoire naturelle de Paris, de l'European synchrotron radiation facility (ESRF), du CNRS et de l'American museum of natural history de New York ont utilisé le rayonnement synchrotron pour étudier l'un des rares crânes d'un poisson iniopterygien conservé en trois dimensions (la plupart d'entre eux sont écrasés). Ces poissons fossiles étranges, mal connus et souvent très bien conservés dans des roches du Kansas et de l'Oklahoma, appartiennent à une espèce aujourd'hui éteinte mais proche des requins, qui vivait sur les hauts-fonds et la boue marine. Ils ne mesuraient pas plus de 50 centimètres.

Les scientifiques ont utilisé la technique d'absorption par microtomographie pour étudier les différents échantillons. Un échantillon, provenant du Kansas (États-Unis), a révélé une structure particulière : il était plus dense que la matrice qui remplissait le crâne. Afin d'élucider en détail la structure, les chercheurs ont décidé d'utiliser la technique de l'holotomographie par rayons X.

Les résultats ont révélé une forme allongée et symétrique, placée dans une position identique à celle que le cerveau aurait pu avoir.

La reconstruction 3D montre les différentes parties du cerveau, comme le cervelet, la moelle épinière, les lobes optiques et des nerfs, entre autres. La seule partie que les chercheurs n'ont pas pu localiser est le cerveau antérieur, peut-être trop mince pour se minéraliser.

La minéralisation du cerveau serait, selon Alan Pradem, principal auteur de l'étude, «due à la présence de bactéries qui ont couvert le cerveau, peu avant sa désintégration et provoqué ainsi sa phosphatation».

Cette découverte ouvre des perspectives nouvelles dans les recherches sur l'évolution des vertébrés très anciens, au-delà de la simple étude des squelettes fossiles et contribue ainsi à compléter le puzzle de la reconstruction de l'arbre du vivant.



Ces poissons fossiles étranges, mal connus et souvent très bien conservés dans des roches du Kansas et de l'Oklahoma, appartiennent à une espèce aujourd'hui éteinte mais proche des requins, qui vivait sur les hauts-fonds et la boue marine. Ils ne mesuraient pas plus de 50 centimètres.



INSOLITE

Vous avez déjà vu un crocodile blanc?



Après le dauphin rose, le crocodile blanc. Vous avez déjà vu un crocodile blanc? Bouya Blan a 22 ans, il est l'un des 12 alligators blancs de la planète, la star du Gatorland theme park en Floride. Bouya Blan n'est pas albinos, il souffre d'une dépigmentation de la peau. Ils sont seulement 12 comme lui, sur les 5 mil-

lions d'alligators. Il est chouchouté et il dispose d'un enclos spécial et privatif protégé du soleil.

A noter que compte tenu de sa couleur bien trop voyante, cet alligator n'aurait aucune chance de survie dans son milieu naturel; c'est pourquoi tous les alligators blancs recensés, sont en captivité.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	El Tarf	Alger	Boumerdes	Tizi-Ouzou	Béjaïa
Fadjr : 5h29	Fadjr : 5h33	Fadjr : 5h34	Fadjr : 5h41	Fadjr : 5h48	Fadjr : 5h47	Fadjr : 5h44	Fadjr : 5h40
Dohr : 12h41	Dohr : 12h44	Dohr : 12h46	Dohr : 12h41	Dohr : 13h00	Dohr : 12h58	Dohr : 12h56	Dohr : 12h52
Asr : 15h57	Asr : 16h00	Asr : 16h04	Asr : 15h48	Asr : 16h15	Asr : 16h14	Asr : 16h12	Asr : 16h07
Maghreb : 18h27	Maghreb : 18h30	Maghreb : 18h32	Maghreb : 18h14	Maghreb : 18h46	Maghreb : 18h44	Maghreb : 18h42	Maghreb : 18h37
Icha : 19h48	Icha : 19h51	Icha : 19h52	Icha : 19h35	Icha : 20h07	Icha : 20h05	Icha : 20h03	Icha : 19h59

OFFICIA LISÉ PAR DEC RET INTER-MINISTERIEL

LE FESTIVAL PANAFRICAIN DISPENSÉ D'APPELS D'OFFRES

Une commission présidée par Zouaoui Benhamadi décidera, finalement, de l'allocation des ressources financières dégagées pour cette manifestation. Elle gèrera un budget dépassant les 514 milliards de centimes.

PAR MALEK MEROUANI

Les marchés entrant dans le cadre de l'organisation et de l'exécution de la 2ème édition du Festival culturel panafricain passeront selon la procédure de gré à gré. La décision a été officialisée le 21 janvier dernier par arrêté interministériel signé entre le ministère de la Culture et celui des Finances. Le dit arrêté a été publié dans le Journal Officiel. Désormais, les travaux, services, études et fournitures sont dispensés des procédures d'appels d'offres. Ainsi, sont concernés par la dispense, énumère l'arrêté interministériel, « les marchés conclus avec tout opérateur public ou privé relatifs à l'acquisition de fournitures et d'équipements techniques, les marchés conclus avec tout opérateur public ou privé relatifs à la production, l'édition, la réédition, la traduction, la diffusion et la duplication d'œuvres littéraires, artistiques et audiovisuelles, les marchés conclus avec tout opérateur public ou privé relatifs à l'organisation de manifestations telles que les expositions, festivals, colloques, événements de masse, cérémonies d'ouverture et de clôture ». Outre les aspects immatériels, la levée de l'obligation d'appels d'offres concerne « les marchés conclus avec tout opérateur public ou privé relatifs à l'hébergement, le transport et la restauration des participants, les marchés conclus avec tout opérateur public ou privé relatifs aux études de travaux de réfection et de réhabilitation des espaces retenus par le comité national pour accueillir les



manifestations culturelles ». L'arrêté se conclut par l'extension de ladite mesure à « tout marché conclu en vue de la préparation, l'organisation et le déroulement des opérations dans le cadre de la manifestation « Festival culturel panafricain 2009 ». Le passage au gré à gré se fera sur la base d'une simple consultation que mènera la commission installée à l'effet de suivre les préparatifs de cette manifestation. Une commission présidée par l'ancien DG de la Radio nationale, Zouaoui Benhamadi. Cette dernière décidera, finalement, de l'allocation des ressources financières dégagées pour cette manifestation. Elle gèrera un budget dépassant les 514 milliards de centimes. Pas plus tard que dimanche dernier, la ministre de la Culture, Khalida Toumi, avait annoncé la création d'un fonds doté de 5,14 milliards de DA en prévision du 2ème Panaf que devrait accueillir Alger entre le 5 et le 20 juillet prochain. « Nous avons besoin d'environ un demi milliard de DA pour garantir une bonne préparation de cette rencontre », a-t-elle souligné lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation des préparatifs avant d'ajouter que son département « mène des négociations avec certaines sociétés pour investir dans cette manifestation et

garantir son bon déroulement sans entraves financières ». Pas moins de 60 % de l'enveloppe financière ont été mobilisés pour la réalisation d'un village d'artistes dans la commune de Zéralda (forêt de Khaloufi) pouvant accueillir près de 2.500 personnes. D'après la ministre, le taux d'avancement des travaux a atteint 70 %. Pour donner un ordre de grandeur des infrastructures mobilisées, il est utile de préciser que les théâtres, les maisons de jeunes, les salles de cinéma, les places publiques et écoles artistiques des wilayas d'Alger, de Blida et de Boumerdes seront exploitées durant les deux semaines de festivités. Une aubaine pour ces structures de recevoir un coup de lifting salutaire. Sur le

plan de l'hébergement, les organisateurs réserveront les structures hôtelières relevant de l'Etat ainsi que les cités universitaires. Des structures qui ont accueilli dans un passé récent des événements de la dimension du Festival mondial de la jeunesse ou encore les Jeux africains. Le reste du montant, soit 1,5 milliard de DA, sera dédié à la réalisation des différentes œuvres artistiques spécifiques à cette manifestation, avait-elle encore précisé. A se fier aux propos de la ministre, les pays africains participants, au nombre de 44 à ce jour, devront mettre la main à la poche. Ils contribueront au financement de ce rendez-vous en s'acquittant des frais de déplacement de leurs délégations qui restent « des plus coûteux ». Par ailleurs, un second arrêté interministériel a dispensé l'ensemble des marchés afférents au Panaf 2009 de la constitution de la caution de bonne exécution. Pour rappel, le 2ème Festival culturel panafricain s'attend à recevoir quelque 8.000 personnes (artistes, intellectuels, créateurs, officiels et journalistes) représentant différents pays membres de l'Union africaine (UA) et des régions abritant des communautés africaines, à l'instar des Etats-Unis, de l'Amérique latine et des Caraïbes. M. M.

Editorial

PAR RACHID MECHTRAS

COUP DE STARTER

Après le verdict du Conseil constitutionnel sur la liste finale des candidats à l'élection du 9 avril, lever de rideau, donc, sur une campagne électorale de trois semaines qui se déroulera du 19 mars au 7 avril. Sur les six candidats retenus par l'institution que dirige M. Boualem Bessaïeh, on remarquera la présence de deux revenants, puisqu'ils avaient déjà participé à l'édition de 2004. Il s'agit de Madame Louiza Hanoune, président du parti des travailleurs, par ailleurs seule femme en lice, et de Ali Faouzi Rebaine, du parti Ahd 54. L'analyse de la liste permet de dire que les couleurs politiques du pays auront été respectées, puisqu'on aura aussi bien des candidats nationalistes, comme Moussa Touati et Ali Faouzi Rebaine, que des islamistes, comme Djahid Younsi et Mohamed Said.

Après ce coup de starter, les candidats se préparent à sillonner le pays, pour une campagne électorale qui promet d'être plus sereine que lors des éditions précédentes. Sérénité et efficacité sont donc les maîtres mots de ce scrutin du 9 avril 2009. Que faut-il en penser, sinon que le pays avait vraiment besoin de ce climat apaisé, surtout après les remous de plus d'une décennie de violence terroriste.

S'il est prématuré de dire, pour l'instant, quels seront les programmes des différents candidats, on peut, en revanche, espérer qu'ils feront bouger les lignes et que des questions qui auront été occultées en temps normal, pourront être abordées et débattues en toute franchise.

Cela dit, s'il y a une chose à regretter, c'est bien le fait que le pays souffre de l'absence d'une véritable opposition. Cette dernière ne se manifeste qu'à l'occasion d'élections, qu'elles soient législatives, locales ou présidentielles. En plus des meetings qui auront lieu à travers les différentes régions du pays, on espère tout de même que des face à face seront organisés par la télévision et les radios nationales. C'est la meilleure manière de connaître les candidats, en les regardant débattre et se porter la contradiction.

BOUTEFLIKA AUJOURD'HUI À SIDI BEL-ABBES

De nouvelles mesures attendues en faveur des jeunes

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
À SIDI BEL ABBES : SIHEM HENINE

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, entame aujourd'hui une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sidi Bel Abbes. Au-delà des traditionnelles inaugurations et poses de pierre pour de nouveaux projets, le chef de l'Etat prononcera un discours très attendu à l'occasion de l'ouverture des travaux de la rencontre nationale sur la formation. D'ailleurs, selon des sources concordantes, le chef de l'Etat devrait annoncer des mesures et des décisions importantes concernant ce domaine et particulièrement ayant trait à la jeunesse. M. Abdelaziz Bouteflika qui s'est montré, à maintes reprises, particu-

lièrement sensible au phénomène de l'émigration clandestine qui s'est propagé ces dernières années en Algérie, a d'ailleurs consacré une grande partie de son programme pour la prochaine présidentielle autour de cette frange de la société. Il avait d'ailleurs promis, lors de son discours du 12 février écoulé à Alger, durant lequel il annonçait sa candidature à sa propre succession, de redéployer les moyens de l'Etat pour les mettre au service de la jeunesse. Une manière à lui de les inciter à renoncer à l'idée d'aller ailleurs. « Votre bonheur ne peut être que chez vous dans votre pays », disait-il alors. Pour ce faire, les moyens d'encouragement nécessaires doivent être mis en place et c'est sur cela que devrait porter le discours d'aujourd'hui. Cette rencontre

visive, en premier lieu, selon les organisateurs, à « prolonger la réflexion sur les problématiques de la jeunesse dans une perspective de cohérence et d'adéquation entre les missions des différents départements ministériels et les besoins des populations ciblées.

Cette rencontre sera donc l'occasion de présenter et de faire le bilan des différents dispositifs mis en place particulièrement concernant les apprentis, les stagiaires en formation, les jeunes en danger moral, les populations en milieu carcéral et les jeunes en situation de handicap. Ce bilan de ces cinq dernières années a également concerné les jeunes filles et les femmes au foyer, en milieu rural et en milieu urbain. Ce dispositif tend particulièrement à procéder à l'adaptation des formations

pour prendre en charge les métiers prioritaires correspondant aux besoins des secteurs économiques et sociaux tels que les métiers manuels et ceux liés aux technologies nouvelles. Un programme qui a répondu, même si c'est partiellement, aux besoins de certaines branches professionnelles déficitaires en matière de main d'œuvre à l'exemple de la construction, le bâtiment, l'artisanat, le tourisme et l'agriculture. En plus de l'établissement de ce bilan, la conférence qui s'ouvre aujourd'hui sera également l'occasion d'approfondir la concertation avec les acteurs concernés en matière d'activités complémentaires à la pédagogie et d'élaborer un plan d'action à mettre en œuvre à court et à moyen termes.

S. H.